

ON NE VEUT PAS D'UN TARIF QUI PROTEGE CERTAINS INTERETS

Continuant sa tournée politique en Ontario, l'hon. M. King parle, hier soir, à Tilsonburg, comté d'Oxford, et parle du tarif

CRITIQUE DE L'ADMINISTRATION

Le gouvernement Meighen ne veut que d'un tarif pour protéger les intérêts des trusts qui le gouvernent depuis longtemps

(Spécial au "Canada")
Tilsonburg, Ont., 29. — L'hon. W. L. Mackenzie King, chef du parti libéral canadien, a été l'objet d'une enthousiaste réception ici aujourd'hui, alors qu'il adressait la parole devant un auditoire considérable. M. King, qui est accompagné de l'honorable James A. Robb, whip en chef libéral, a parlé de la question du tarif et il a attaqué sévèrement la politique de protection à outrance du gouvernement Meighen, politique qui impose au peuple des fardeaux écrasants en taxes et qui contribue à faire maintenir le haut coût de la vie.

L'HON. M. KING
L'hon. M. King, dans son discours de ce soir, a traité spécialement du tarif et de ses conséquences sur chaque homme, femme et enfant dans le Dominion. Les dépenses annuelles actuelles de cinq à six cent millions de dollars par le gouvernement, signifient que si le Canada avait une population de dix millions d'âmes, il y aurait une recette annuelle de cinquante à soixante dollars par personne, et de \$500 à \$600 par famille de cinq personnes. Et parce que sur chaque achat d'aliments, d'articles de vêtement ou autres nécessités le tarif ajoute quelque chose au coût ordinaire de ces effets, cette question devient la plus importante que doit considérer le peuple canadien, aujourd'hui.

C'est un fait indéniable que l'hon. M. Meighen a cherché à tromper le peuple sur la question du tarif, déclare M. King. Le premier ministre a dit qu'il n'y avait que deux sortes de tarifs, un tarif de protection et le libre-échange. Il n'existe pas de libre-échange, dit M. King. Le parti libéral n'a pas été et ne sera jamais en faveur du libre-échange. Telle n'est pas l'issue de cette question; elle réside plutôt dans l'application d'un tarif pour protéger et un tarif pour rapporter des revenus.

En parlant de la révision du tarif, M. King a déclaré que la politique libérale était de réduire le tarif dans l'intérêt du consommateur et du producteur. Si le parti libéral était ap-

pelé à réviser le tarif, comme il croit qu'il le sera, le pays et ses besoins recevront la première considération, avec une juste attention aux conditions des affaires, et des changements seraient faits de façon à ce qu'ils entraînent le moins de désarroi possible dans les affaires. Un tarif pour la protection est invariablement destiné à favoriser des intérêts spéciaux, tandis qu'un tarif pour le revenu serait un tarif favorable au peuple.

Il y a longtemps qu'on aurait dû réviser le tarif au Canada. On l'a souvent promis, et on a eu autant de déceptions. Une commission a parcouru tout le Dominion et a reçu les vues de toutes les classes, mais le gouvernement Meighen refuse toujours de réviser le tarif parce que les intérêts qui contrôlent le gouvernement sont contre une telle révision.

M. King fait remarquer que ses remarques ne sont pas dirigées contre tous les genres de commerce, mais plutôt contre les quelques-uns qui ont été favorisés au cours de la guerre et qui ont été en étroite relation avec le gouvernement qui leur distribuait ses faveurs en retour de l'appui qu'ils devaient donner à l'administration.

Il y a aujourd'hui au Canada, déclare M. King, une puissante combine de forces secrètes qui contrôlent et que le peuple du Canada doit briser. L'opposition n'a plus de pouvoir à la Chambre, bien qu'elle continuera à lutter pour la reconnaissance des droits du peuple. Cependant, quand elle demande une information, le gouvernement lui applique l'arme qu'il s'est fabriquée de la clôture. Tant qu'une élection générale n'aura pas été tenue et que le peuple n'aura pas envoyé à Ottawa les représentants qu'il désire, il ne saura jamais quel est son actif et son passif. Le parti libéral va continuer sa lutte et demander que l'on donne au peuple le droit de décider qui doit le gouverner, et briser ainsi la combine actuelle qui n'a plus aucune considération pour les droits du peuple.

DES REPRESAILLES CANADIENNES

On refusera aux vaisseaux de pêche américains l'accès gratuit de nos ports

QUESTION A L'ETUDE

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 29. — On dit que le cabinet fédéral est à l'étude sérieusement la rétrocession de la législation de guerre aux Etats-Unis y compris le droit accordé aux vaisseaux de pêche canadiens de faire usage des ports des Etats-Unis au même degré que les vaisseaux américains. A début de 1918, et pour aider à l'heureuse poursuite de la guerre, les gouvernements des Etats-Unis et du Canada approuvèrent l'octroi aux vaisseaux de pêche américains et canadiens le droit de faire au même degré usage des ports des deux pays.

Le retrait des Etats-Unis qui vint en vigueur le 15 juillet dernier, laisse aux vaisseaux de pêche américains le droit de jouir des privilèges accordés dans les ports canadiens tandis que les vaisseaux canadiens se voient privés des mêmes privilèges dans les ports américains.

On ne sait pas encore quelle sera la décision que prendra le cabinet fédéral, mais, en autant qu'on peut le certifier dans les cercles étroitement liés au gouvernement, il est probable qu'en attendant que le gouvernement des Etats-Unis ait retiré ces privilèges jusqu'ici accordés aux vaisseaux de pêche canadiens dans les ports des Etats-Unis, le gouvernement canadien adoptera la même politique.

Pour alimenter les troupeaux

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Québec, 29. — L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, J.-Antonio Grenier, sous-ministre, et les représentants des sociétés coopératives de la province ont discuté aujourd'hui le problème de procurer du fourrage pour nourrir les bestiaux.

M. Meighen s'en revient au pays

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 29. — L'honorable Arthur Meighen, premier ministre du Canada, s'embarquera demain sur le "Carmen", pour revenir au Canada, après avoir assisté à la conférence impériale des premiers ministres d'outre-mer, à Londres. Ce n'est qu'avant-hier soir que le premier ministre a changé la date de son départ. Il devait s'embarquer jeudi sur l'"Empress of France", avec l'honorable C. B. Ballantyne, ministre de la Marine.

On n'a encore fait aucun rapport officiel de la conférence. Il est entendu cependant que l'on a conclu des arrangements pendant ces derniers jours au sujet de la politique navale. L'on a décidé de nouveau que chacun des Dominions devait être responsable de la défense de ses côtes.

L'on parle encore beaucoup des probabilités de tenir une assemblée préliminaire à Londres avant la conférence du désarmement qui sera tenue à Washington, mais il n'y a pas eu de déclaration officielle à ce sujet.

Sous le coup d'une grave accusation

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 29. — Me J. Noël Beauchamp, avocat de la Commission des Liqueurs de Québec a donné des instructions hier après-midi pour que M. Dioudonné Sayer, de Hull soit arrêté et traduit devant le recorder Desjardins.

La comparution a eu lieu ce matin et le prévenu fut relâché sur parole jusqu'au 8 août prochain.

Sayer est accusé d'avoir tenté de tromper les fins de la justice en sollicitant et obtenant une somme de dix dollars de M. Alfred Paquette, restaurateur de Hull, pour consentir, de son côté, à ne pas comparaitre comme témoin contre Paquette dans une cause intentée contre le restaurateur par la Commission des Liqueurs, pour infraction à la loi provinciale des liqueurs, dans laquelle cause Sayer était l'informateur et le principal témoin.

LA REPONSE DE L'ANGLETERRE

Lloyd George demande à la France d'expliquer ses intentions

LE PROBLEME SILESIEN

Rome prend la même attitude que l'Angleterre sur cette question

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 29. — Ce soir, le premier ministre Briand a transmis à lord Harding, l'ambassadeur britannique, la réponse de la France, approuvée par le cabinet, cet après-midi, à la dernière note du gouvernement anglais concernant l'envoi de renforts dans la zone de la Haute-Silésie, qui a été présentée, ce matin, au ministère des Affaires étrangères.

La note anglaise protestait contre l'action de la France en voulant envoyer des troupes en Haute-Silésie sans agir conjointement avec ses autres alliés. Elle rappelait à la France que le président Millerand, après l'invasion de Francfort, avait promis de consulter avec ses alliés à l'avenir.

La note, qui contenait une douzaine de pages, demandait à la France une explication de ses intentions, considérant que la franchise était essentielle pour la continuation de la coopération entre les alliés.

L'ATTITUDE DE ROME

Rome, 29. — Le comité des Affaires étrangères de la Chambre des députés a discuté aujourd'hui la question de la Haute-Silésie et a décidé d'adhérer à l'attitude anglaise de ne pas envoyer d'autres troupes en Haute-Silésie avant la réunion du conseil suprême allié.

LA NOTE ANGLAISE

Londres, 29. — La controverse entre les gouvernements anglais et français relativement à la question silésienne est revenue à un stade critique. Le dernier document produit en cette affaire est la note de lord Curzon, secrétaire des Affaires étrangères, envoyée par le cabinet britannique et adressée au gouvernement français. On dit que c'est un document rédigé en un style vigoureux.

La note rappelle la présentation de la note française à l'Allemagne, le 16 juillet, dans laquelle la France attirait l'attention de l'Allemagne sur l'attitude menaçante des troupes allemandes en Haute-Silésie, et cela sans aucune consultation préalable avec les alliés de la France. On dit que ce fut là le premier manquement à la politique de coopération suivie jusqu'ici.

Le cabinet britannique rappelle au gouvernement français la fermeté avec laquelle la Grande-Bretagne a toujours adhéré au principe de coopération étroite et de conversations étroites des gouvernements alliés, et la note exprime beaucoup de surprise dans le changement d'attitude de la part du gouvernement français, surtout à ce stade alors qu'on a reconnu au début de la semaine le principe de coopération étroite des deux gouvernements.

La note rappelle l'incident de l'occupation de Francfort, en avril 1920 par les Français, alors que M. Millerand, premier ministre à cette époque, promit que le gouvernement français ne prendrait plus aucune décision d'agir séparément sur des questions qui intéressaient tous les alliés. La note exprime aussi beaucoup de surprise relativement à l'un des communiqués français, mercredi dernier, auquel la Grande-Bretagne peut très facilement prêter au gouvernement français une intention peu amicale.

La Grande-Bretagne demande que l'alliance, cimentée dans des sacrifices sans bornes, soit continuée sur les mêmes lignes de confiance mutuelle, pour lesquelles la Grande-Bretagne fera n'importe quelle concession au gouvernement français si celui-ci veut seulement instruire le gouvernement anglais des desirs de la France.

(A suivre à la page 7)

Immenses pertes de bois

(Dépêche de la Presse Canadienne)
New Castle, 29. — Des vingt-deux millions de pieds de bois appartenant à la Fraser Company et qui se trouvaient placés sur les quais et dans les cours de la compagnie, situées sur les rives de la rivière Miramichi, il ne reste plus qu'environ trois millions de pieds aujourd'hui, à la suite d'un violent incendie qui a ravagé la région depuis quelques années.

Il a été impossible de se procurer des renseignements auprès de la compagnie, relativement aux pertes que représentent les dommages subis, mais on croit que ces pertes sont suffisamment couvertes par les assurances.

Relevé de ses fonctions

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Toronto, 29. — Agissant au nom des exécuteurs testamentaires de feu James Livingston, de Baden, M. W. Lawr a obtenu ce matin, de l'honorable juge Kelly, un ordre relevant M. E. R. C. Clarkson de ses fonctions de liquidateur de la maison Livingston.

M. Lawr a aussi obtenu un second ordre de M. George M. Lee, renvoyant l'action de M. Livingston versus M. Livingston, sur le consentement des parties, sans frais.

DECISIONS DU CONSEIL PRIVE

Il permet d'en appeler d'une décision de la Cour d'Alberta

LA COUR SUPREME

Elle déclare ne pas avoir juridiction dans les causes criminelles

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 29. — M. Geoffrey Lawrence a présenté aujourd'hui devant le Conseil Privé, une demande pour droit d'en appeler dans une cause du Roi contre la National Bell Liquor Company. Les défendeurs qui sont des exportateurs de liqueurs avaient été déclarés coupables d'avoir eu des liqueurs en vente à Edmonton, et l'on avait ordonné la saisie des liqueurs.

Cette demande n'a reçu aucune opposition, les pétitionnaires ayant agréé de payer les frais en ce qui concerne les procureurs et les clients.

Lord Haldane, président du Conseil Privé, a fait les remarques suivantes: Vous demandez le droit d'en appeler de la décision de la cour Suprême du Canada et de la cour de l'Alberta, en vertu de la loi des Liqueurs de l'Alberta. La Couronne ne met pas en doute que la loi est ultra vires, mais il se peut que les défendeurs le fassent. Ce qui est arrivé, c'est que la cour de l'Alberta a procédé au moyen de certificats, et vous dites que la cour de l'Alberta a procédé au moyen de certificats, et nous disons qu'elle a eu tort. Vous vous êtes adressés ensuite à la Cour Suprême qui vous a répondu qu'elle ne pouvait entendre votre appel. Je suppose que vous voulez soulever deux questions: d'abord les mérites du certificat que vous soulevez directement de la cour de l'Alberta parce que la cour Suprême ne peut vous entendre, puis vous voulez faire décider si ce n'est pas trop négliger une chose que de dire que la cour Suprême n'a aucune juridiction sur elle parce qu'elle tombe sous les dispositions du code criminel. Vous voulez faire réviser ces deux décisions par ce tribunal, et vous suggérez d'accorder un double droit d'appel.

"Leurs Seigneuries sont disposées à croire que vous avez droit à cet appel et par conséquent vous permettez d'en appeler des décisions déjà rendues."

D'EAUJEU vs DESSAULLES

Londres, 29. — Le Conseil Privé a permis aujourd'hui l'appel dans la cause de De Beaujeu contre Dessaules. Il a déclaré qu'il ferait connaître ses raisons plus tard.

Les parties avaient procédé en vertu d'une fausse interprétation de la loi, et personne n'était à blâmer dans ce cas.

NOUVELLES MONDIALES

ANGLETERRE

L'incident Northcliffe provoqué des développements sérieux. — Lloyd George nie les prétendues déclarations de l'éditeur anglais, et celui-ci nie également ce qu'on lui impute. Une note en réponse à la dernière note française au sujet de la Haute-Silésie. — Rien de nouveau sur le problème irlandais.

IRLANDE

Aucune autre discussion des propositions britanniques avant la réunion au complet du Dail Eireann. — Mandats d'amener émis contre les autorités militaires anglaises.

FRANCE

Briand remet à lord Harding la réponse de la France au sujet de la question des renforts.

CANADA

L'honorable M. King, chef du parti libéral, parle hier soir, à Tilsonburg, Ont., et attaque vigoureusement la politique tarifaire du gouvernement Meighen. — Ottawa usera de représailles envers les vaisseaux de pêche américains. — Le récit de la tragédie du mont Eon.

NOUVEAUX FILS DE LA JUSTICE

Le Ku Klux Klan terrorise, dans l'Etat du Texas, les gens mal famés

TOUT LE MONDE EN EST

Les gens en sont réduits à se masquer et à se dire du Ku Klux Klan

(Dépêche de la Presse Associée)
Texas, 29. — La controverse à propos du Ku Klux Klan dont le terrorisme après la guerre civile n'a été oublié de personne. Cette bande opère à nouveau depuis quelques semaines, mais ses opérations sont secrètes.

Les supplices que les sectateurs du Ku Klux Klan infligent à leurs victimes consistent dans le fouet, et à goudronner le corps pour l'empêcher d'être vu. Et il est remarquable comme toutes leurs victimes sont pour la plupart des gens mal famés, batteurs de femmes, bigames, joueurs et impudiques. Quelquefois on donne un avis préalable, mais pas toujours. Les blancs sont généralement plus victimes du Ku Klux Klan que les noirs. Il n'y a cependant aucune distinction de race ni de nationalité.

A Goose Creek, deux mineurs, B. L. Bloomworth et Clam Jones, ont été saisis, sont passés en cour martiale composée d'hommes masqués, ont été trouvés coupables d'être indésirables, puis condamnés à goudronner par tout le corps, ensuite emmenés, enfin placés dans un automobile qu'on a fait renverser.

K. Summings, de Waco, a été surpris par des hommes masqués qui l'ont goudronné et emmené. Le même sort est échü à Benny Pinto, de Fort Worth, ainsi qu'à un mari pour services. Will Stewart, de Goose Creek, a tombé entre les mains des sectateurs du Ku Klux Klan qui l'ont goudronné et emmené. Un nègre, accusé devant les grands jurés, à Belton, d'avoir injurié une blanche, a été fouetté, goudronné et emmené, puis obligé, un placard dans le dos, de battre le pavé jusqu'à minuit. Le placard disait simplement: "Fouetté par le Ku Klux Klan". Ed. Engers, saisi par des hommes masqués pour cruauté envers sa femme, a été fouetté et tenu de quitter la ville après avoir reçu de ses maltraitateurs un billet de banque de dix dollars. Le Dr Paul, médecin de Beaumont, a été emporté dans la campagne où des hommes l'ont goudronné et emmené de plumes. Sommé de quitter la ville, le docteur y est cependant resté.

A Houston, un avocat a été goudronné et emmené par des gens masqués qui l'ont forcé à quitter la ville. W. H. Gooding, commis de banque à Bay City, a été empoigné, goudronné et emmené, comme les autres. J. W. Knight, qui avait reçu le même traitement et l'ordre de vider la place, n'avait pas quitté la ville. Aussi cinq jours plus tard, était-il plus fortement goudronné. R. F. Scott, ancien soldat qui a pris part au combat de Château Thierry, passait à la campagne près de sa maison à Deweyville, quand des hommes masqués descendirent d'un auto, l'empoignèrent et, après l'avoir goudronné et emmené, le déposèrent sur la chaussée d'une ville. La seule femme qu'on sait avoir été une victime du Ku Klux Klan est Mme Beulah Johnson, parait-il, bigame, qu'on a emportée à la campagne, goudronnée au-delà de la ceinture, la chevelure comprise. Les gens sont réduits à déambuler dans les villes avec des masques se disant du Ku Klux Klan. Quatre cents hommes ont ainsi paradié à Dallas. Des avis signés par le Ku Klux Klan sont affichés dans toutes les parties de l'Etat, menaçant quiconque viole la loi.

L'un des bandits serait arrêté

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Windsor, Ont., 29. — Après huit jours d'actives recherches en vue de retracer les bandits qui se sont emparés d'une somme de \$20,000, mercredi dernier, à la succursale de la Banque des Marchands, à Petite Côte, les policiers provinciaux et de Brockville sont parvenus hier à opérer l'arrestation d'un forgeron russe, qui, d'après les limiers, aurait admis avoir pris part au vol.

L'inculpé est Sam Bodneraky et est âgé de 27 ans. Des recherches faites dans sa chambre ont abouti à la découverte d'une valeur de \$3,074 en billets de la Banque des Marchands.

Le chef J. P. Smith, de Walkedville, a déclaré cet après-midi qu'il espérait qu'avant quarante-huit heures il se produirait de nouveaux développements dans cette affaire.

On s'attend à ce que l'arrestation de quatre ou cinq autres bandits impliqués dans ce vol soit opérée d'ici quelques heures.

IL FAUDRA REUNIR LE DAIL EIREANN

Rien ne sera fait avant cela dans la question irlandaise, semble-t-il

LES AUTORITES MILITAIRES

Des mandats d'amener sont émis contre elles pour mépris de cour

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 29. — Eamonn de Valera est toujours silencieux, et la journée s'est passée sans qu'on ne reçoive aucun mot du chef républicain.

On suppose généralement maintenant que rien de nouveau ne sera fait dans la question irlandaise avant qu'on ne libère les membres du Dail Eireann qui sont actuellement emprisonnés, après quoi une réunion générale de tous les membres de ce parlement sera convoquée.

Depuis quelques jours, de Valera a discuté les propositions de paix avec tous les membres qu'il pouvait atteindre du "cabinet" républicain, et on croit que lorsque la réunion générale du Dail Eireann sera convoquée pour décider quelle décision doit être prise sur les propositions britanniques il sera en mesure de présenter les vues de ses collègues en même temps que les siennes propres.

Les négociations de paix ont été temporairement reléguées à l'arrière-plan par l'action militaire extraordinaire des autorités militaires de l'Irlande. — Le général sir Nevill Macready, le major général sir Edward Strickland et autres, — ignorant l'ordre du maître des requêtes en ne se présentant pas suivant les brefs d'habeas corpus que ce dernier avait émis contre eux relativement à la sentence de mort prononcée contre John Egan.

On discute beaucoup sur l'action que prendra la Cour à ce sujet, vu que l'arrestation de ces personnes pour mépris de Cour entraînerait des technicalités légales qui pourraient bien entraîner une Cour martiale.

CONTRE LES AUTO-RITES ANGLAISES

Dublin, 29. — Des mandats d'amener ont été émis contre le général sir Nevill Macready, commandant des forces anglaises en Irlande, et le major-général sir Edward P. Strickland, commandant des forces anglaises dans le Munster. Le sergent Hanna, procureur des intimes et aussi gouverneur de la prison de Limerick, contre qui un semblable mandat a été émis, a donné avis qu'un appel de cette décision sera présenté à la Chambre des Lords.

La cause est le résultat du défaut des intimes de répondre aux brefs d'habeas corpus ordonnant de produire John Egan en cour aujourd'hui.

Le sergent Hanna a déclaré au maître des requêtes, de la part du général Macready, qu'en attendant la solution des procédures, la sentence ne serait pas exécutée.

Le maître des requêtes n'a cependant pas voulu écouter le sergent Hanna et il a déclaré qu'il y avait mépris de cour sans précédent dans l'histoire de la loi anglaise, et il ordonna l'émission des brefs d'amener.

On ne sait pas quelle sera la prochaine mesure prise dans cette cause. Dublin n'est pas sous la loi martiale et on présume que le général Macready, qui est actuellement à Londres, et les autres contre qui des brefs ont été émis, sont susceptibles d'être arrêtés.

On dit que des appels seront inscrits non seulement contre les brefs d'habeas corpus, mais aussi contre les brefs d'amener.

ELLE A ETE FUSILLÉE

Londres, 29. — Mme W. J. Lindsay, veuve d'un grand terrien de Cork, qui a été enlevée de chez elle, à Coachford, au mois de février dernier, par trois hommes armés, a été fusillée comme espionne, selon une information donnée aujourd'hui par le Dail Eireann.

L'enlèvement de Mme Lindsay avait été annoncé dans une dépêche de Londres, le 18 février dernier. Sa maison, propriété considérable, avait été brûlée. On a supposé que le Sinn Féinn était responsable et de l'enlèvement et de l'incendie, étant donné que Mme Lindsay passait pour avoir renseigné la police sur une embuscade tendue à Drispray.

En mars, le major-général Sir Edward Peter Strickland, commandant les troupes à Munster, avait reçu de Mme Lindsay la lettre suivante: "Cher Sir Peter: J'apprends que deux autres hommes de l'embuscade de Drispray, Dennis Murphy et James Barrett, doivent subir leur procès demain. Voudriez-vous, pour mon plaisir, les épargner. Je vous en prie, car si les deux hommes sont acquittés je pourrai gagner ma demeure, sinon je ne puis rien assurer de ma vie."

Rien n'avait été su de Mme Lindsay depuis cette lettre. Ce n'est que la semaine dernière que se souvint

LA TRAGEDIE DES MONT. ROCHEUSES

Mme Stone reprend des forces et peut raconter le triste accident

LE CORPS DU DR. STONE

C'est le Dr Stone qui est tombé et il fut impossible de le sauver

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Marvel Creek, 29. — Le correspondant du "Herald" de Calgary, dépêché sur la scène de la tragédie de Mme Stone et de son mari, le Dr Stone, a télégraphié le rapport suivant à son journal, aujourd'hui:

"Souffrant de la faim et d'un choc nerveux, Mme Stone repose dans un camp improvisé, sur le versant du mont Eon, tandis que les sauveteurs qui l'ont rescapée de l'impasse où elle se trouvait sont occupés à construire un radeau qui devra la transporter sur le lac Marvel, la première étape de 55 milles à parcourir pour atteindre un lieu habité. Les recherches pour retrouver le corps du Dr Stone n'ont jusqu'ici produit aucun résultat, et on perd tout espoir de le retrouver. On croit que les recherches seront pour le moment abandonnées jusqu'à ce qu'une équipe mieux aménagée entreprenne des recherches plus complètes."

"Mme Stone est actuellement en bonne condition. Elle est faible, mais le Dr Bell, de Winnipeg, considère qu'elle est hors de danger. Bien qu'elle n'ait dormi qu'une heure depuis qu'on la retrouvée, dimanche dernier, et qu'elle ait pris très peu de nourriture depuis ce temps, Mme Stone a pu raconter un peu ce qui s'est passé dans cette tragédie. Cependant, elle ne parle que par intervalle, elle est encore très faible."

"L'escouade d'alpinistes qui s'est lancée à sa recherche est composée du général Mitchell, chef du club des Alpinistes du Canada; Dr Bell, Bill Payto, Game-Warden, Randolph Rammer et un guide suisse du lac Louise, Billy Childs, de Banff, et les constabulaires Padden et Billy Kerr."

"L'accident est survenu le samedi, 16 juillet, et ce n'est que le dimanche soir qu'on le réalisa. Mme Stone a pu raconter ce qui s'est produit. Vendredi, en compagnie de son mari, elle commença l'ascension du versant est du mont Eon, près du mont Assiniboine. Ils établirent un camp sur le versant de la montagne, et le samedi matin ils commencèrent pour de bon l'ascension qu'ils avaient projeté de faire. Ils n'étaient pas liés par des câbles, chacun faisant lui-même l'ascension. Dans l'après-midi, ils étaient presque au sommet, et ils devaient gravir une pente presque verticale. Mme Stone était quelque peu en avant de son mari et comme elle se tournait vers lui pour discuter ce qu'il fallait faire, elle le vit tomber, et son corps roula, le visage frappant plusieurs fois le roc, et elle le vit disparaître dans le gouffre, au-dessous."

"Sans réaliser le danger, Mme Stone se prépara à sauver son mari. Elle se pencha vers lui et commença à descendre lentement, avec précaution. Mais, rendu au bout du câble, elle se trouvait encore dans le vide, et plusieurs milliers de pieds sous elle pour atteindre le fond. Elle tomba mais heureusement, elle vint reposer sur un rebord d'environ quatre pieds de large, tombant d'une hauteur de 10 pieds supplémentaires. C'est là qu'elle passa huit jours sans nourriture aucune et exposée à l'humidité de la crevasse."

Durant cette semaine terrible, les nuages environnèrent plusieurs fois les montagnes, et il y eut des orages électriques d'une violence inouïe. Elle avait depuis longtemps abandonné tout espoir, et c'est grâce à sa forte constitution qu'elle résista. Les alpinistes avaient vainement cherché durant les cinq premiers jours de la semaine, et ce n'est qu'un peu après le dîner, dimanche soir, que Rammer, le guide suisse, trouva Mme Stone. Il attacha solidement un câble et descendit dans le vide, jusqu'au rebord sur lequel reposait Mme Stone. Il enroula le câble autour d'elle, tâche difficile, car Mme Stone avait les membres virtuellement englobés. Puis il commença l'ascension, lentement, pour éviter les secousses. Rendu à un endroit où on pouvait reposer sans crainte, le guide a accompli ce que le général Mitchell appelle un acte des plus audacieux. Le guide prit Mme Stone dans ses bras et redescendit la pente aride, sans aucun accident. C'était le fruit d'une expérience d'une vie aventureuse dans les montagnes."

"Il s'agit maintenant de parcourir une distance de 55 milles pour rendre à Banff. A part le lac Marvel, elle devra être transportée sur un radeau. La route est difficile, car elle provoque qu'elle se trouve si facilement au lac Marvel, il faut parcourir une distance de huit milles sur

(A suivre à la page 7)

CHRONIQUE DES SPORTS

MACK GARNER A REMPORTE
UNE NOUVELLE VICTOIRE

Le coursier de l'écurie E. E. Major et Count Boris se sont livrés une lutte contestée dans l'épreuve principale, à la piste de Laprairie. — Victoire facile de Runfra.

LES COURSES A L'ETRANGER

(Par Louis A. Lortie)

Il n'y avait pas d'épreuve spéciale au programme, hier, à la piste de Laprairie, mais la quatrième course était considérée comme le numéro principal de la matinée et elle s'est terminée par une victoire populaire, alors que Mack Garner le champion vainqueur après une lutte contestée avec Count Boris.

Six "sprinters" prenaient part à cette course et le jockey Pribble dut avoir recours à toute la stratégie possible pour disposer du pur sang de la D. Davis. Doctor D. fut le premier à prendre les devants mais Mack Garner le dépassa au dernier tour. Au dernier tour, Pribble lui fit mûcher tout le terrain possible mais Mack Garner ne se laissa pas impressionner et remporta la victoire facile. Au début, Lady Felix fut envoyée en avant mais au dernier tour elle a presque crevé et Chantour passa en avant, pour remporter la victoire.

Runfra, appartenant à Mme Wolfe, est finalement parvenu à graduer du rang des novices en gagnant la première course, ouverte aux pur sang de la jeune division. Le descendant de Runnymede était de beaucoup supérieur à ses adversaires et après avoir pris la tête au signal du départ il s'assura de suite un avantage de plusieurs longueurs. Au dernier tour, Taylor lui fit mûcher tout le terrain possible et lorsqu'il passa sous le fil il menait par plus de cinq longueurs sur Rabula, avec Dada comme troisième. Runfra avait été fait gros favori et sa victoire fut fort populaire. Il rapporta un peu plus d'un cent de ceux qui avaient parié sur ses chances.

Six "sprinters" de la division de trois ans ont pris part à la deuxième course et Our Kate a décroché la part du lion pour Mme A. Miller, l'important sur Aunt Deda, avec Combs comme troisième. Les deux premiers se sont livrés une lutte acharnée, mais comme la veille, Aunt Deda a failli au dernier tour. Au début, elle s'était assurée un gros avantage, mais Pauley a amélioré graduellement sa position et en entrant dans la dernière courbe il la dépassa. Foden est parvenu à son fûtet pour essayer de maintenir sa monture en tête mais le pur sang était à bout et il fut même chancelant de conserver la place car Combs allait bien à la fin. Le descendant de Runnymede a perdu de beaucoup du terrain aux courbes, mais Our Kate et Aunt Deda étaient premiers chocs et le vainqueur a payé un peu plus d'un cent de ceux qui avaient parié.

Chantour est finalement parvenu à décrocher une bourse, gagnant l'épreuve ouverte aux pur sang canadiens. Six coursiers y ont pris part et le descendant de Chantour a remporté une victoire facile. Au début, Lady Felix fut envoyée en avant mais au dernier tour elle a presque crevé et Chantour passa en avant, pour remporter la victoire.

La sixième course a été gagnée par Slippery Silver, la sixième par Vansylvia et dans la septième Le Balafre a disposé d'un groupe de "platers" de la jeune division.

VENDREDI, LE 29 JUILLET 1921.

TROISIEME JOUR de la réunion d'été du "MANITOBA JOCKEY CLUB", à Laprairie, P. Qué.

Commissaire représentant la Québec Breeders and Racers Association, John P. Ryan; Commissaires, W. J. Morrison et W. W. Lyles; Juge et Secrétaire des courses, Fred Gerhardt; Juge au départ, Eddy Tribe.

309 PREMIERE COURSE, 5 furlongs. Bourse \$450.00. 3 ans et plus. Valeur au vainqueur \$325.00.

NOM	Pos.	D.	Fin.	JOCKEY	Valeur
Runfra	1	110	110	W. Taylor	325-100
Rubula	2	110	110	N. Foden	145-100
Dada	3	110	110	A. O'Neill	135-100
Mary D.	4	110	110	C. Jacobs	125-100
Worthy of Apollo	5	110	110	C. Jacobs	3345-100

Temp. 1:24.2. Piste rapide.

Parti de \$2.00 sur Runfra a rapporté \$3.50 en premier \$2.50 en deuxième et \$2.50 en troisième. Rubula \$2.75 en deuxième et \$2.75 en troisième. Dada \$2.95 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Runnymede-Zafra appartenant à Mme W. Wolfe et entraîné par W. Wolfe. Au poste de démarrage à minute, Rubula a pris la tête au signal du départ et a gagné facilement. Mary D. fut supérieure aux autres. Dada a bien fini. Mary D. a failli au dernier tour.

310 DEUXIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse \$400.00. 3 ans. Valeur au vainqueur \$325.00.

NOM	Pos.	D.	Fin.	JOCKEY	Valeur
Our Kate	1	105	112	R. Pribble	325-100
Aunt Deda	2	105	112	N. Foden	145-100
Combs	3	105	112	A. O'Neill	135-100
W. Miller	4	105	112	C. Jacobs	125-100
Isabelle Mack	5	105	112	C. Jacobs	3345-100

Temp. 1:24.2. Piste rapide.

Parti de \$2.00 sur Our Kate a rapporté \$4.50 en premier \$2.50 en deuxième et \$2.50 en troisième. Aunt Deda \$2.25 en deuxième et \$2.25 en troisième. Combs \$2.95 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Zeus-Diplomacy appartenant à Mme A. Miller et entraîné par G. E. Miller. Au poste de démarrage à minute, Our Kate a pris la tête au signal du départ et a gagné facilement. Mary D. fut supérieure aux autres. Dada a bien fini. Mary D. a failli au dernier tour.

311 TROISIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse \$400.00. 3 ans et plus. Pur sang canadiens. Valeur au vainqueur \$325.00.

NOM	Pos.	D.	Fin.	JOCKEY	Valeur
Chantour	1	110	110	C. O'Mahoney	325-100
Fair & Warner	2	110	110	N. Foden	145-100
Lady Felix	3	110	110	A. O'Neill	135-100
Alley Way	4	110	110	C. Jacobs	125-100
Last Chance	5	110	110	C. Jacobs	3345-100

Temp. 1:24.2. Piste rapide.

Parti de \$2.00 sur Chantour a rapporté \$3.75 en premier \$2.75 en deuxième et \$2.75 en troisième. Fair & Warner \$3.00 en deuxième et \$3.00 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Chantour-Cognoman appartenant à R. Billard et entraîné par G. Boyd. Au poste de démarrage à minute, Chantour a pris la tête au signal du départ et a gagné facilement. Fair & Warner a bien fini. Lady Felix a grandement failli. Shore Acres n'a pu se rapprocher.

312 QUATRIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse \$400.00. 3 ans et plus. Valeur au vainqueur \$325.00.

NOM	Pos.	D.	Fin.	JOCKEY	Valeur
Mack Garner	1	110	110	R. Pribble	325-100
Count Boris	2	110	110	N. Foden	145-100
W. Miller	3	110	110	A. O'Neill	135-100
Phaetor	4	110	110	C. Jacobs	125-100
Phaetor	5	110	110	C. Jacobs	3345-100

Temp. 1:24.2. Piste rapide.

Parti de \$2.00 sur Mack Garner a rapporté \$3.50 en premier \$2.50 en deuxième et \$2.50 en troisième. Count Boris \$2.10 en deuxième et \$2.10 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Seth-Ekamey appartenant à E. E. Major et entraîné par E. E. Major. Au poste de démarrage à minute, Mack Garner a pris la tête au signal du départ et a gagné facilement. Count Boris a bien fini. Lady Felix a grandement failli. Shore Acres n'a pu se rapprocher.

313 CINQUIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse \$450.00. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$350.00.

NOM	Pos.	D.	Fin.	JOCKEY	Valeur
Slippery Silver	1	110	110	W. Taylor	350-100
Twenty Seven	2	110	110	N. Foden	145-100
Phaetor	3	110	110	A. O'Neill	135-100
Jack Hough	4	110	110	C. Jacobs	125-100
No Trump	5	110	110	C. Jacobs	3345-100

Temp. 1:24.2. Piste rapide.

Parti de \$2.00 sur Slippery Silver a rapporté \$3.50 en premier \$2.50 en deuxième et \$2.50 en troisième. Twenty Seven \$2.25 en deuxième et \$2.25 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Arneath II-Supposition appartenant à F. M. McAndrew et entraîné par G. W. Fette. Au poste de démarrage à minute, Slippery Silver a pris la tête au signal du départ et a gagné facilement. Twenty Seven a bien fini. Count Boris a grandement failli.

314 SIXIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse \$400.00. 3 ans et plus. Juments et poulains. Valeur au vainqueur \$325.00.

NOM	Pos.	D.	Fin.	JOCKEY	Valeur
Vansylvia	1	115	115	N. Foden	325-100
Baby Paul	2	115	115	A. O'Neill	135-100
Mary D.	3	115	115	C. Jacobs	125-100
Miss Horner	4	115	115	C. Jacobs	3345-100
Marjorie Mignot	5	115	115	C. Jacobs	3345-100

Temp. 1:24.2. Piste rapide.

Parti de \$2.00 sur Vansylvia a rapporté \$3.40 en premier \$2.40 en deuxième et \$2.40 en troisième. Baby Paul \$2.50 en deuxième et \$2.50 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Ivan the Terrible-Sylvia Dunbar appartenant à P. Hester et entraîné par T. Tennant. Au poste de démarrage à minute, Vansylvia a pris la tête au signal du départ et a gagné facilement. Baby Paul a bien fini. Mary D. a grandement failli.

315 SEPTIEME COURSE, 1 mille et 70 verges. Bourse \$450.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$350.00.

NOM	Pos.	D.	Fin.	JOCKEY	Valeur
La Balafre	1	120	120	A. Jacobs	350-100
Mandarin's Coat	2	120	120	N. Foden	145-100
Housefield	3	120	120	A. O'Neill	135-100
Steele	4	120	120	C. Jacobs	125-100
Monie N.	5	120	120	C. Jacobs	3345-100

Temp. 1:34.4. Piste rapide.

Parti de \$2.00 sur La Balafre a rapporté \$3.40 en premier \$2.40 en deuxième et \$2.40 en troisième. Mandarin's Coat \$2.50 en deuxième et \$2.50 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Ivan the Terrible-Sylvia Dunbar appartenant à P. Hester et entraîné par T. Tennant. Au poste de démarrage à minute, La Balafre a pris la tête au signal du départ et a gagné facilement. Mandarin's Coat a bien fini. Mary D. a grandement failli.

316 SEPTIEME COURSE, 1 mille et 70 verges. Bourse \$450.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$350.00.

NOM	Pos.	D.	Fin.	JOCKEY	Valeur
La Balafre	1	120	120	A. Jacobs	350-100
Mandarin's Coat	2	120	120	N. Foden	145-100
Housefield	3	120	120	A. O'Neill	135-100
Steele	4	120	120	C. Jacobs	125-100
Monie N.	5	120	120	C. Jacobs	3345-100

Temp. 1:34.4. Piste rapide.

Parti de \$2.00 sur La Balafre a rapporté \$3.40 en premier \$2.40 en deuxième et \$2.40 en troisième. Mandarin's Coat \$2.50 en deuxième et \$2.50 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Ivan the Terrible-Sylvia Dunbar appartenant à P. Hester et entraîné par T. Tennant. Au poste de démarrage à minute, La Balafre a pris la tête au signal du départ et a gagné facilement. Mandarin's Coat a bien fini. Mary D. a grandement failli.

317 SEPTIEME COURSE, 1 mille et 70 verges. Bourse \$450.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$350.00.

NOM	Pos.	D.	Fin.	JOCKEY	Valeur
La Balafre	1	120	120	A. Jacobs	350-100
Mandarin's Coat	2	120	120	N. Foden	145-100
Housefield	3	120	120	A. O'Neill	135-100
Steele	4	120	120	C. Jacobs	125-100
Monie N.	5	120	120	C. Jacobs	3345-100

Temp. 1:34.4. Piste rapide.

Parti de \$2.00 sur La Balafre a rapporté \$3.40 en premier \$2.40 en deuxième et \$2.40 en troisième. Mandarin's Coat \$2.50 en deuxième et \$2.50 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Ivan the Terrible-Sylvia Dunbar appartenant à P. Hester et entraîné par T. Tennant. Au poste de démarrage à minute, La Balafre a pris la tête au signal du départ et a gagné facilement. Mandarin's Coat a bien fini. Mary D. a grandement failli.

318 SEPTIEME COURSE, 1 mille et 70 verges. Bourse \$450.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$350.00.

NOM	Pos.	D.	Fin.	JOCKEY	Valeur
La Balafre	1	120	120	A. Jacobs	350-100
Mandarin's Coat	2	120	120	N. Foden	145-100
Housefield	3	120	120	A. O'Neill	135-100
Steele	4	120	120	C. Jacobs	125-100
Monie N.	5	120	120	C. Jacobs	3345-100

Temp. 1:34.4. Piste rapide.

Parti de \$2.00 sur La Balafre a rapporté \$3.40 en premier \$2.40 en deuxième et \$2.40 en troisième. Mandarin's Coat \$2.50 en deuxième et \$2.50 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Ivan the Terrible-Sylvia Dunbar appartenant à P. Hester et entraîné par T. Tennant. Au poste de démarrage à minute, La Balafre a pris la tête au signal du départ et a gagné facilement. Mandarin's Coat a bien fini. Mary D. a grandement failli.

AUJOURD'HUI, A LAPRAIRIE

(NOTE: Ces pronostics ne sont pas des "tips" mais simplement l'analyse des capacités des inscrits basée sur certaines informations leurs exercices et leurs dernières performances.)

PREMIERE COURSE, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs.

Lam Lawrence 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Dorlin 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Kathleen K. 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

DEUXIEME COURSE, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Rave 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Lillian G. 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Sam Houston 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

TROISIEME COURSE, 3 ans et plus, 6 furlongs.

July Fly 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Sheerana A. 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

QUATRIEME COURSE, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Assumption 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

The Desert 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

CINQUIEME COURSE, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs.

Food Hope 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Vette Walcott 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

SIXIEME COURSE, 3 ans et plus, 11-13 mille.

Handful 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Sue Up 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

SEPTIEME COURSE, 3 ans et plus, 5 furlongs.

Haferty 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Hendon 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Dr. Zah 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

ET 25-25 en troisième. Mandarin's Coat \$3.20 en deuxième et \$3.20 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Sir Wilfrid-Gray Agnes appartenant à M. McKee et entraîné par J. Smith.

Appel de la course à 4:30 heures. Au poste de démarrage à minute, La Balafre a pris la tête au signal du départ et a gagné facilement. Mandarin's Coat a bien fini. Housefield n'a pu se rapprocher. Sue a failli.

Retirés: Laxy Baby, Duke of Shelby.

Voici la liste des inscrits aux épreuves de cet après-midi:

PREMIERE COURSE, \$400, 3 ans et plus, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Pam Lawrence 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Kathleen K. 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Bailey 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Lady Lovett 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Dorlin 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Tige 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Mary Erb 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Windsor Chance 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

DEUXIEME COURSE, \$400, 4 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs.

Lillian G. 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Sir Laurence 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Sir Adam 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Sam Houston 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Rave On 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Counsel 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Silex H. 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Altamira 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Aussi éligibles: Ned Mileybright 111, Clean Sweep 109, Montague 114, Debit 109, Baccarat 106.

TROISIEME COURSE, \$450, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs.

Fawcett 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Tony Beau 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

July Fly 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Sherman A. 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Arietta 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Frisolous 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Wilton Arrow 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Glenn 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

QUATRIEME COURSE, \$500, 3 ans et plus, Handicap, 6 furlongs.

Horace Lerch 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Sedgwick 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

First Pullet 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

American Eagle 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Rameau 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

The Desert 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Assumption 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Aussi éligibles: Secaywa 104, Ma-Track 112, Douglas Fairbanks 109, Mildred Euretta 112, Financial Rooster 114.

SIXIEME COURSE, \$450, 3 ans et plus, 1-1 1/2 mille.

Plantard 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Handful 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Starkie 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

McAdams 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Str Up 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

Royden 101 1/2 à un fûtet au mieux de la journée.

SEPTIEME COURSE, \$400, 3 ans et plus, 5 furlongs.

CHRONIQUE DES SPORTS
(Suite de la 2^{ème} page)UN SAVANT FRANÇAIS
DELAISSE

Une interview de M. Brandy

Que faudrait-il faire pour aider M. Brandy à poursuivre ses recherches? Un rédacteur de la "Liberté" est allé le demander à l'illustre savant.

"Abandonnant un instant une expérience mystérieuse à nos yeux de profane, l'éminent professeur, cheveux blancs un peu grisés, binocle d'écaillé encastrant des yeux bleus à reflets métalliques, nous accorde, avec la modestie délicate qu'on lui connaît, que tout n'est pas pour le mieux dans son installation actuelle. La vieille demeure, l'épave de caves, tremble de tous ses murs à l'usage de chaque autobus, ce qui oblige à suspendre les appareils au plafond à l'aide de tubes de caoutchouc; l'hiver, un poêle à gaz chauffe si mal l'énorme pièce que le savant doit, pour ne point geler, recourir à des exercices de force en utilisant ses tubes de caoutchouc à la manière d'un appareil Sandow; enfin, l'obligation où se trouve le professeur de faire des cours, pour avoir droit à ce laboratoire si peu confortable, lui fait perdre bien des heures précieuses.

—Si donc, mon cher maître, on pouvait vous doter d'un budget suffisant pour installer ailleurs un laboratoire digne de vos recherches... —Mais non, mais non, proteste doucement le vieux savant, je suis trop âgé pour m'installer ailleurs. Il me faudrait deux ans pour opérer un tel déménagement et deux ans, à mon âge, cela compte! Non, non, comprenez-moi bien, je ne réclame qu'une chose, ou plutôt deux, oui, deux: un préparateur et un mécanicien, mais qui me font absolument défaut... —L'Université ne pourrait-elle vous les procurer facilement?

—Non, car je suis ici dans une institution privée. Le préparateur que me donnerait l'Université n'aurait donc aucun avenir. Ce que je cherche c'est un jeune homme un peu versé dans les sciences, que je formerais et qui m'aiderait dans mes recherches. —Il me semble que l'honneur de travailler avec vous devrait susciter des dévouements par centaines?

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

—Oh bien sûr, j'apprendrais à ce jeune homme quelques petites choses. Mais si les expériences que je tente en ce moment ne réussissent pas, que lui restera-t-il? Pourtant ce pourrait être intéressant pour lui à d'autres titres. Quant au mécanicien, j'aurais à l'employer tous les jours, mais pendant si peu de temps qu'il me faudrait un praticien retiré du service par exemple, possédant déjà à peu près de quoi vivre et très dévoué.

LES SUISSES CELEBRERONT LEUR
ANNIVERSAIRE D'INDEPENDANCE

A cette occasion, ils se réuniront, lundi, le 1^{er} août, au consulat suisse, où aura lieu une fête d'un caractère absolument intime et privé. — La signification de la fête. — Quelques mots d'histoire sur l'indépendance de la Suisse.

Lundi, le 1^{er} août, les membres de la colonie suisse de Montréal célébreront, comme à l'ordinaire, la fête de l'indépendance de leur pays.

Tous les Suisses résidant en cette ville et dont l'adresse est connue, ont reçu une carte d'invitation à assister à cette fête qui aura lieu au consulat de Suisse et qui revêtira un caractère purement familial et privé.

Il n'y aura à cette occasion ni parade, ni aucune autre manifestation extérieure, parce que les Suisses résidant à l'étranger veulent célébrer leur fête nationale avec la même cachet de simplicité avec laquelle elle est célébrée sur le sol natal.

Là-bas, en effet, le soir du 1^{er} août, point de processions, de banquets ou de discours, mais les cloches des églises sonnent à toute volée pour commémorer ce grand jour de l'indépendance. Des feux de joie sont allumés sur les collines et les sommets des montagnes et, groupés autour de ces feux, hommes, femmes et enfants de la Suisse entonnent leurs chants patriotiques.

Cependant, M. le consul de Suisse et quelques autres orateurs adresseront la parole aux membres de la colonie qui assisteront à cette fête et ils insisteront surtout sur la signification qu'elle comporte.

L'on sait que l'indépendance de la Suisse date du 1^{er} août 1291. Après la mort de Rodolphe d'Habsbourg qui avait accordé aux cantons forestiers de grandes libertés, ces derniers se

virent refuser par ses successeurs le droit de jouir de ces libertés de la part des gouverneurs de la ville d'Autriche envoyèrent dans ces cantons pour les représenter.

C'est pourquoi le soir du 1^{er} août, des représentants des trois cantons d'Uri, Schwytz et Unterwald se réunirent dans une plaine, connue sous le nom de Guiltli, et ils jurèrent de mettre en commun tous leurs efforts pour résister à la tyrannie et conquérir leurs libertés.

Ce fut là le noyau de la Confédération suisse et le pacte qui fut conclu alors a toujours existé depuis. D'autres cantons sont venus plus tard, dans le cours des siècles, se joindre à ces premiers cantons et la Suisse en compte aujourd'hui vingt-deux avec une population totale de plus de trois millions d'âmes.

La république suisse est la plus ancienne des républiques existant aujourd'hui et elle est l'un des pays les plus démocratiques du monde.

Bien que les Suisses, fortement attachés à leur sol et à leurs montagnes, ne cherchent pas en général à quitter leur pays, un bon nombre cependant ont voulu tenter fortune ailleurs et ceux qui se sont dirigés vers le Canada y ont retrouvé jusqu'à un certain point une seconde patrie, puisque les paysages, les fleuves et les montagnes, la langue qu'en parle et les libertés dont y jouit quoique respectueux, tout leur rappelle la patrie absente.

LE CONGRES DES SERVICES
SANITAIRES DE LA PROVINCE

Ce congrès a eu lieu à Chicoutimi, les 28 et 29 courants. — Un grand nombre de médecins de toutes les parties de la province. — D'importants travaux et rapports. — Rapport de la campagne antivénérienne.

(Dépêche spéciale)
Chicoutimi, 29. — Le neuvième congrès des services sanitaires de la province s'est terminé ce soir après deux jours d'assises. Environ cent trente-cinq médecins ont pris part à ce congrès, dont l'importance n'a pas échappé à quiconque a pu prendre connaissance de l'objet des études soumises au congrès. Trois principales questions ont retenu cette assemblée des médecins de la province, savoir la mortalité infantile, la tuberculose et les maladies vénériennes.

Le Dr Edmond Savard, député de Chicoutimi aux Communes, a présidé le congrès. D'importants rapports et d'intéressantes études ont été soumis aux congressistes, notamment par le Dr J. de Varenne, par le Dr J. W. Bonnier, par le Dr Eugène Gagnon, statisticien sur l'allaitement maternel; par le Dr J. Vaillancourt, syphilis oculaire; par M. Maurice Olivier, logements ouvriers; par le Dr H. Paillard, le travail et ses conditions; par le Dr Odilon Lecière, diagnostic précoce de la tuberculose chez les enfants; par le Dr René de Motet, la tuberculose à l'école; par M. V. Fournier, le drainage à la campagne; par le Dr T. Savary, le drainage de la ferme; le Dr A. Bernier, création d'un laboratoire pour la prophylaxie des maladies; par le Dr L. A. Chabot, transmission de la tuberculose à l'homme; par le Dr A. Cousin, tuberculose à l'école; par le Dr J. E. Laberge, désinfection. Le Dr E. Merri Désautels a présenté un rapport au nom du comité de la sauvegarde de l'enfance et le Dr J. A. Baudouin a fait une conférence sur la mortalité infantile et la tuberculose avec projections lumineuses. Le Dr J. A. Ranger, de Montréal, sous-directeur de la campagne antivénérienne, a soumis un rapport des activités de cette campagne, et ce rapport nous le résumons :

Statistiques depuis le début de la campagne jusqu'au 1^{er} juillet 1921 (3 mois)

Laboratoires: Nombre total d'analyses... 6,547

Dispensaires: Nombre de patients admis... 3,135

Conférences: Avec projections cinématographiques, scientifiques et transparents... 50

A une assistance de... 40,508 personnes.

Declarations de cas: Ont été déclarés... 4,150

Cas de maladies vénériennes, dont: syphilis... 1,873

Elle-même... 2,196

Chancres mou... 81

Quelques pourcentages sur la déclaration des cas:

Sexe: Nationalité: Hommes 81% Canadienne 77%

Femmes 19% Etrangère 23%

Age: De 0 à 10 ans 1%

De 11 à 15 ans 3%

De 16 à 20 ans 18%

De 21 à 25 ans 30%

De 26 à 30 ans 22%

De 31 à 40 ans 10%

De 41 et au-dessus 7%

Etat: Célibataires 64%

Mariés 32%

Veufs 4%

Sources de la maladie: Prostitution commercialisée 34%

Prostitution clandestine 36%

En mariage, du mari 6%

De l'épouse 2%

Congénitale 1%

Inconnue 21%

Maladie contractée sous l'influence de l'alcool 25%

Malades sans emploi 45%

rapport des opérations de la lutte antivénérienne pour ses premiers huit mois est encourageant à deux points de vue: d'abord, il prouve que la campagne antivénérienne rend des services appréciables à notre population et puis il démontre que c'est la coopération du clergé, des médecins, de la presse et des industriels de la province, avec le dévouement du personnel de nos hôpitaux qui rendent notre tâche plus facile et plus fructueuse la campagne antivénérienne.

Les services rendus à notre population se peuvent calculer par les rapports mensuels de nos dispensaires, ceux de Montréal et celui de Québec, le nombre de patients admis fut de 3,135, soit près de 400 par mois; le nombre de traitements administrés s'élève à plus de trente mille.

Si nous mettons en compte le nombre de vénériens qui se font soigner chez leur médecin de famille, maintenant qu'ils savent, grâce à notre campagne d'éducation, la gravité du mal dont ils sont atteints, le total serait de beaucoup plus grand.

Il est intéressant de comparer nos résultats à ceux des autres provinces. Des chiffres compilés par le Service de Santé fédéral montrent que le Québec bat la marche dans la voie du progrès: pour janvier, février et mars de l'année 1921, les dispensaires de la province d'Ontario recevaient quatre cent vingt-six vénériens et les dispensaires de la province de Québec neuf cent quarante-quatre, soit la moitié plus. Dans ce même rapport il est fait note spéciale que si le chiffre des vénériens était plus élevé dans la province de Québec que dans aucune autre, cela était dû à ce que la campagne était conduite d'une manière différente.

Ce résultat n'a pu s'obtenir que par un travail de longue haleine. Songez que nous avons parlé et montré nos films à cinquante auditoires comprenant environ cinquante mille personnes adultes. Nous avons distribué par la province 130,000 pamphlets, brochures, affiches, etc. Nous calculons avoir atteint environ cent cinquante mille personnes. La publicité que les journaux nous ont généreusement et gratuitement accordée porte encore plus haut le total de ceux qui ont connaissance de la campagne antivénérienne.

Tout récemment nous avons établi plusieurs dispensaires en dehors des grands centres. Ainsi Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull et Chicoutimi se sont vus dotés de dispensaires modernes où peuvent se présenter les vénériens, et où les indigents sont traités gratuitement, aux frais de la province. Nous ne saurions trop remercier les médecins distingués qui ont bien voulu en prendre charge.

Les heures de dispensaire ont été choisies par les directeurs des dispensaires pour répondre aux besoins locaux.



Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le plus grand et le meilleur hôtel de toutes les Laurentides. Cent nouvelles chambres avec eau chaude et froide. Toutes les commodités modernes. Canotage et Tennis. Autobus pour prendre et conduire les voyageurs à la gare. Ouvert toute l'année. Réservez ou téléphonez. A. ROY Gérant.

Le Canada

MONTREAL, Samedi, 30 Juillet 1921.

Les Fermiers-Unis de l'Ouest

On peut voir dans l'organisation du nouveau gouvernement de l'Alberta tous les dangers du parti fermier tel qu'on le comprend dans l'Ouest.

C'est un fait d'abord que, sans chef et sans programme, ce parti a pu faire élire une majorité de députés par l'appel aux préjugés de classe.

Sans savoir qui la gouvernerait, ni comment elle serait gouvernée, la population de trente-huit comtés a voté pour des candidats fermiers, sans autre considération que le fait qu'ils étaient des fermiers.

Les fermiers de l'Ouest ont des intérêts qui ne sont pas les nôtres.

Ils ont à leur tête des hommes qui sont étrangers aux meilleures traditions canadiennes, qui n'habitent le Canada que depuis peu, et dont l'effort se concentre sur l'Ouest.

On l'a vu au choix du premier ministre de l'Alberta.

On a choisi M. Greenfield, né en Angleterre, et qui n'est passé au Canada qu'en 1892. On hésitait entre lui et un ex-Américain.

Mas de bons Canadiens, tenant au sol par plusieurs générations, pas !

Quant aux ministres de M. Greenfield, les pourra-t-il trouver parmi les siens ?

Un fermier peut-il être procureur-général, quand ce poste exige des connaissances légales ?

Le mouvement fermier, qui est essentiellement un mouvement de classe, est une grave erreur en politique.

Mais il devient un véritable danger quand il est aux mains d'étrangers qui ne peuvent se soucier des intérêts généraux du pays.

Des réponses immédiates

L'hon. M. King fait en ce moment une tournée politique dans le centre d'Ontario. Dans son premier discours, il s'est surtout occupé de traiter la question constitutionnelle et il a démontré une fois de plus que l'hon. M. Meighen n'a aucun mandat du peuple et qu'il a usurpé le pouvoir à Ottawa.

Dans ses discours subséquents, l'hon. M. King a discuté tous les détails de l'administration fédérale et il a pris une attitude énergique et précise sur toutes les grandes questions qui sont de ce domaine.

Au lendemain de son premier discours, la "Gazette", croyant le trouver en faute, lui reprochait de manquer de précision et de ne pas se prononcer sur les grandes questions du jour.

Elle le sommait notamment de dire ce qu'il pensait de la nationalisation des chemins de fer et de la marine marchande.

Par un curieux effet du sort, au moment même où le rédacteur de la "Gazette" écrivait son article, l'hon. M. King prononçait un discours à Brampton, précisément sur ces deux questions.

Et il y réaffirmait son opposition nette et claire à la politique d'une marine marchande à une époque comme celle-ci et à la façon dont le gouvernement Meighen s'est comporté vis-à-vis des chemins de fer.

On n'aurait su demander une réponse plus précise et plus immédiate aux scrupules affectés de la "Gazette".

Mais le confrère était mal venu, de toute façon, d'exprimer des doutes à ce sujet ; car il n'a pas pu oublier la lutte faite par l'opposition libérale à la dernière session.

Ces deux questions — celle des chemins de fer de l'Etat et celle de la marine marchande — ont donné lieu à des discussions prolongées qui ne pouvaient laisser aucun doute sur l'attitude du parti libéral.

L'opposition a passé toute une nuit, l'an dernier, à combattre la continuation de la politique de la marine marchande ; et ce n'est que par la clôture que M. Ballantyne a pu faire voter les huit millions qu'il demandait à cet effet.

Quant aux chemins de fer de l'Etat, les discussions se sont multipliées dans l'espoir d'obtenir les renseignements voulus ; et là encore le gouvernement Meighen s'est servi de sa docile majorité pour l'imposer à l'opposition.

L'attitude du chef et du parti libéral, sur ces deux questions, est parfaitement connue ; mais il est amusant de voir comme le hasard a permis à la "Gazette" d'obtenir les réponses qu'elle sollicitait au moment même où elle posait sa question.

Causes de conflits

Tandis que l'on discute le désarmement en Europe, les menaces de guerre sont nombreuses.

En ce moment, c'est la question des frontières de la Pologne qui est la plus discutée. Il est regrettable que les gouvernements français et anglais n'aient pu se mettre d'accord à ce sujet et qu'il se dessine un dissentiment assez vif.

On ne sait ce qui se passe en Allemagne ; mais ce peuple industriel et énergique s'est mis à l'oeuvre pour refaire son état économique et il est très certain que toutes dissensions même légères entre les Alliés d'hier ne peuvent que réjouir l'ennemi.

La Russie est restée le grand inconnu vu la difficulté où l'on est d'en avoir de nouvelles précises. Les armées bolchévistes ont réussi à défendre tout le territoire et l'organisation communiste de cet immense pays se poursuit.

Dans les Balkans, on a le perpétuel conflit auquel rien ne semble pouvoir mettre fin.

La Grèce se bat avec la Turquie et les sympathies des Alliés doivent hésiter entre le peuple musulman et le souverain grec germanophile.

La question irlandaise est encore angoissante ; mais on espère du moins de ce côté une entente à la suite des conférences de Londres.

On le voit, les causes de conflits possibles et les dissensions entre peuples sont encore nombreuses.

La force suprême que représentaient les Alliés durant la guerre s'est désagrégée pour faire place aux intérêts de chaque peuple ; et il semble que la paix définitive soit plus difficile à établir qu'il ne l'a été de mettre fin à la guerre armée.

Si la réunion des représentants du Japon, de l'Angleterre et des Etats-Unis à Washington, peut donner des résultats sérieux et régler la question de la concurrence navale, elle sera d'une inestimable valeur. Mais il faudra aussi une entente plus étroite entre les grandes puissances de l'Europe pour assurer la paix sur terre comme sur mer.

Feu l'hon. M. E. Bernier

L'hon. M. E. Bernier, qui vient de mourir à Saint-Hyacinthe, a joué longtemps un rôle considérable dans la politique canadienne.

Député pendant vingt-deux ans au parlement fédéral, M. Bernier avait été appelé en 1900 à faire partie du cabinet Laurier. En 1904, il devint commissaire des chemins de fer, position qu'il occupa avec distinction jusqu'à sa retraite.

L'hon. M. Bernier fut un des lutteurs libéraux les plus vigoureux de son temps. C'était un puissant tribun, dont la parole chaleureuse avait un grand effet sur la foule.

Il jouissait d'une grande popularité dans le comté de Saint-Hyacinthe qui l'élut à cinq reprises différentes. Et dans le ministère Laurier, il représentait tout un élément de notre population.

C'était aussi un cœur large, qui cachait une grande bonté sous son décor éternel.

Les libéraux conserveront de lui un souvenir profond ; et tous offriront à la famille leurs vives condoléances.

Soyons prudents !

Voici la fin de la semaine. Cet après-midi, de joyeux touristes partiront en automobile pour une promenade ou pour se rendre, à la campagne, au bord de l'eau.

Tous les samedis et dimanches de l'été, de cruels accidents viennent jeter le deuil dans nos familles.

Que l'on prenne, cette fois, la détermination d'être prudents !

De l'Ouest à l'Est

La récolte sera excellente dans l'Ouest, midicero dans l'Est.

Il peut y avoir compensation pour l'ensemble du pays, surtout si le pouvoir fédéral s'occupe de faire réduire les taux de fret, de l'Ouest à l'Est, pour certains produits essentiels à la classe agricole.

Nuages à l'horizon

On voit avec quelque inquiétude grandir le différend anglo-français au sujet du partage de la Silésie.

Les alliés ont gagné la guerre par l'union ; vont-ils "perdre" la paix par leur mésestime ?

La Date

On a remis au milieu de novembre la réunion de Washington pour discuter le désarmement.

Dici là, les conflits qui menacent en Europe auront-ils pris fin ?

Le Danger !

L'Australie offre à la Nouvelle-Zélande un traité de commerce réciproque.

Et le "Globe" demande à ce sujet, rappelant 1911 : Est-ce que la Nouvelle-Zélande ne va pas craindre l'annexion ?

La Presse Européenne

La Saison de Paris ("Le Gaulois" — M. Lucien Corpechot) :

"Il y a maintenant une saison de Paris. C'est une nouveauté apparue dans nos mœurs quelques années avant la guerre. On pouvait croire qu'elle disparaîtrait dans le cataclysme. Il n'en est rien. On l'a bien vu cette année, où la saison a paru d'autant plus brillante qu'elle succédait à des jours mornes, tissés d'angoisse et de souvenirs cruels."

M. Barrès, en parcourant les champs de bataille de Verdun, constatait, il y a quelques semaines, que tout y est baigné d'une atmosphère de convalescence. Quelqu'un, en lui montrant les oiseaux qui emplissent l'air de leur ramage, lui dit : "Cet été, pour la première fois, ils sont revenus." Alors, raconte M. Barrès, "une alouette s'éleva très haut dans l'azur et, battant des ailes, se mit à chanter avec une force furieuse la résurrection du ciel et de la terre". Chacun de nous, comme le fit le poète, s'associe naturellement à cet hosanna enflammé de l'oiseau gaulois.

Il n'y a point de pire duperie que la recherche du bonheur ! Mais nos instincts, nos organes, nos appétits, tout notre être nous pousse si fort à cette poursuite insensée que la sagesse des philosophes est impuissante à nous arrêter dans cette chasse décevante. A peine sortis des plus terribles épreuves, les hommes se remettent à rêver qu'ils pourraient être heureux. La moindre forme agréable, la moindre pensée riante semblent-elles leur offrir du plaisir, ils semblent tout pour voler à sa rencontre.

C'est l'ordre de la nature. Et c'est ainsi que le monde retourne à ses distractions et à ses fêtes. Plus il a souffert, plus la joie lui paraît bonne ! Paris a trop pâti pour croire aux merites spéciaux de la souffrance et de la douleur. Comme l'oiseau de Verdun, il célèbre avec éclat sa propre résurrection et sa volonté de vivre."

Il ne faut pas être dupes (Du "Temps") :

"En Haute-Silésie, à Beuthen, un brillant officier français vient d'être assassiné, d'un coup de feu à bout portant par derrière. Pourquoi ? Le commandant Montalgère se trouvait-il à Beuthen pour empêcher les insurgés polonais d'y exercer l'autorité. Quand a-t-il été assassiné ? Au moment où les Polonais avaient, à l'ami-

ble évacué la région de Beuthen. Voilà donc un officier français qui avait été chargé de veiller sur une population allemande et qui, manifestement, n'a pu être tué que par un Allemand. Ne fût-ce que par un calcul politique, ne fût-ce que pour répudier toute solidarité entre la cause allemande et un crime odieux, les journaux allemands auraient dû se hâter de dénoncer et de flétrir ce crime. Le comité politique allemand qui siège auprès du général Hofer et qui, tout présidé qu'il est par un ecclésiastique, ne pousse certainement pas trop loin le culte de la vérité ni la pratique de la charité chrétienne, ne s'est-il pas cru obligé de lancer un appel ou, en lit, après des explications équivoques : "Nous saisissons cette occasion pour exprimer aux autorités d'occupation notre sincère regret de la mort du commandant français." ?

Mais que disent les journaux de Berlin ? Ils racontent l'affaire de Beuthen de telle manière que les Français ont l'air d'avoir été les agresseurs et que personne ne semble savoir comment notre vaillant compatriote a été tué. Encore n'est-ce là que le langage des journaux les plus prudents. Quant à la "Deutsche Tageszeitung", par exemple, elle prend franchement parti. Les lignes où elle relate à sa façon la mort du commandant Montalgère sont surmontées d'un titre inouï qui signifie : "Un bain de sang organisé par les Français."

Tant que des choses pareilles s'imprimeront impunément en Allemagne, tant que l'évidence sera impudiquement contestée, tant que le suprême effort des journaux raisonnables consistera à rester péniblement neutres entre la calomnie et la vérité, comment veut-on que le public français prenne confiance dans l'évolution démocratique du Reich ? Quel que nous fassions, se dit chacun de nous, nos intentions seront méconnuées, nos actes seront défigurés, et nous serons des dupes."

L'Allemagne agressive

("Le Figaro" — M. Jacques Roujon) : "L'Allemagne recommence à élever très fort la voix contre la France : la presse attaque sur les sanctions, sur la Haute-Silésie, et même — n'est-ce pas un comble ? — sur l'assassinat du commandant Montalgère, que l'on nous accuse de vouloir exploiter. Un communiqué officiel de Berlin a fait savoir que le docteur Rosen n'avait, en aucune façon, exprimé les regrets du gouvernement à l'ambassadeur de France, les "incidents de Beuthen" s'étant passés en dehors des territoires soumis à l'autorité du Reich. Le cabinet Wirth, pour rentrer en grâce auprès des pangermanistes, change peu à peu d'attitude : les protestations de bonne volonté, dont il se montrait prodigue le mois dernier, ont fait place aux revendications énergiques. La presse répand le bruit que la France est en désaccord avec ses alliés. "Le maintien des sanctions de Londres, qui ne peut être approuvé par aucun des Alliés, même par la Belgique, écrit le "Berliner Tageblatt", marquerait le premier pas de l'isolement de la France... Pour la Haute-Silésie, comme pour le pays rhénan, l'Allemagne ne demande que la justice."

C'est au nom de la justice aussi que les généraux allemands qui ont assassiné nos blessés ou nos prisonniers sont acquittés par la Cour de Leipzig.

En Silésie, les bandes de Hofer se dissimulent provisoirement pour mieux se reformer demain. La "Freiheit" affirme que les envois de munitions continuent.

Ni moralement, ni matériellement, l'Allemagne "démocratique" de M. Wirth ne désarme. L'ultimatum du 5 mai paraît complètement oublié, depuis que la menace française ne pèse plus sur la Ruhr.

Les Alliés vont-ils prendre une attitude ferme ? Rien ne l'indique, malheureusement. Les bruits d'un rappel plus ou moins déguisé du général Le Rond se font de plus en plus précis. D'autre part, on annonce un prochain Conseil suprême qui manifesterait l'intention de résoudre tous les problèmes et ne réussira qu'à les compliquer."

Bateaux d'Amérique

(Du "Cri de Paris") :

"Il y a un peu plus de deux ans, le "Cri de Paris" signalait que les résultats obtenus aux Etats-Unis dans la construction de la flotte d'Etat n'étaient pas aussi brillants qu'avait bien voulu le dire la presse américaine. L'amiral Bowie, chargé d'une enquête officielle, avait prouvé que la construction de cette flotte était une "faillure" dans la proportion de 94 %, c'est-à-dire que les résultats obtenus n'étaient que les "six centièmes" de ceux qui avaient été prévus."

Or, l'exploitation de la flotte d'Etat américaine a donné autant de bénéfices que la construction.

Des gens au courant des choses maritimes avaient conseillé au "Shipping Board" de vendre tous ses bateaux, aussitôt la guerre finie. Mais le "Shipping Board" aurait dû se résigner à disparaître après cette liquidation, et, même en Amérique, on ne saurait demander à une administration d'avoir le courage de faire harakiri.

On loua donc ces bateaux à des particuliers, en leur garantissant des bénéfices d'exploitation. Aujourd'hui, les résultats sont tels qu'on va se résigner à une liquidation. Mais les bâtiments en bois, qu'il avait été question, d'un moment, de nous céder, sont reconnus pratiquement inutilisables,

et les Américains, qui croient de plus en plus à l'avenir du moteur marin à huile lourde, considèrent comme défectueux les bateaux métalliques du "Shipping Board", qui sont équipés avec des chaudières.

On annonce que le déficit total atteindrait deux milliards et demi de dollars, trente milliards de francs au cours actuel.

Voilà qui va consoler, par comparaison, ceux qui ont soutenu la flotte d'Etat en France."

Une crise économique aux Antilles françaises

Une crise économique aux Antilles françaises ; c'est la "Dépêche coloniale" qui l'annonce :

Que les colonies traversent une grave crise économique et financière provoquée par une baisse profonde des prix de leurs produits secondaires, le café et le cacao, mais surtout par le fait que le rhum, une de leurs grandes ressources depuis la guerre, est maintenant invendable sur le marché français. Quant à leur produit principal, la canne à sucre, la prochaine récolte sera affectée par les mauvaises conditions climatiques de la dernière saison.

La mévente du rhum doit être attribuée en partie à la surproduction qui a suivi la fin de la guerre et à la cessation de la demande spéciale dont cet article était l'objet, et en partie, au droit de consommation extrêmement élevé de 10 francs par litre.

Pendant la guerre, la forte demande de cet article était l'objet en avait porté le prix, en France, à 900 francs l'hectolitre, ce qui provoquait un véritable "boom" de l'industrie du rhum dans les îles : de nombreuses distilleries nouvelles furent créées à grands frais à côté de celles qui existaient déjà ; l'argent était prêté largement, tant aux fabricants qu'aux commerçants, par la succursale de la Royal Bank of Canada et par le nouvel établissement auxiliaire ouvert par la Banque de la Guadeloupe.

La prospérité des colonies dépendant pour beaucoup, de celle de l'industrie des rhums, on peut s'imaginer l'énorme préjudice causé à toutes les branches du commerce et de la richesse publique par son effondrement soudain, qui a coïncidé avec la dépréciation des produits secondaires et la mauvaise récolte du produit principal."

La nouvelle-née.

La maman de Jacques vient de lui acheter une petite sœur, Paulette. On emmène Jacques pour la première fois dans la chambre de la nouvelle-née.

Elle est éveillée, et suce son biberon, très sagement dans son berceau. Jacques l'examine attentivement ; et quand il l'a quittée, il va dans la chambre de sa maman qui lui demande si sa petite sœur lui plaît.

Jacques baisse les yeux, et répond avec un air un peu gêné.

— Comment, s'étonne la maman, tu ne la trouves pas plus gentille que ça ?

— Ma pauvre maman, j'aime te le dire tout de suite, si tu ne t'en es pas encore aperçue...

— Qu'y a-t-il donc, interroge la maman effrayée...

— Paulette n'a pas de dents ! Le marchand l'a volée !

UN PEINTRE SOUS-MARIN

Le mot est nouveau, comme la chose. Un peintre allant peindre au fond de la mer les paysages que forment les coraux, les algues, les bascules, les rochers, les anémones de mer, les poissons les plus bizarres, c'est là, on l'avouera, une idée peu banale, une nouveauté digne d'intérêt. Elle m'attirait, hier, à la galerie Georges Petit, auprès des oeuvres exposées et auprès de l'artiste plongeur, M. Pritchard.

Après tout, il n'est plus rien d'impossible, depuis qu'on s'est battu sur terre et sous terre, en l'air, sur mer et sous la mer. Nous avons vu des tableaux d'artistes aviateurs retraçant des combats aériens, tableaux faits de souvenirs, car pour peindre dans les tirs, il faudrait, non un avion mais un dirigeable arrêté au bon endroit. C'est un peu le moyen employé par M. Pritchard, car le scaphandre est le dirigeable des profondeurs, et c'est aux Iles Tahiti, en plein Pacifique, qu'il a opéré.

Tahiti ! Pritchard ! Ces deux noms associés ne disent plus rien à la génération actuelle, ni même à la mienne. C'est pourtant le souvenir d'événements retentissants qui eurent lieu en 1843. L'historien dit que l'expulsion du pasteur anglican Pritchard par l'amiral du Petit-Thouars, qui avait hissé le drapeau français sur ces îles, faillit nous amener la guerre avec l'Angleterre, et tout se termina par une indemnité de vingt mille francs ! On ne parlait pas encore de milliards. Mais quel tapage ici contre les pritchardistes !

— Non, me dit M. Pritchard, je n'ai rien de commun avec ce Pritchard. Je suis Celte, du pays de Galles, né dans l'Inde et citoyen américain. Mais, tout de même, mon nom m'a servi, car un grand personnage indigène de Tahiti m'a reçu à bras ouverts en me disant : "Oh ! Pritchard ! C'est grâce à toi que nous avons le bonheur d'être Français !"

Et voilà comme on écrit l'histoire. Le peintre lui-même ignorait ces faits et crut ce qu'on lui disait.

C'est un homme grand, svelte, physionomie ouverte, intelligente et fine, cheveux grisonnants. Il parle assez

bien le français, avec l'enthousiasme qui convient à un poète explorateur des régions inférieures, à la façon du Dante ; heureusement, il n'a pas trouvé dans ces profondeurs la fatale inscription de la porte de l'Enfer : "Lasciate ogni speranza, o voi ch'entrate", mais il a trouvé des requins et autres bêtes "innamiches", comme on dit en diplomatie ; "indésirables", comme on dit aux Etats-Unis, et il s'en est tiré sans dommage.

Ses premières plongées ont eu lieu en costume de bain, avec une pierre à la ceinture. Il pouvait rester sous l'eau une minute trois quarts ; mais ses yeux, au contact de l'eau, ne voyaient que confusément. Il s'est fait faire des lunettes imperméables, et alors il a vu des merveilles, mais trop vite reconnues. Alors, il a pu obtenir l'unique scaphandre qu'il y eût dans l'île, et, enfoncé dans l'horrible casque, devenu monstre à effrayer les requins, il a pu rester une demi-heure à des profondeurs de dix à vingt-cinq mètres, jusqu'à ce que le froid et la fatigante pression de l'eau à ces profondeurs l'eussent obligé à donner le signal du rappel.

— Mais peindre ? Comment faisiez-vous ?

— J'avais du papier imbibé d'huile de coco et fixé sur une vitre avec du mastic. Je me servais de crayons de couleur à l'huile dits Raphaël, et je pouvais prendre un croquis complet et fidèle de ce que je voyais. D'ailleurs, j'avais pu emporter un chevalet spécial et une palette de couleurs préparées d'avance. L'eau n'y pouvait rien.

— Et vous asseoir ?

— Non, le scaphandre ne permet pas cela.

— Circuler ?

— Oui, un peu, sauf entrer un peu loin dans les cavernes, à cause du conduit d'air. Mais on se sent si bien dans ces appareils, sans bottes ni plombs ! On marche sur le sable ou sur les rochers, on remonte si l'on veut, en pressant sur un bouton du casque, et l'on fait vraiment des promenades merveilleuses.

— Comment choisissiez-vous l'endroit de la plongée ?

— Avec une chambre noire en pyramide ayant deux verres : un petit pour les yeux, et un grand au-dessous pour examiner le fond de l'eau. Avec cela, on voit très bien, et quand j'avais choisi ma place, on me jetait à l'eau. J'avais des souliers de toile, un pantalon de même et un surcot imperméable fixé à la ceinture et au casque. J'ai cru m'en aller la tête en bas et les pieds en l'air ; pas du tout : l'air du casque vous soutient et l'on croit devenir un pur esprit dans un autre monde.

Le fait est qu'à voir ces tableaux on croit rêver.

Les coraux, faits d'êtres vivants dont les générations nouvelles croissent sur les précédentes en minuscules alvéoles et par rangées régulières, s'élèvent autour des îles, en ceinture de récifs qui dépassent de près d'un mètre le niveau de la haute mer et laissent une région d'eau dormante entre eux et la côte. C'est là que M. Pritchard allait chercher ses visions d'aquarium, ou plutôt d'au-dessous. Il faut voir cette exposition pour bien comprendre.

Les coraux sont capricieux dans ces fonds. Blancs ou roses, ils forment des arbres, des arbustes, de chaque côté d'une allée de sable fin. Ils s'élèvent en montagne abrupte au-dessus d'un précipice où l'eau bleuit jusqu'au noir ; ils ont l'air de fleurs sur le chemin, ou prennent sur un monticule l'apparence d'une citadelle en ruines. Ailleurs, ils ont formé des cavernes ouvertes en arcades, comme un cloître romain. Les bascules s'élèvent en cristaux rigides et ressemblent à l'aspect de New-York, avec ses "gratte-ciel". Des algues donnent l'aspect d'une forêt de grands arbres le long d'une route qu'ils arbrètent. Ailleurs, elles donnent l'aspect des colonnes et de la voûte ogivale d'une cathédrale. Et à travers ces merveilles, de jolis poissons circulent en bandes, évoluant gracieusement à travers les méandres du paysage. Des anémones de mer, fleurs vivantes, s'ouvrent au lever du jour, laissant s'échapper les petits poissons noirs, qui viennent s'y renfermer à la nuit, sous leurs pétales repliés. Tout autre poisson y est électrisé, happé et dévoré.

Les mystères des profondeurs, on le voit, commencent à nous être révélés, après les beaux travaux à la sonde du Prince de Monaco.

Mais, j'y songe ; puisque tant de gens veulent en cette saison aller à la mer, il y a là matière à excursions et peut-être à villégiatures sous-marines. Je ne doute pas de l'empressement du tourisme à organiser ce nouveau sport.

Louis de MEURVILLE.

("Le Gaulois").

UN PRINCE NOSTALGIQUE

S'entretenant avec un correspondant américain, l'ex-kronprinz allemand lui a déclaré qu'il aimerait bien rentrer en Allemagne.

Suivant lui, il ne doit y avoir aucun empêchement d'ordre légal puisqu'il est "citoyen allemand". Ce qui l'a retenu en Hollande jusqu'ici, c'est la crainte que sa rentrée en Allemagne ne provoque des troubles dans l'organisme encore bien délicat du prince.

L'ex-kronprinz désire aussi quitter Wieringen pour des raisons financières. Si les difficultés politiques ne lui permettent pas de rentrer en Allemagne, il lui faudra quitter Wieringen et chercher n'importe où un champ d'activité.

"J'ai trente-neuf ans, a-t-il dit, et je dois chercher une occasion d'employer mes forces à un travail productif dans le cadre de mes capacités."



"Il vaut bien \$50. par jour"

écrit un Courtier de la Ville : "Nos affaires seraient impossibles sans le Longue Distance. Ceux qui s'imaginent que leurs affaires seraient bien organisées devraient voir un Echange Téléphonique. Ma dernière visite m'a ouvert les yeux."

Nous sommes devenus "des amis" du téléphone.

Les visiteurs sont toujours les bienvenus dans nos Echanges.



CARTES D'AFFAIRES

Avocats

Tél. Main 1122. Rte. Métro 114

THEODORE RHEAUME, C.R.

EDIFICE "LA SAUVGARDE"

93, Notre-Dame Est. MONTREAL

24-j.n.a.

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME

Avocats

No 112 RUE ST-JACQUES

Victor Geoffrion, C.R.

Aimé Geoffrion, C.R.

J. Alex. Prud'homme, C.R.

Belle postale 1025. Phone, Main 14

GOULIN, LEMIEUX & PARENT

AVOCATS

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Vingt-quatre heures pour déguerpir. — Il reprendra son auto. — Il devra quitter les lieux. — En Cour de Pratique.

M. William Harry Howard s'était adressé à l'honorable juge Loranger, de la Cour Supérieure, pour demander la cancellation d'un bail consenti par lui à M. Sam Leibovitz, pour la location d'une chambre aux appartements "Plaza", avenue Mont-Royal, pour un terme de trois années, à raison d'un loyer de \$2340, payable par versements mensuels de \$56 et à l'avance.

Alors que le défendeur a fait défaut de comparaître, le président du tribunal a déclaré par conséquent que le demandeur avait justifié son action par les procédures, les pièces produites et la procédure faite devant la cour.

Jugement fut donc rendu condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de \$260 avec intérêt à partir du 2 juillet 1921, annulant et résiliant le bail consenti au défendeur par le demandeur et ordonnant au défendeur de quitter les lieux dans un délai de vingt-quatre heures, sous menace qu'à défaut, il soit expulsé par main de justice.

IL RENTRERA EN POSSESSION DE SON AUTOMOBILE

Un autre jugement par défaut a aussi été rendu hier après-midi par l'honorable juge Loranger dans la cause de la Allied Motor Limited vs. Edouard Archambault.

Par voie de saisie-revendication, le demandeur réclamait au défendeur une somme de \$184, mais insistant surtout pour être déclaré unique propriétaire légal d'une automobile de la marque McLaughlin, que le demandeur prétend avoir louée au défendeur, pour un terme de dix mois, à raison d'un loyer de \$222. D'après les conditions convenues par les deux parties lors de la location de cette voiture, le défendeur aurait donné à la Allied Motor Limited une voiture "Dodge" et promis, par un billet promissoire, de payer la balance, soit la somme de \$222, la "Dodge" valant à elle seule \$1200, par versements mensuels de \$92.20, à partir du 9 mai dernier.

La demanderesse, dans sa déclaration, alléguait que le défendeur est encore en la possession de sa voiture McLaughlin et qu'il doit deux mois de loyer qu'elle réclame en plus de la cancellation du bail en plus de la somme de \$184.

Après avoir examiné les faits de cette cause et le défendeur n'ayant produit aucun plaidoyer, le président du tribunal rendit jugement à l'effet que le défendeur soit déclaré propriétaire légal de la "McLaughlin" entre les mains de la demanderesse qu'il devra verser la somme de \$184, la dite voiture, et condamner aussi le défendeur à payer la somme de \$184 telle que réclamée par la demanderesse.

Le défendeur, dans cette cause, n'a pas jugé à propos, non plus, de comparaître et l'honorable juge Loranger a déclaré que la poursuite de la demanderesse se trouve ainsi justifiée, par les procédures prises, les pièces produites et la preuve soumise au tribunal.

Jugement fut rendu immédiatement, condamnant le défendeur à payer ladite somme de \$180, pour loyer et dédommagement, et lui ordonnant de quitter l'immeuble en question, donnant aussi droit de disposer des effets mobiliers contenus dans l'immeuble, pour que le montant de la vente soit payée à la réclamation de la demanderesse.

ILS SIEGERONT EN PRATIQUE.

La Cour de Pratique sera présidée la semaine prochaine par l'honorable juge Ducas et la semaine suivante par l'honorable juge Cousineau qui s'occupera pour la seconde fois depuis le commencement de la vacance, le mardi, 9 du mois d'août, il entendra les deux requêtes pour voir à la nomination d'un fiduciaire au testament de feu l'honorable Tréffeil Berthiaume, en remplacement du notaire Mainville décédé à cette fonction.

Les personnes proposées sont MM. Eugène Berthiaume et Pamphile Du Tremblay.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

29 juillet 1921. Président, honorable juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Dame F. Pléssis dit Bélair vs. Joseph Tremont dit Saint-Cerny. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Dame A. Serafini vs. Herbert Kerr et The Davis and Lawrence Co., Limited. T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S. — Juge Loranger.

E. Blais et al vs. C. Albantini et H. Black, mis en cause, et P. Dragons, Guardian and Co., Manetta, mis en cause. Requête du défendeur pour mode de signification; accordée.

Arthur Creamery Limited, débiteur, et Arthur Payette, requérant. Assemblée des créanciers. Paquet et Bonnier nommés liquidateurs, et J. N. Brisson, J. A. Labrecque et M. Bastien, inspecteurs.

Raymond Johnson vs. Montreal Warehouse Co. Limited. Jugement pour \$189.50 — Juge Hackett.

David Sherman, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Arthur Lapointe vs. L. A. Carrière et al. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour \$1,600.

Halliday Bros Limited vs. A. L. Pellard. Motion de la demanderesse pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

John Halliday vs. Dame Agnès Helen Smith. Motion du demandeur pour appeler défenderesse par les journaux; accordée.

The Perfect Fit Co., limited, débiteurs et Mendel, Segall, créanciers. J. G. Duhamel, requérant. Requête pour possession d'un auto; accordée.

Joséphat Rochon vs. Lambert Brothers et Ludger Bourassa. T. S. et Arthur Finerton, tiers-opposants. Tierce opposition reçue.

Dame C. Hansen vs. P. Saucier. Motion de la demanderesse pour règle Nisi; accordée reportable le 9 août prochain.

Dame Albina Brien vs. Alfred Maceray et Hechtel Bank, T. S. Jugement ordonnant séparation de corps. E. F. Ayers vs. W. W. Wilson et Sun Life Ass. Co., of Canada, T. S. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Lucienne Massé vs. Alfred Bellefeuille. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation in forma pauperis; accordée; dépens à suivre.

Dominion Dairy Co., limited, en liquidation et Vincent Lamarre, curateur. Motion du curateur pour interdire certaines personnes comme témoins; accordée.

J. Napoléon Langelier, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

EN L'ANNEE 1871

De la "Minerve" de juillet 1871

CONCERT BIEN REUSSI: C'EST UN MAGNIFIQUE COURANT D'AIRS.

Mardi dernier a eu lieu la clôture du "Cours Littéraire" à notre Institut. Il y avait une foule de gens comme vous n'en voyez jamais à Montréal. Là, où en temps ordinaire peuvent tenir commodément cinq ou six personnes, nous nous mettions quinze, et quelques fois il survenait un seizième. — Oh! ma foi, l'Institut pour sa vante d'avoir eu ce soir-là un vrai succès. Plus nous montrons que cela se serait un étouffement en règle.

Ce diable d'Institut a, savez-vous bien, toute la science des grandes coquettes. Il est aimable, caressant de figure, d'allures et de manières et lorsqu'il y a vous quitter pour toute une saison, il déploie tant de grâces, tant de séductions, tant d'enchantements, que ce ne sont plus des regrets, mais un véritable désespoir, que son éloignement va vous inspirer.

Tout ce que nos chanteuses favorites possèdent de plus fin et de plus joli dans leur répertoire, elles nous l'avaient apporté, ce soir-là. Tout ce que nos pianistes distingués avaient de plus brillant à exécuter, ils nous l'ont donné avec une véritable prodigalité. Ça été pour nos oreilles un enchantement prolongé. Et comme aucun numéro n'était répété, les aimables enfants qui ont coutume de s'exercer à simuler le cri du chat ou du chien, sous prétexte de rappeler les chanteurs, gardaient un silence religieux, tout le monde n'avait qu'à se louer.

Les chanteuses succédaient aux pianistes, les pianistes emboîtaient le pas aux chanteuses, avec une animation, un entrain, qui ont fait de ce concert quelque chose d'unique dans son genre. Jamais soirée n'a laissé si peu de place pour l'ennui. Enfin, c'était, pour dire toute ma pensée en termes élogieux: c'était un magnifique "courant... d'airs."

Et notre président, quelle verve il a déployée dans son discours de circonstance. Et les acteurs, — comme ils ont trouvé de naturel et de gaîté pour jouer ce soir-là. "Un jeune homme pressé". Et "Le leçon de chant" avec sa musique pleine d'éclat, des rires, ses calembours pleins de folie, ses propos bouffes à desopilants, — quel merveilleux couronnement pour cette jolie soirée! Aussi l'a-t-on applaudie cette bonne leçon? Du reste, du commencement à la fin, nous n'avons fait que cela, applaudir à pleins bras et à pleines mains.

Ah! nous nous en souviendrons de la soirée de clôture du "Cours Littéraire" à l'Institut, est bien des fois, nous le réviserons, pendant la longue saison d'été: quand donc l'Institut va-t-il ouvrir ses portes?

UNE ASSOCIATION DES LAITIERS ONTARIENS

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 29. — Les laitières de l'Ontario se sont rencontrées avec l'honorable Manning Doherty, ministre de l'Agriculture, aujourd'hui, et ont discuté le projet de formation d'une grande coopérative pour la vente des produits laitiers. Ce sera la seule organisation du genre au Canada. Elle aura pour but d'améliorer les méthodes de vente et de distribution qui existent actuellement. Elle servira encore à mettre plus en évidence la valeur des produits laitiers dans l'Ontario, suivant l'opinion de tous les laitières.

PRESENCE D'ESPRIT

Un débiteur se présente chez un de nos plus joyeux artistes réputé pour son... économie.

— C'est pour une petite dette... — Monsieur est parti depuis huit jours en tournée! objecte le valet de chambre.

— Une petite dette que je viens acquitter...

— Mais il est rentré ce matin!...

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limited, dont M. J. B. Lapointe est le Gérant-Général, au bureau, No 72, rue Saint-Jacques.

POUR EMPECHER LES ACCIDENTS PRES DE L'ECOLE DES AVEUGLES

Deux grandes plaques indicatrices sont placées par l'Automobile Club en cet endroit, rue Sherbrooke, pour mettre les automobilistes en garde. — Le coût toujours exorbitant de la gazoline — Une toiture au pont Victoria. — Les bonnes routes.

La ligue des Automobilistes de Montréal vient de placer deux grandes plaques indicatrices, rue Sherbrooke ouest, près de l'école des aveugles. Il est arrivé bien souvent que des aveugles fréquentant cette école ont été renversés par des automobilistes qui n'étaient pas avertis. Les plaques portent cette inscription: En lettres très visibles: Attention, Ecole des Aveugles. Il est à espérer que les automobilistes tiendront compte de ces indications et que les accidents seront moins nombreux en cet endroit.

La ligue des Automobilistes de Montréal s'occupe actuellement de faire 500 autres plaques indicatrices portant les mots: Courbe dangereuse. Passage à niveau. Croisée de chemins, etc. d'autres indiquent la direction: A Ferry, A Sainte-Agathe, A Montréal, etc. Ce seront les dernières installées cette année. Le travail sera continué l'an prochain. Les conseils municipaux de plusieurs villes, et des compagnies de chemins de fer ont demandé d'installer un grand nombre de ces inscriptions en d'autres places, mais celles-ci sont très coûteuses et ne peuvent être placées que dans les endroits les plus importants.

Les officiers de la ligue des Automobilistes de Montréal préparent une pétition pour présenter au gouvernement provincial dans le but de faire insérer dans la loi des automobiles une clause obligeant les municipalités à placer des affiches indiquant leurs limites. A l'heure actuelle, la plupart des automobilistes ne savent s'ils sont dans une ville ou un village, et ne peuvent observer les règlements de vitesse qui sont de 25 milles à l'heure sur les routes publiques et 16 milles dans les villes et les villages.

Le secrétaire T. C. Kirby et M. Peter Bercovitch, M.P.P., demanderont que ces indications soient installées dans les deux langues.

La plupart de nos automobilistes se plaignent qu'on leur fait payer des prix trop élevés pour la gazoline. Plusieurs qui reviennent des Etats-Unis déclarent que la gazoline se vend deux fois moins cher là-bas. Une enquête de l'Automobile Club a permis de découvrir que la gazoline à Montréal, ne coûte que 19.9 pour deux sortes et 20.9 pour une autre. A Montréal, le gallon de gazoline se vend 37 sous, et la gazoline de première qualité 44 sous. Dans les districts environnants, le prix ordinaire est de 42 sous, même dans les centres de chemins de fer. Le prix du gros à Montréal est de 34 sous et à Toronto 33 sous. Le club a fait des représentations auprès des différentes compagnies.

Nos automobilistes devant les grandes chaleurs qu'il fait actuellement s'en vont sous des ciels plus cléments pour paisiblement de la fraîche température. Au cours des deux dernières semaines, le Montreal Automobile

Club a reçu plusieurs demandes de renseignements sur la route conduisant aux Adirondacks, les Montagnes Blanches, les Montagnes Vertes et les endroits de villégiature sur la côte de l'Etat du Maine. Ces renseignements sont procurés en l'espace d'une minute, avec les noms des routes et des principaux hôtels qui se trouvent sur la route.

On annonce que le Grand-Tronc a l'intention d'installer une toiture en asphalte sur le pont Victoria, semblable à celle du pont de Richmond. Le club ayant appris que l'on avait proposé de fermer le pont au trafic de 10 heures p.m. à 6 heures a.m. pour permettre l'exécution des travaux, a présenté une requête au Grand-Tronc lui demandant d'attendre jusqu'à la fin de la belle saison avant d'entreprendre les travaux. On calcule que cela ferait beaucoup de tort aux cultivateurs et aux automobilistes.

L'ouverture de la nouvelle route de trois milles, au sud-ouest de Caughnawaga, sur la route Montréal-Malone, aura lieu lundi. Il y a aussi d'autres bons chemins qui l'avoisinent et sur lesquels le club peut donner des renseignements.

Le Board of Trade de Manchester avertit l'Automobile Club of Canada qu'il y a maintenant une très belle route ouverte entre Manchester et Rutland, une distance de 42 milles. La route est via Dorset, East Rupert, Pawlet, Buxton Corners, Middletown Springs, Ira, West Rutland et Rutland. La route commence au centre de Manchester, traverse le pont et tourne sur la gauche à Colburn House.

La nouvelle route entre Longueuil et Boucherville qui fait partie de la route Saint-Lambert-Lévis, est terminée.

Un membre de l'Automobile Club of Canada, qui s'est rendu de Montréal à Los Angeles via Chicago, Portland et San Francisco, envoie des renseignements concernant les meilleures routes à suivre pour se rendre en cet endroit. Ces renseignements sont très intéressants en même temps que très utiles que l'on pourra obtenir aux bureaux du club à Montréal.

Le club a encore reçu d'autres renseignements concernant les routes de la Nouvelle-Angleterre. Le club a ces renseignements à la disposition de ses membres.

Un rapport sur les conditions des routes en Nouvelle-Ecosse indique que celles-ci sont en excellente condition. Cependant le nombre des automobilistes et des touristes de cette année n'a pas dépassé d'une manière appréciable le nombre de l'an dernier. On dit que le bon état des routes est un peu le résultat du congrès de l'Association des Bonnes Routes Canadiennes, à Halifax. Toutes les municipalités s'intéressent grandement à cette question, de même que le gouvernement provincial.

CETTE AIDE N'EST PAS POUR LES CELIBATAIRES

Les femmes, les familles et les veuves des vétérans de la grande guerre seules auront le droit de bénéficier des secours obtenus par l'entremise du Fonds Patriotique. C'est ce qu'a déclaré le lieutenant-colonel C. F. Smith, à la suite des suggestions faites par le chanoine Almond, au Club Kiwanis, à l'effet que l'on devrait employer l'argent obtenu à secourir les sans-travail.

"Il est vrai, a-t-il dit, que nous avons des fonds de réserve assez élevés, mais quand vous saurez que nous dépensons près de \$20,000 chaque mois, vous reconnaîtrez que nous avons besoin de tout ce que nous avons. Quoi qu'il en soit, les règlements qui régissent le Fonds Patriotique décrètent expressément que l'argent ne doit être employé qu'à venir en aide aux familles de ceux qui ont fait du service outre-mer, et aussi aux femmes de ceux qui ont fait du service et qui les ont abandonnées."

"Nous ne pouvons en aucune manière nous occuper des célibataires. Exception est faite cependant pour le célibataire qui se marie. Dans ce cas, le Fonds Patriotique s'occupe de sa famille après son mariage. Le Fonds Patriotique dépense annuellement dans le Dominion \$1,800,000, et il est facile de voir que l'argent que nous avons ne pourra durer très longtemps."

"La semaine dernière, nous avons eu à nous occuper de 770 cas, dont 112 pendant la journée de lundi seulement. Ceci fait une moyenne encore plus élevée que pendant la guerre, et peut donner une idée du travail que nous accomplissons. Notre organisation est établie sur des bases économiques. Plusieurs de nos officiers nous procurent leurs services volontairement. Nos dépenses, bien que peu élevées, ne le sont pas moins que pendant la guerre, alors que nous avions plusieurs volontaires. Notre personnel est composé en autant que possible d'anciens militaires."

"Il y aura une réunion de l'Exécutif National à Calgary, les 6 et 7 septembre. On traitera de l'avenir du

fonds. Toutes les suggestions que l'on pourra faire à ce sujet seront acceptées avec plaisir."

A MADAGASCAR

Le développement des chemins de fer

Les travaux de construction de voies ferrées ont repris à Madagascar avec une grande activité.

Au début de 1920, 455 kilomètres de lignes étaient en exploitation, de Tananarive à Tamatave, de Moramanga à Anosiroa, de Soanierana à Ambatofotsy.

OUVERTURE DE LA FOIRE DU SECOURS NATIONAL, LUNDI SOIR

Cette foire, au profit de l'hôpital civique antituberculeux, qui sera tenue sur le parc Mance, est organisée avec le concours des citoyens les plus éminents de Montréal. — De nombreuses attractions seront au programme.

La grande Foire du Secours National au profit de l'Hôpital civique antituberculeux sur le Parc Mance, s'ouvrira positivement lundi soir le 1er août.

Comme on le sait, la totalité des recettes à la porte d'entrée, ira au fonds de la souscription publique que la Société Catholique de Protection et de Renseignements organise avec le concours de citoyens les plus éminents de notre ville.

Pour attirer la foule sur le vaste terrain, le comité d'organisation s'est assuré le concours de compagnies d'amusements dirigeant de nombreuses attractions et dont plusieurs donneront le spectacle à titre gracieux, en plein air sur le terrain.

Presque toutes les grandes attractions seront sous tente. La principale comprendra toute une série de vastes tentes dont une renfermera toute une ménagerie d'animaux sauvages, domptés et apprivoisés, la même qui doit

aller à Québec durant la période de la grande exposition provinciale.

L'entrée sur les terrains est fixée à 15 centimes pour les adultes et 10 centimes pour les enfants.

La Société Catholique de Protection et de Renseignements aura sur la terrain une vaste tente pour la commodité du public.

Répetons-le ici; cette foire est donnée dans le but d'annoncer la souscription publique pour venir en aide à l'hôpital civique antituberculeux que l'on est en train d'aménager au Mont Lasalle, dans le Parc Maisonneuve.

Il faudra recueillir au bas mot \$150,000, mais \$250,000 ne seraient pas de trop. Il s'agit ici, on le sait, d'une œuvre éminemment utile. Il y a dix mille foyers de consommation dans notre ville. Plus de cent mille citoyens sont chaque jour menacés d'être contaminés. Il y a donc urgence d'agir vite, généreusement et énergiquement.

La Foire du Secours National mérite et son titre et notre encouragement.

ALFRED DUBOISSEAU

482 est, rue Ste-Catherine, Montréal. "J'ai souffert, pendant trois ans, d'indigestion, de maux de tête continus et de constipation. J'ai essayé divers remèdes, mais tout semblait n'être d'aucun effet. Alors, un ami m'engagea à prendre "Fruit-a-tives". Je suis maintenant guéri des indigestions et maux de tête; aussi de la constipation. Ma santé est devenue normale.

"Fruit-a-tives" est un remède puissant, et je ne saurais trop le louer."

ALFRED DUBOISSEAU.

"Fruit-a-tives" est composé de jus de fruits et de tonique précieux — très agréable à prendre. L'effet est doux et tendre, tout en étant sûr.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

101—y 1

DETROIT UNITED RAILWAY

Le Bureau de direction a déclaré un dividende de deux et demi pour cent, payable en actions de la compagnie, le 1er septembre 1921, aux actionnaires inscrits aux registres mardi, le 30 août à trois heures de l'après-midi.

A. E. PETERS, Secrétaire.

101—30 1, 2, 4, 5, 6

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal. (Cours d'admission.)

No 2584.—Percy P. Cowans, Purvis McDougall, Alexander E. Christmas et Russell Cowans, tous de la cité et du district de Montréal, courtiers, s'étant associés ensemble, en société sous le nom et raison sociale de McDougall, E. Christmas, Alexander et Christmas, courtiers, ont été déclarés incapables de gérer les affaires de la société par le Tribunal de la Paix de Montréal.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois d'août prochain, à l'effet de répondre à la citation.

Montréal, 29 juillet 1921.

J. A. BÉRONNE, Député du Parlement.

Brown, Montgomery & W. Michal, Avocats des demandeurs.

101—3

15ème Course, pour les membres du Club Les Amis du Plaisir.

16ème course pour journalistes.

De beaux prix seront donnés aux vainqueurs.

UN NOUVEAU JEU QUI OBTIENT BEAUCOUP DE VOGUE PARTOUT

(Suite de la dernière page)

et quatre autres qui l'autorisent à en retirer soit une, deux, trois ou quatre. Et il y a les deux autres côtés qui permettent au joueur de tout annexer, ou qui les obligent à contribuer de nouveau, augmentant ainsi le "pot."

La partie se joue maintenant partout, aussi bien dans les endroits où se jouait le jeu des trois cartes, maintenant abolies, comme on le sait, par les autorités fédérales, aussi bien que dans les familles où on se rassemble le soir, sous la lampe, pour voir multiplier les pièces d'argent et faire rouler la toupie. C'est peut-être actuellement le jeu le plus répandu qu'il y ait dans la ville, chacun porte la toupie sur soi et quand on rencontre un ami, on y va bien de quelques sous, question de s'amuser un peu de plus, mais on compte sans l'ambition qui anime tout perdant.

Mais le jeu n'a rien du danger qui caractérisait ceux qu'on a été forcé de prohiber. Peu-être avec la pratique, certains joueurs de profession arrivent-ils à donner un certain coup de doigt pour faire tomber la toupie sur le côté "Take All," mais cela leur prendra certainement une longue pratique.

Il n'en demeure pas moins que la toupie est aujourd'hui très à la mode et si la vogue continue, adieu le "bridge," "whist," cinq-cents, échecs, etc.

POUR AVOIR EU UN ALAMBIC

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 29. — William L. Stewart a été condamné à payer une amende de \$200 et les frais pour avoir installé un alambic dans une résidence de la rue Colborne.

Les policiers, dans leur témoignage, ont déclaré que durant toute sa vie, Stewart a été un manufacturier expert de liqueurs. Il s'est surtout distingué comme tel en Ecosse et en Allemagne.

Le magistrat de police Jones, en rendant sa sentence, a déclaré que l'accusé était un homme dangereux. Stewart, pour toute défense, a déclaré que le manque de travail l'avait seul induit à gagner sa vie avec son alambic.

Bertha Silver s'est vu imposer une amende de \$1,500 et les frais pour avoir vendu des intoxicants, tandis que Nathan Salsman a aussi été condamné, par le magistrat Cohen à payer \$500 d'amende pour avoir gardé des liqueurs avec l'intention de les vendre.

La grande Foire du Secours National au profit de l'Hôpital civique antituberculeux sur le Parc Mance, s'ouvrira positivement lundi soir le 1er août.

Comme on le sait, la totalité des recettes à la porte d'entrée, ira au fonds de la souscription publique que la Société Catholique de Protection et de Renseignements organise avec le concours de citoyens les plus éminents de notre ville.

Pour attirer la foule sur le vaste terrain, le comité d'organisation s'est assuré le concours de compagnies d'amusements dirigeant de nombreuses attractions et dont plusieurs donneront le spectacle à titre gracieux, en plein air sur le terrain.

Presque toutes les grandes attractions seront sous tente. La principale comprendra toute une série de vastes tentes dont une renfermera toute une ménagerie d'animaux sauvages, domptés et apprivoisés, la même qui doit aller à Québec durant la période de la grande exposition provinciale.

CONSTIPATION ET MAUX DE TETE

Entièrement guéri au moyen de ce bon remède aux fruits "FRUIT-A-TIVES"



M. ALFRED DUBOISSEAU

482 est, rue Ste-Catherine, Montréal. "J'ai souffert, pendant trois ans, d'indigestion, de maux de tête continus et de constipation. J'ai essayé divers remèdes, mais tout semblait n'être d'aucun effet. Alors, un ami m'engagea à prendre "Fruit-a-tives". Je suis maintenant guéri des indigestions et maux de tête; aussi de la constipation. Ma santé est devenue normale.

"Fruit-a-tives" est un remède puissant, et je ne saurais trop le louer."

ALFRED DUBOISSEAU.

"Fruit-a-tives" est composé de jus de fruits et de tonique précieux — très agréable à prendre. L'effet est doux et tendre, tout en étant sûr.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

101—y 1

DETROIT UNITED RAILWAY

Le Bureau de direction a déclaré un dividende de deux et demi pour cent, payable en actions de la compagnie, le 1er septembre 1921, aux actionnaires inscrits aux registres mardi, le 30 août à trois heures de l'après-midi.

A. E. PETERS, Secrétaire.

101—30 1, 2, 4, 5, 6

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal. (Cours d'admission.)

No 2584.—Percy P. Cowans, Purvis McDougall, Alexander E. Christmas et Russell Cowans, tous de la cité et du district de Montréal, courtiers, s'étant associés ensemble, en société sous le nom et raison sociale de McDougall, E. Christmas, Alexander et Christmas, courtiers, ont été déclarés incapables de gérer les affaires de la société par le Tribunal de la Paix de Montréal.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois d'août prochain, à l'effet de répondre à la citation.

Montréal, 29 juillet 1921.

J. A. BÉRONNE, Député du Parlement.

Brown, Montgomery & W. Michal, Avocats des demandeurs.

101—3

15ème Course, pour les membres du Club Les Amis du Plaisir.

16ème course pour journalistes.

De beaux prix seront donnés aux vainqueurs.

UN NOUVEAU JEU QUI OBTIENT BEAUCOUP DE VOGUE PARTOUT

(Suite de la dernière page)

et quatre autres qui l'autorisent à en retirer soit une, deux, trois ou quatre. Et il y a les deux autres côtés qui permettent au joueur de tout annexer, ou qui les obligent à contribuer de nouveau, augmentant ainsi le "pot."

La partie se joue maintenant partout, aussi bien dans les endroits où se jouait le jeu

ELLE EST HEUREUSE

ET BIEN PORTANTE

Madame Blouin déclare que le Tanlac l'a débarrassée de tous ses maux.

"Le Tanlac a fait de moi une femme heureuse et bien portante. J'estime qu'il est de mon devoir de dire aux autres quel merveilleux médicament c'est que le Tanlac", déclare récemment Madame Yvonne Blouin, 79 School Street, à Montréal.

"Il y a environ huit mois ma santé commença à laisser à désirer. A mesure que le temps passait, mon état de santé s'aggravait. Mon

"Je suivis plusieurs traitements, je pris bien des remèdes, mais sans succès. Aucun ne me donnait le résultat attendu. D'un coup, mon

combien je fus ravie lorsque je constatai les excellents résultats que me donna le Tanlac, des premières doses. Ce médicament a fait de moi une toute autre femme. Je dors, je mange et me sens mieux, à tous les points de vue, que depuis des années. Je n'aurais jamais osé croire qu'un médicament peut me faire tant de bien en si peu de temps".

101-ty

FRUITS ET LEGUMES

Framboises, 18 à 23c la boîte.
Bleuet, \$1.50 à \$3.00.
Groselles, \$2.00 à \$2.25 les paniers

Cerises, \$1.25 à \$1.50.
Cantaloupes, 75c à \$1.00 le panier.
Blé d'Inde, 20 à 25c la douzaine.
Choux, \$1.00 la douzaine.
Choux-fleurs, \$1.50.
Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 le sac.
Tomates, 65 à 85c le panier.

Cerises, \$1.25 à \$1.50.
 Canettes, 75c à \$1.00 le panier.
 Blé d'inde, 20 à 25c la douzaine.
 Choux, 45c la douzaine.
 Choux-fleurs, \$1.50.
 Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 la sac.
 Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHÉ DU COTON

New-York 29 — Les cotons, options futures, ont fermé soutenus

Janvier	2749.50
Avril	2145.46
Mai	2175-76
Septembre	2262.03
Décembre	2286.51

Le coton disponible était calme

Middling Uplands	15.00
Liverpool, 29 — Le coton disponible était calme	

Les cours étaient en baisse.

Middling américain	1045.00
Middling bon	875.00
Middling	875.00

Cerises, \$1.25 à \$1.50.
Cantaloupes, 75c à \$1.00 le panier.
Eti d'inde, 20 à 25c la douzaine.
Choux, 1.00 la douzaine.
Choux-fleurs, \$1.50.
Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 la sac.
Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHÉ DU COTON

New-York, 29 — Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

Janvier	1249.80
Août	1145.46
Septembre	1175.74
Octobre	1262.08
Décembre	1250.51

Le coton disponible était calme.

Middling Uplands 1264

Liverpool, 29. — Le coton disponible était calme.

Les cours étaient en baisse.

Middling américain	1042 1/2
Middling bon	87 1/2
Middling	78 1/2
Middling fully	82
Middling low	63 1/2
Ordinaire bon	88 1/2
Ordinaire	80 1/2

Ventes: 3,600 balles, y compris 2,900 de coton américain.

Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

PERTES PAR LE FEU

Cerises, \$1.25 à \$1.50.
Cantaloupes, 75c à \$1.00 le panier.
Ble d'inde, 20 à 25c la douzaine.
Choux, \$1.00 la douzaine.
Choux-fleurs, 1.50 la douzaine.
Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 la
rac.
Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHÉ DU COTON

New-York, 28 Les cotons, options
futures, ont fermé soutenus

Janvier	1243.50
Avril	1145.46
Septembre	1178.74
Octobre	1200.49
Décembre	1250.51

Le coton disponible était calme.
Middling Uplands 1500
Liverpool, 28 Le coton disponible
était calme.

Les cours étaient en baisse.

Middling américain	10425
Middling bon	8750
Middling fully	7850
Middling	852
Middling low	6982
Ordinaire bon	8213
Ordinaire	608

Ventes: 3,600 balles, y compris 2,900
de coton américain.

Les cotons, options futures, ont fermé
soutenus.

PERTES PAR LE FEU

Les pertes causées par le feu au
Canada durant la semaine terminée le
27 juillet s'élèvent, d'après le "Mo-
netary Times", à \$195,500 compara-
tivement à \$710,500 la semaine pré-
cédente. La plus lourde perte a été
subie à Winchester.

LE MARCHÉ DU CAFFÉ

Cerises, \$1.25 à \$1.50.
 Cantaloupes, 75c à \$1.00 le panier.
 Bûle d'inde, 20 à 25c la douzaine.
 Choux, \$1.00 la douzaine.
 Choux, "eurs, \$1.50.
 Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 la sac.
 Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 29 — Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

Janvier	1249.50
Avril	1145.46
Septembre	1175.74
Octobre	1202.03
Décembre	1236.51

Le coton disponible était calme.

Middling Uplands 1200
 Liverpool, 29. — Le coton disponible était calme.

Les cours étaient en baisse.

Middling américain	10454
Middling bon	8732
Middling	7885
Middling fully	812
Middling low	6384
Ordinaire bon	6385
Ordinaire	508

Ventes: 3,600 balles, y compris 2,300 de coton américain.

Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

PERTES PAR LE FEU

Les pertes causées par le feu en Canada durant la semaine terminée le 27 juillet s'élèvent, d'après le "Metwary Times", à \$195,600 comparativement à \$710,500 la semaine précédente. La plus lourde perte a été subie à Winchester.

LE MARCHE DU CAFE

New-York, 29 — Le marché pour les cafés futures ont fermé aujourd'hui avec des avances de 7 à 12 points. Les prix offerts étaient comme suit: Septembre 6.80; décembre 6.95; mars 7.20; et mai 7.50.

Le café disponible était ferme.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — COUR SUPERIEURE. —

Cerises, 15.25 à 15.50.
Cantaloupes, 75c à \$1.00 le panier.
Ble d'inde, 50 à 55c la douzaine.
Choux, \$1.00 la douzaine.
Choux-fleurs, 1.50.
Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 la sac.
Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 25 — Les cotons, options futures, ont fermé soutenus

Janvier		1243.50
Août		1745.46
Septembre		1175.74
Octobre		1202.85
Décembre		1250.51

Le coton disponible était calme.
Middling, 12.50.
Liverpool, 25 — Le coton disponible était calme.
Les cotons étaient en baisse.

Middling américain		1742.5
Middling bon		8752
Middling		7883
Middling fully		832
Middling low		1985
Middling low		8323
Ordinaire		808

Ventes: 3,000 balles, y compris 2,300 de coton américain.
Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

PERTES PAR LE FEU

Les pertes causées par le feu au Canada durant la semaine terminée le 27 juillet s'élèvent à l'égard de la "Money Times" à \$195,500 comparativement à \$710,500 la semaine précédente. La plus lourde perte a été subie à Winchester.

LE MARCHE DU CAFE

New-York, 25 — Le marché pour les cafés futons ont fermé aujourd'hui avec des avances de 7 à 12 points. Les prix offerts étaient comme suit: Septembre 6.80; décembre 6.95; mars 7.20; et mai 7.50.
Le café disponible était ferme.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal — COUR SUPERIEURE

4487. — J. Lachapelle, demandeur, vs. Thibodeau, défendeur. Le 51ème jour d'août 1921. A 10 heures de l'avant-midi, au lieu de "otorage" des effets de la défendeur, au No 15, rue de Montigny, est, en la Cité de Montréal, seront vendus, par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion automobile Ford. Conditions: argent comptant.

EDOUARD DESROCHES
HCS

Montréal, 29 juillet, 1921. 101-1

Cerises, \$1.25 à \$1.50.
Cantaloupes, 75c à \$1.00 le panier.
Bleu d'Inde, 20 à 25c la douzaine.
Choux, 1.00 à 1.50 le douzaine.
Choux-fleurs, 1.50 la douzaine.
Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 la sac.
Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHÉ DU COTON

New-York, 29 — Les cotons, options futures, ont fermé soutenus

Janvier	1243.50
Avril	1145.46
Septembre	1178.74
Octobre	1202.49
Décembre	1250.51

Le coton disponible était calme.
Middling américain 1240 || Liverpool, 29 — Le coton disponible était calme. | |
Les cours étaient en baisse.	
Middling américain	11742
Middling bon	11742
Middling	11742
Middling full	11842
Middling low	11842
Ordinaire bon	11842
Ordinaire	11842

Ventes: 3,600 balles, y compris 2,900 de coton américain.
Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

PERTES PAR LE FEU

Les pertes causées par le feu au Canada (durant la semaine terminée le 27 juillet s'élevaient, d'après le "Monthly Times", à \$195,500 comparativement à \$710,500 la semaine précédente. La plus lourde perte a été subie à Winchester.

LE MARCHÉ DU CAFÉ

New-York, 29 — Le marché pour les cafés futons ont fermé aujourd'hui avec des avances de 7 à 12 points. Les prix offerts étaient comme suit: Septembre, 6.80; décembre, 6.95; mars, 7.20; et mai, 7.50.
Le café disponible était ferme.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPÉRIEURE

no 4487. — J. Lachapelle, demandeur, vs Théodore, défendeur. Le Réame jugé le 19 août 1921. L'acte d'appointement au lieu de "atorage" des effets du défendeur, au No 556 rue DeMontigny, en la Cité de Montréal, sera tenu en force par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion automobile Ford. Conditions: argent comptant.

EDOUARD DESROCHES
J.C.B.

Montréal, 29 août, 1921. 101-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT

no 10576. — C. Durancourt et al., demandeurs, vs James Hayes, défendeur. Le même jour d'arrêt 1921. A 10 heures du matin, devant-midi, au domicile du défendeur, au No 1478 rue Hamilton en la Cité de Montréal, seront vendus par public les biens et effets dudit demandeurs.

Cerises, \$1.25 à \$1.50.
Grenades, 75c à \$1.00 le panier.
Biscuits, 20 à 25c la douzaine.
Choux, \$7.00 la douzaine.
Choux-fleurs, 1.50.
Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 la sac.
Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHÉ DU COTON

New-York, 29 — Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

Janvier	1249.30
Avril	1145.46
Mai	1175.74
Octobre	1202.03
Décembre	1206.51

Le coton disponible était calme.

Middling Uplands 1100
Liverpool 29 — Le coton disponible était calme.

Les cours étaient en baisse.	
Middling américain	1045 1/2
Middling bon	87 1/2
Middling	88 1/2
Middling fully	81 1/2
Middling low	69 1/2
Ordinaire bon	82 1/2
Ordinaire	50 1/2

Ventes: 3,600 balles, y compris 2,300 coton américain.

Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

PERTES PAR LE FEU

Les pertes causées par le feu au Canada durant la semaine terminée le 27 juillet s'élevaient, d'après le "Monthly Times", à \$195,500 comparativement à \$710,500 la semaine précédente. La plus lourde perte a été subie à Winchester.

LE MARCHÉ DU CAFE

New-York, 29 — Le marché pour les cafés futurs ont fermé aujourd'hui avec des avances de 7 à 12 points. Les prix officiels étaient comme suit: Septembre 6.80; décembre 6.95; mars 7.20; et mai 7.50.

Le café disponible était ferme.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montéréal — COUR SUPERIEURE

no 4487. — J. Lachapelle, demandeur, vs Thibodeau, défendeur. Le 8ème jour d'août 1921, à 10 heures de l'avant-midi, le 9ème jour d'août 1921, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 586 rue DeMontigny, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice ces biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion automobile Ford. Conditions: argent comptant.

EDOUARD DESROCHES. H.C.B.

Montréal, 29 juillet, 1921. 101-1

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montéréal — COUR DE CIRCUIT

no 10570. — C. Duranseau et al. demandeurs, vs James Boyles, défendeur. Le 8ème jour d'août 1921, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 147E rue Hamilton, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage et autres. Conditions: argent comptant.

EDOUARD DESROCHES. H.C.B.

Montréal, 29 juillet, 1921. 101-1

Cerises, \$1.25 à \$1.50.
Cantaloupes, 75c à \$1.00 le panier.
Ble d'inde, 20 à 25c la douzaine.
Choux, \$1.00 la douzaine.
Choux-fleurs, 1.50.
Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 la sac.
Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHÉ DU COTON

New-York, 25 — Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

Janvier		1243.50
Octobre		1145.46
Août		1178.74
Septembre		1202.49
Décembre		1250.51

Le coton disponible était calme.
Middling Upland, 1250.
Liverpool, 25. — Le coton disponible était calme.

Les cours étaient en baisse.

Middling américain		1942
Middling bon		8732
Middling		7814
Middling fully		852
Middling low		6982
Ordinaire bon		8432
Ordinaire		598

Ventes: 3,600 balles, y compris 2,900 de coton américain.

Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

PERTES PAR LE FEU

Les pertes causées par le feu au Canada, durant la semaine terminée le 27 juillet s'élèvent, d'après le "Monthly Times", à \$195,500 comparativement à \$710,500 la semaine précédente. La plus lourde perte a été subie à Winchester.

LE MARCHÉ DU CAFE

New-York, 25 — Le marché pour les cafés futons ont fermé aujourd'hui avec des avances de 7 à 12 points. Les prix offerts étaient comme suit: Septembre 6.80; décembre 6.95; mars 7.20; et mai 7.50.

Le café disponible était ferme.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE —

N° 4487. — J. Lachapelle, demandeur, vs Thibodeau, défendeur. Le 8ème jour août 1921, à 10 heures de l'après-midi, le Juge de la Cour a rendu son arrêt, les effets du dit défendeur, au N° 586 rue DeMontigny est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause consistant en 1 camion automobile Ford. Conditions: argent comptant.

EDOUARD DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 23 juillet, 1921. 101-4

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT —

N° 10570. — C. Durancœur et al. demandeurs, vs James Bayles, défendeur. Le 8ème jour août 1921, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au N° 1476 rue Hamilton est à Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménage et conditions: argent comptant.

EDOUARD DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 23 juillet, 1921. 101-4

FARBANKS GOSSELIN

Cerises, \$1.25 à \$1.50.
Cantaloupes, 75c à \$1.00 le panier.
Ble d'inde, 25c à 25c la douzaine.
Choux, \$1.00 la douzaine.
Choux-fleurs, \$1.50.
Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 la rac.
Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 29 — Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

Janvier		1243.50
Août		1745.46
Septembre		1175.76
Octobre		1202.45
Décembre		1250.51

Le coton disponible était calme.
Middling plands 1250
Liverpool. Le coton disponible était calme.
Les cours étaient en baisse.

Middling		1042
Middling bon		872
Middling		782
Middling fully		812
Middling low		682
Ordinaire bon		582
Ordinaire		502

Ventes: 3,600 balles, y compris 2,900 de coton américain.
Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

PERTES PAR LE FEU

Les pertes causées par le feu au Canada durant la semaine terminée le 27 juillet s'élevaient, d'après le "Monthly Times", à \$195,560 comparativement à \$710,500 la semaine précédente. La plus lourde perte a été subie à Winchester.

LE MARCHE DU CAFE

New-York, 29 — Le marché pour les cafés futurs ont fermé aujourd'hui avec des avances de 7 à 12 points. Les prix offerts étaient comme suit: Septembre 6.80; décembre 6.95; mars 7.20; et mai 7.50.
Le café disponible était ferme.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal. — COUR SUPERIEURE

No 4487.—J. Lachapelle, demandeur, vs Thibodeau, défendeur. Le même jour août 1921, à 10 heures de l'après-midi, au lieu de "orage" des effets du dit défendeur, au No 1472 rue Montcalm, est, en la Cité de Montréal, seient venus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion automobile Ford. Conditions: argent comptant.
EDOUARD DESROCHES, R.C.S.

Montréal, 29 juillet, 1921. 101-4

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal. — COUR DE CIRCUIT

No 10876.—J. Durand et al, demandeurs, vs J. J. Bédard, défendeur. Le même jour août 1921, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1472 rue Hamilton en la Cité de Montréal, seient venus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage et effets divers.
EDOUARD DESROCHES, R.C.S.

Montréal, 29 juillet, 1921. 101-5

FARBANKS GOSSELIN & CO.

Agents de Change à la
Bourse de Montréal

Cerises, \$1.25 à \$1.50.
Grenades, 75c à \$1.00 le panier.
Ble d'inde, 29 à 25c la douzaine.
Choux, \$1.00 la douzaine.
Choux-fleurs, 1.50.
Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 la sac.
Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHÉ DU COTON

New-York, 29 — Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

Janvier		1243.50
Avril		1145.46
Septembre		1178.74
Octobre		1202.39
Décembre		1250.51

Le coton disponible était calme.
Middling Uplands 1250
Liverpool, 29. — Le coton disponible était calme.
Les cours étaient en baisse.

Middling américain		10405
Middling bon		8752
Middling		7818
Middling fully		852
Middling low		6982
Ordinaire		8213
Ordinaire bon		808

Ventes: 3,600 balles, y compris 2,900 de coton américain.
Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

PERTES PAR LE FEU

Les pertes causées par le feu au Canada durant la semaine terminée le 27 juillet s'élevaient, d'après le "Monthly Times", à \$195,500 comparativement à \$710,500 la semaine précédente. La plus lourde perte a été subie à Winchester.

LE MARCHÉ DU CAFE

New-York, 29 — Le marché pour les cafés futons ont fermé aujourd'hui avec des avances de 7 à 12 points. Les prix offerts étaient comme suit: Septembre 6.80; décembre 6.95; mars 7.20; et mai 7.50.
Le café disponible était ferme.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPÉRIEURE.

N° 4487. — J. Lachapelle, demandeur, vs J. Thibodeau, défendeur. Le Sûreté jugé le 29 août 1921, à 10 heures de l'après-midi, au lieu de "storage" des effets du défendeur, au N° 556 rue DeMontigny, à Montréal. Le Sûreté, après avoir pris par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion automobile Ford. Conditions: argent comptant.

EDOUARD DESROCHES
H.C.B.

Montréal, 29 juillet, 1921. 101-4

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT.

N° 10570. — C. Duranseau et al. demandeurs, vs James Boyce, défendeur. Le Sûreté jugé le 29 août 1921, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au N° 1478 rue Hamilton, à Montréal. Le Sûreté, après avoir pris par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions: argent comptant.

EDOUARD DESROCHES
H.C.B.

Montréal, 29 juillet, 1921. 101-5

FARBANKS GOSSELIN & CO.

Agents de Change à la
Bourse de Montréal

Une scrupuleuse attention
est apportée à l'exécution
des ordres quelle que soit

Cerises, \$1.25 à \$1.50.
 Cantaloupes, 75c à \$1.00 le panier.
 Bûle d'inde, à 25c la douzaine.
 Choux, \$1.00 la douzaine.
 Choux-fleurs, \$1.50.
 Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 la rac.
 Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHÉ DU COTON

New-York, 29 — Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

Janvier		1243.80
Avril		1245.46
Septembre		1175.74
Octobre		1202.48
Décembre		1250.52

Le coton disponible était calme.
 Middling blanda 1250
 Liverpool, 12. Le coton disponible était calme.
 Les cours étaient en baisse.

Middling atlaient		1842
Middling bon		872
Middling		782
Middling fully		812
Middling low		802
Ordinaire bon		582
Ordinaire		508

Ventes: 2,600 balles, 7 compris 2,900 de coton américain.
 Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

PERTES PAR LE FEU

Les pertes causées par le feu au Canada durant la semaine terminée le 27 juillet s'élevaient, d'après le "Morning Times", à \$2,955,600 comparativement à \$710,500 la semaine précédente. La plus lourde perte a été subie à Winchester.

LE MARCHÉ DU CAFE

New-York, 29 — Le marché pour les cafés futurs ont fermé aujourd'hui avec des avances de 7 à 12 points. Les prix offerts étaient comme suit: Septembre 6.80; décembre 6.95; mars 7.20; et mai 7.50.
 Le café disponible était ferme.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal — COUR SUPERIEURE

No 1487.—J. Lachapelle, demandeur, vs. Philiberteau, défendeur. Le Sénat parait le 1921 à 10 heures de l'avant-midi, au lieu de "atorage" des effets du dit défendeur, à \$710,500 la semaine précédente, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion automobile Ford. Conditions: argent comptant.

EDOUARD DESROCHES H.C.B.

Montréal, 29 juillet, 1921. 101—4

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal — COUR DE CIRCUIT

No 10876.—C. Durancœur et al. demandeurs, vs. J. J. Roy, défendeur. Le Sénat parait le 1921 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1478 rue Hamilton en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage et conditions: argent comptant.

EDOUARD DESROCHES H.C.B.

Montréal, 29 juillet, 1921. 101—4

FARBANKS GOSSELIN & CO.

Agents de Change à la
 Bourse de Montréal

Une scrupuleuse attention
 est apportée à l'exécution
 des ordres quelle que soit
 leur importance.

103 ouest, rue Notre-Dame
 TELEPHONE—MAIN 4090
 communiquant avec tous les
 services.

Cerises, \$1.25 à \$1.50.
Cantaloupes, 75c à \$1.00 le panier.
Bûe d'inde, 20 à 25c la douzaine.
Choux, \$1.00 la douzaine.
Choux-fleurs, 1.50.
Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 la sac.
Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 29 — Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

Janvier		1243.50
Août		1145.66
Septembre		1175.74
Octobre		1202.07
Décembre		1250.51

Le coton disponible était calme.
Middling Upland 1250
Liverpool, 29 — Le coton disponible était calme.
Les cours étaient en baisse.

Middling américain		11405
Middling bon		8732
Middling		7814
Middling Upland		852
Middling low		6982
Ordinaire bon		5813
Ordinaire		568

Ventes: 3,000 balles, y compris 2,900 de coton américain.
Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

PERTES PAR LE FEU

Les pertes causées par le feu au Canada d'après la semaine terminée le 27 juillet s'élevaient, d'après le "Money Times", à \$195,500 comparativement à \$710,500 la semaine précédente. La plus lourde perte a été subie à Winchester.

LE MARCHE DU CAFÉ

New-York, 29 — Le marché pour les cafés futurs ont fermé aujourd'hui avec des avances de 7 à 12 points. Les prix offerts étaient comme suit: Septembre 6.80; décembre 6.95; mars 7.20; et mai 7.50.
Le café disponible était ferme.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE —

no 4487. — J. Lachapelle, demandeur, vs Thibodeau, défendeur. Le 8ème jour Août 1921, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu de "tutoras des effets du défendeur, au No 556 rue DeMontigny est, en la Cité de Montréal, seront versés par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion automobile Ford. Conditions: argent comptant.

EDOUARD DESROCHES, HCB

Montréal, 29 juillet, 1921. 101-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT —

no 10570. — C. Duranseau et al, demandeurs, vs James Boylston, défendeur. Le 9ème jour d'Août 1921, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1478 rue Hamilton est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc. Conditions: argent comptant.

EDOUARD DESROCHES, HCB

Montréal, 29 juillet, 1921. 101-1

FAIRBANKS GOSSELIN & CO.

Agents de Change à la
Bourse de Montréal

Une scrupuleuse attention
est apportée à l'exécution
des ordres quelle que soit
leur importance.

103 ouest, rue Notre-Dame
TELEPHONE — MAIN 4030
communiquant avec tous les
services.

MAINTENANT
3750

diaphone
CARON

Cerises, \$1.25 à \$1.50.
Cantaloupes, 75c à \$1.00 le panier.
Ble d'inde, 20 à 25c la douzaine.
Choux, \$1.00 la douzaine.
Cœurs, 1.50.
Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 1/2 sac.
Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 29 — Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

Janvier		1243.50
Août		1145.46
Septembre		1175.74
Octobre		1202.45
Décembre		1250.51

Le coton disponible était calme.
Midland Uplands 1250
Liverpool, 29. Le coton disponible était calme.
Les cours étaient en baisse.

Middling américain		1842
Middling bon		872
Middling		784
Middling fully		812
Middling low		784
Ordinaire bon		852
Ordinaire		808

Ventes: 3,600 balles, y compris 2,300 de coton américain.
Les cotons, options futures, ont fermé soutenus.

PERTES PAR LE FEU

Les pertes causées par le feu au Canada durant la semaine terminée le 27 juillet s'élevaient, d'après le "Morning Times", à \$195,500 comparativement à \$710,500 la semaine précédente. La plus lourde perte a été subie à Winchester.

LE MARCHE DU CAFE

New-York, 29 — Le marché pour les cafés futurs ont fermé aujourd'hui avec des avances de 7 à 12 points. Les prix offerts étaient comme suit: Septembre 6.80; décembre 6.95; mai 7.20; et mai 7.50.
Le café disponible était ferme.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.—COUR SUPERIEUR.
No 4487.—J. Lachapelle, demandeur, vs. Thibodeau, défendeur. Le même jour d'août 1921, à 10 heures de l'après-midi, au lieu de "otorage" des effets du défendeur au No 586 rue DuMontigny, est, en la Cité de Montréal, se sont vu par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion automobile Ford. Conditions: argent comptant.
EDOUARD DESROCHES, H.C.B.

Montréal, 29 juillet, 1921. 101-4

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.—COUR DE CIRCUIT.
10376.—J. Lachapelle, et al., demandeurs, vs. James Boyer, défendeur. Le même jour d'août 1921, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 157 rue Hamilton en la Cité de Montréal, se sont vu par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions: argent comptant.
EDOUARD DESROCHES, H.C.B.

Montréal, 29 juillet, 1921. 101-4

FARRBANKS GOSSELIN & CO.

Agents de Change à la
Bourse de Montréal.

Une scrupuleuse attention
est apportée à l'exécution
des ordres quelle que soit
leur importance.

103 ouest, rue Notre-Dame.
TELEPHONE—MAIN 4090
communiquant avec tous les
services.

diéphone MAIN 3570
L. A. CARON
COMPTABLE VERIFIÉ
LICENCIÉ
INSTITUT COMPTABLE
1, rue Notre-Dame Est, Montréal.
Chambre 22, Immeuble La Sav-
vagnère.

Cerises, 125c à 1.50.
Cantaloupes, 75c à \$1.00 le panier.
Ble d'inde, 20 à 25c la douzaine.
Choux, \$1.00 la douzaine.
Choux-fleurs, \$1.50.
Pommes de terre, \$3.50 à \$4.00 la sac.
Tomates, 65 à 85c le panier.

LE MARCHÉ DU COTON

New-York, 28 — Les cotons, options futures, ont fermés soutenus.

Janvier	1243.25
Avril	1145.46
Septembre	1175.76
Octobre	1209.89
Décembre	1250.52

Le coton disponible était calme.
Middling Uplands 1500
Liverpool, 28. — Le coton disponible était calme.

Les cours étaient en baisse.	
Middling américain	1942 1/2
Middling bon	87 1/2
Middling	78 1/2
Middling fully	82 1/2
Middling low	69 1/2
Ordinaire bon	83 1/2
Ordinaire	80 1/2

Ventes: 3,005 bales, 7 compris 2,908 de coton américain.
Les cotons, options futures, ont fermés soutenus.

PERTES PAR LE FEU

Les pertes causées par le feu au Canada durant la semaine terminée le 27 juillet s'élèvent, d'après le "Money Times", à \$195,500 comparativement à \$710,500 la semaine précédente. La plus lourde perte a été subie à Winchester.

LE MARCHÉ DU CAFÉ

New-York, 28 — Le marché pour les cafés futurs ont fermés aujourd'hui avec des avances de 7 à 12 points. Les prix offerts étaient comme suit: Septembre 6.80; décembre 6.95; mars 7.20; et mai 7.50.
Le café disponible était ferme.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — COUR SUPERIEURE.
No 4487. — J. Lachapelle, demandeur, vs Thibodeau, défendeur. Le 8ème jour août 1921, à 10 heures de l'avant-midi, à lieu de "attorage" des effets du défendeur, au No 556 rue DeMontigny, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion automobile Ford. Conditions: argent comptant.
EDOUARD DESROCHES, HCB
Montréal, 29 juillet, 1921. 101-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT.
No 10470. — C. Duranseau et al, demandeurs, vs James Boyles, défendeur. Le 8ème jour août 1921, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 147E rue Hamilton en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant.
EDOUARD DESROCHES, HCB
Montréal, 29 juillet, 1921. 101-1

**FAIRBANKS
GOSSELIN
& CO.**

Agents de Change à la
Bourse de Montréal.

Une scrupuleuse attention
est apportée à l'exécution
des ordres quelle que soit
leur importance.

103 ouest, rue Notre-Dame.
TELEPHONE—MAIN 4090
communiquant avec tous les
services.

diéphone MAIN 3570
L. A. CARON
COMPTABLE VERIFICATEUR
LICENCIÉ
INSTITUT COMPTABLE
100, rue Notre-Dame Est, Montréal.
Chambre 22, Immeuble La Sa-
vagnère.

27-1 P. 154

LE PORT DE MONTREAL AURA UN NOUVEL ENTREPOT POUR CET HIVER

La Commission du Havre est à faire construire, près du hangar No 25, un entrepôt à dix étages dont le coût approximatif sera de \$2,000,000. Cinq transatlantiques nous arriveront au cours de ces jours-ci. Plusieurs Montréalais s'embarqueront pour l'Europe.

Cinq transatlantiques doivent nous arriver au cours de ces quelques jours. Ce sont le Minnedosa, du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, et de retour à Québec ce matin; le Tunisien venant de Glasgow, et à destination de Québec, aujourd'hui et à Montréal lundi matin; le Cassandra, de la ligne Anchor-Donaldson, qui arrive aussi de Glasgow, et que l'on attend à Québec, aujourd'hui et à Montréal lundi matin; le Vedde, de la ligne White Star, qui était attendu hier soir, et le Poland, qui doit accoster le dimanche.

Aux quartiers-général du Pacifique Canadien, l'on a déclaré que le Minnedosa, s'il ne subit pas de retard à Québec, sera ici à 9 heures p.m., ce soir. Ceci donnera satisfaction aux Montréalais qui sont à bord du navire et aussi à tous les passagers qui s'en vont dans l'Ouest, et qui pourront embarquer immédiatement aux gares Bonaventure et Windsor.

NOUVEL ENTREPOT

Les travaux à l'entrepôt que la Commission du Havre fait construire actuellement près du hangar No 25, progressent rapidement. M. F. W. Corrie a déclaré, hier, que cet établissement pourrait être occupé au cours de l'automne. Il croit que cette construction de dix étages sera terminée à la fin de l'automne.

Tous les travaux de l'intérieur sont terminés avant le commencement de l'hiver. Les planchers de l'entrepôt ont une superficie de 440 pieds par 110 pieds, et les tiges ont un demi-million de pieds cubes.

L'ouverture promet d'être l'un des événements importants de la saison. L'on croit qu'il contribuera à augmenter considérablement l'activité dans le port tant en hiver qu'en été.

Le coût approximatif de l'entrepôt sera de \$2,000,000, mais il se peut que ce montant ait dépassé, vu le coût des matériaux qui n'est jamais le même.

L'EXODE DES MONTREALAIS

Deux navires quittent Montréal cette semaine, l'un, le Melita, pour Liverpool, et le Canada qui doit démarquer à 11 heures ce matin. Un grand nombre de Montréalais feront le voyage à bord de ces navires.

A BORD DU "CANADA"

Au nombre des quelques cinq cents passagers qui feront le voyage à bord du navire "Canada" on remarque: Mme Atwood, et ses deux enfants; Mme H. M. Body, Mlle A. Chadwick, Mlle Charbonnelle, Mme J. E. Edwards, et ses deux fils, et Mlle Judith Edwards (famille du capitaine Edwards, commissaire du commerce anglais); Mlle S. J. Jones; Mlle J. Laporte, W. B. Scott, M. Summers, Mlle D. J. Hays, M. et Mme Dalton, E. E. Lawson.

SERVICE DES SIGNAUX

Grosse Ile, 26. — "Canadian Beaver" parti à 2.30 p.m.
De aux Grues, 32. — Montant 1.25 p.m. "Canadian Beaver". Descendant 1.25 p.m. charbonnier No 6.
L'Islet, 40. — Fumée, calme.
Pointe au Père, 157. — Montant 2.40 a.m., 80 milles est, "Minnesoda", 2.00 p.m. "Brant County", 90 milles est.

Petit Métis, 175. — Fumée, ouest.
Matane, 200. — Fumée, sud-ouest.
Pointe de la Renommée, 325. — Clair, nord-ouest. Montant 11.25 a.m., 80 milles est, "Cornishman", 11.05 a.m., 80 milles est, "Centra".
Cap Chat, 8.00 a.m., 90 milles est, "Poland", 9.15 p.m. "Turret Car". Descendant, 10.00 p.m. "C.P.R. Montreal", 9.00 p.m. "Canadian Runner". Descendant 10.00 a.m. "Labrador", 9.30 p.m. "Canadian Fisher". Montant 2.00 a.m. "Hochelaga".

Scotiari, — Nuageux, nord-est.
Cap de la Madeleine, 294. — Nuageux, nord-ouest. Montant 10.30 a.m. "Hochelaga".
Pointe des Monts, — Fumée, ouest. Montant 8.00 a.m. barge à vapeur. Sheldrik, — Montant 1.30 p.m. "Aremore", arrivée ici.
Belle-Ile, 734. — Montant 10.30 a.m. "Cassandra".

Halifax, N.B. — Clair, ouest. Montant 9.30 a.m. "Lapla". Descendant "Charlotte".
Belle-Ile, 734. — Clair, nord-ouest.
C. G. S. Montcalm, arrivée ici à 9.00 a.m., 230 milles est, "Canadian Commander". Descendant "Venno".

Anticosti:
Pointe Ouest, 332. — Clair, nord-est. Descendant 9.00 a.m. "Ville".
Pointe Sud-Ouest, 360. — Clair, nord-est.
Pointe Sud, 415. — Clair, nord-est.

QUEBEC A MONTREAL.
Longue-Pointe, 5. — Fumée, calme. Mont. 2.10 p.m. "Canadian", 2.35 p.m. "Malton", descendant 2.40 p.m. "Canadian Center".
Cap St-Michel, 14. — Nuageux, nord-est. Arrive 1.25 p.m. "Fronte-

LORD NORTHCLIFFE FAIT DES SIENNES

Une entrevue attribuait au roi de graves paroles au sujet de l'Irlande

IL NIE CEPENDANT

Des explications de Lloyd George devant la Chambre des Communes

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 29. — M. Lloyd George a lu un document à la Chambre des Communes aujourd'hui autorisé par le roi George et déclarant que les mots attribués au roi concernant la politique du gouvernement sur l'Irlande, tels que rapportés dans une entrevue donnée aux Etats-Unis par lord Northcliffe, qui contrôle le "Times" de Londres, sont "une complète fabrication".

M. Lloyd George a donné lecture du document suivant, autorisé par le roi: "L'attention de Sa Majesté le roi a été dirigée vers certaines déclarations contenues dans une entrevue de lord Northcliffe et paraissant dans le "Daily Mail" et reproduites par le "Daily Express" et quelques journaux irlandais. Les déclarations contenues dans le rapport sont une fabrication complète. Aucune conversation du genre de celle à laquelle on fait allusion n'a eu lieu, non plus qu'aucune remarque du genre de celle qu'on rapporte n'a été faite par Sa Majesté."

"Sa Majesté désire aussi qu'il soit clairement compris, au contraire de ce que rapporte l'entrevue avec lord Northcliffe, que dans son discours lors de l'inauguration du parlement du nord, elle a suivi la pratique constitutionnelle invariable relatant les discours du trône dans le parlement."

Dans les remarques qu'il a faites avant de lire le message, Lloyd George a dit: "Des déclarations ont paru dans des journaux irlandais et anglais, attribuant des mots de graves conséquences à Sa Majesté le roi concernant la politique irlandaise. Ils ont été publiés sous forme d'une entrevue que lord Northcliffe semble avoir donnée aux Etats-Unis et qui aurait été envoyée à ses journaux ici, pour publication."

"Il est pratiquement impossible, continue le premier ministre, de toujours suivre ces déclarations calomnieuses, mais les dernières sont d'un caractère très catégorique et elles attribuent des mots très graves au souverain, et de plus, on leur donne un but dangereux, celui de causer un préjudice grave aux chances d'un règlement de la question irlandaise. Ces déclarations ont circulé librement, surtout en Irlande, et Sa Majesté m'a alors autorisé à lire à la Chambre, le document suivant."

M. Lloyd George donne ici lecture du document ci-haut mentionné, puis il continue: "J'espère que cette déclaration (celle du roi) pourra amoindrir les effets de la malice criminelle qui, pour des fins personnelles, tente de produire du malaise chez les alliés, une mésestime au sein de l'empire britannique et les Etats-Unis et pour frustrer l'espoir d'une paix en Irlande."

L'entrevue à laquelle le premier ministre fait allusion met dans la bouche du roi George les mots suivants qui auraient été dits à Lloyd George: "Allez-vous tuer tout le peuple de l'Irlande?" A ces mots, le premier ministre aurait répondu: "Non, Majesté."

"Alors vous devez conclure une entente avec eux, aurait dit le roi. Cet état de choses ne peut durer. Je ne puis laisser ainsi tuer mon peuple!"

J. H. Thomas, député ouvrier, qui a parlé après M. Lloyd George, déclare que tous les membres de la Chambre se devaient de s'associer à la protestation du roi, protestation qu'il devait faire, non seulement pour lui-même, mais dans l'intérêt du gouvernement constitutionnel.

"Je suis heureux, a dit M. Thomas, que cette occasion se soit produite, non seulement dans l'intérêt du gouvernement, mais dans celui de la Chambre des Communes, qui représente le peuple, d'exprimer les sentiments de Sa Majesté."

Sir Donald MacLean, libéral, déclare que le roi avait agi conformément à ce que le peuple et sa loyale Chambre attendaient de lui.

NORTHCLIFFE NIE

Washington, 29. — Lord Northcliffe a rendu public aujourd'hui le câblogramme suivant, envoyé à lord Stamfordham, secrétaire privé du roi George: "Veuillez transmettre à Sa Majesté, avec mon humble soumission, ma dénégation d'avoir jamais attribué à Sa Majesté le mot ou les mots rapportés par le premier ministre, hier. Je n'ai jamais donné de telle entrevue."

produits récemment ont rendu le terrain encore plus difficile à parcourir. "Le travail des sauveteurs n'a pas été sans fatigue, et les membres du groupe des alpinistes sont eux-mêmes épuisés. Il faudra une équipe plus considérable pour retrouver le Dr Stone, si la chose est possible. Jusqu'à présent, les détails de la tragédie sont maigres, car on n'a pas pu reconstituer sur place l'accident."

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DU CANADA, limitée, dont M. J. B. LaPointe est le Gérant-Général, au bureau No 74, rue Saint-Jacques.

LA REPONSE DE L'ANGLETERRE

(Suite de la première page)

La note continue en disant qu'il est impossible de fonder la responsabilité conjointe des alliés sur le problème sésien ou tout autre question tombant sous le coup des traités de paix, car la Grande-Bretagne ne peut consentir à de tels actes qui pourraient diviser les alliés. Devant la perplexité du ton de la dernière note française, le gouvernement britannique se sent obligé de demander au gouvernement français quelle explication il peut donner de ses intentions, parce que du train que vont les choses, il sera difficile d'établir sur quelle base la coopération alliée devra continuer.

La note ne propose rien de nouveau concernant la prochaine réunion du conseil suprême, attendant que l'atmosphère s'éclaircisse. Mais on peut voir dans toute la note un désir de la part de l'Angleterre de ne pas voir diminuer la solidarité de l'alliance, à laquelle, pour toutes les raisons, sentimentales aussi bien que politiques, le gouvernement et le peuple anglais sont profondément attachés.

UNE SOLUTION ATTENDUE

Paris, 29. — Le "Petit Parisien" s'attend à ce qu'une solution soit trouvée aujourd'hui entre la France et l'Angleterre sur la conduite à suivre concernant le problème sésien, comme résultat de la note que le premier ministre Bland a transmise à l'ambassadeur d'Angleterre, hier soir. Suivant ce journal, l'Angleterre acceptera le plan renfermé dans la note française.

La Grande-Bretagne et l'Italie se joindront à la France dans sa demande de laisser un passage libre à travers l'Allemagne pour envoyer des renforts en Haute-Silésie, tandis que la question d'envoyer des renforts sera décidée à la réunion du conseil, le 4 août prochain, au Bois de Boulogne.

Le journal considère comme très probable que le premier ministre britannique participe à la réunion du conseil.

LE PARTAGE DE LA SILESIE

Paris, 29. — L'Agence Havas déclare que la France, dans sa réponse au principal argument de la note anglaise en ce qui concerne la situation de la Haute-Silésie, dit que l'Allemagne a déclaré, qu'en vertu des termes du traité, l'envoi de renforts dans la Haute-Silésie ne peut être effectué sans une entente préliminaire entre les Alliés, et que la France ne peut permettre ainsi au gouvernement allemand de tenter de la séparer de ses alliés. C'est une question d'unité nationale, et par conséquent il est nécessaire de donner à l'Allemagne de nouvelles preuves d'unité sur le front franco-anglais.

La solution la plus rationnelle, dit la note, consisterait à exercer une pression collective sur le gouvernement allemand, avant la réunion du Conseil Suprême, et à demander à l'Allemagne de se préparer au passage des troupes de renforts à travers son territoire.

Le Conseil Suprême discutera ensuite cette question à sa première assemblée, puis il verra à la division du territoire en Silésie.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

DEPART DE "L'EMPRESSÉ DE BRITAIN", DE QUEBEC, SAMEDI, LE 30 JUILLET, 1921.

"L'Empressé de Britain" partira de Québec samedi le 30 juillet. Le Pacifique Canadien fera circuler un train spécial composé de voitures de seconde et première classes, wagons-restaurants et salon, qui quittera Montréal, gare Windsor, à 9.20 a.m., (heure normale), samedi le 30 juillet pour se rendre directement à l'embarcadere du vapeur à Québec.

LES COTES DE L'ATLANTIQUE

Portland et Casco Bay, Scarborough Beach, Prouts Neck, Old Orchard, Biddeford Pool, Kennebunk, York Beach, etc., sont du nombre des endroits de villégiature les plus agréables sur les côtes de l'Atlantique. Le Grand-Tronc a publié une brochure avec liste des hôtels et maisons de pension. Plusieurs de ces hôtels acceptent l'argent canadien au pair. Faites en venir une copie en vous adressant à M. O. Dufour, No 230 rue St-Jacques.

30,000 MOISSONS.

Excursions au Manitoba, dans la Saskatchewan et dans l'Alberta.

Le chemin de fer Pacifique Canadien fera des excursions de moissonniers partant des stations de provinces de Québec et d'Ontario-Toronto, Sudbury et l'Est, mais non au nord de Parry Sound, Ont., lundi, le 8 août et mercredi le 17 août. Des trains spéciaux avec wagons réservés aux dames et aux familles quitteront Montréal, gare Windsor, à 11.00 a.m. (heure normale).

On pourra se procurer des lunchs en boîtes et des viandes en conserve sur le train. En plus, des stations-restaurants sont commodément situées le long du parcours. Le prix du passage sera de \$15 en seconde classe pour Winnipeg, plus 1.20 par mille, avec minimum de 50 sous, de Winnipeg à l'importe quelle station du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta où le moissonneur sera engagé à travailler, mais non à l'ouest d'Edmonton, Calgary et Macleod.

Pour le voyage de retour, des billets de la catégorie destinés aux colons seront émis aux stations entre Edmonton, Calgary, Macleod et Winnipeg inclusivement jusqu'au point de départ du moissonneur, pourvu que celui-ci ait été 30 jours à l'ouvrage, à raison de 1.20 sous par mille avec un minimum de 50 sous ajouté à \$20, à partir de Winnipeg.

Sur demande, tout agent du C.P.R. se fera un plaisir de donner tous autres renseignements additionnels.

UNE VICTIME DES BOCHES

Le Commandant Montalgre

Je l'avais rencontré deux fois au cours de la guerre et les deux fois dans un poste de choix et d'honneur, un de ces postes où le chef prend tout naturellement une sorte de grandeur historique, et cette grandeur, je dirai pourquoi tout à l'heure, convenait au commandant Montalgre. La première, c'était au fort de Douaumont dont il était commandant d'armes, et la seconde, c'était au sommet de l'Hartmannswillerkopf dont la garde lui revenait alors.

Douaumont, "pierre angulaire" de la forteresse de Verdun, comme l'avait appelé le communiqué allemand qui annonçait sa conquête, avait été repris dans l'inoubliable journée du 24 octobre 1916 par le bataillon Nicolay, du régiment colonial du Maroc, qui s'y était installé. Les Allemands, en le perdant, avaient perdu leurs yeux. C'était leur meilleur observatoire au cours de la grande bataille. Déjà, nous préparions une seconde offensive celle qui devait nous livrer, le 15 décembre, tout le massif de Douaumont-Bezonvaux. C'est alors que je fus envoyé à Douaumont. Le fort, au jour levant, nous apparut comme une moraine chaotique, déchiquetée, travaillée par les avalanches. De plus près, il ressemblait plutôt à quelque énorme tank dressé pour écraser de son poids le visiteur. Coupé en deux par le formidable entonnoir d'un obus de 400, il offrait à l'intérieur des galeries intactes, décorées des noms des vainqueurs: Pétaïn, Nivelle, Mangin. Il y avait une tourelle Nicolay. L'ancienne commandantur, belle pièce éclairée de plusieurs lampes électriques, servait de logis au commandant d'armes qui était donc le commandant Montalgre, chef du 49e bataillon de chasseurs à pied. Sur sa table de travail dormait un gros et gras matou au poil gris: — C'est un Allemand, nous dit-il, mais nous l'avons naturalisé.

En effet, le chat portait autour du cou un ruban tricolore.

En se levant, le commandant nous fit faire le tour du propriétaire. L'héritage ennemi était important: appareils électriques, appareils téléphoniques, magasins de vivres qui eussent fait penser à quelque grande maison d'alimentation s'il n'eût flotté dans l'immense une vague odeur cadavérique. L'étage inférieur était intact. L'étage supérieur, outre le fameux entonnoir qui l'avait rompu, avait l'une ou l'autre galerie crevée. Par les ouvertures, on apercevait des morceaux du ciel levant, tout vert et or, au-dessus d'un premier plan bouleversé, resté du fossé à demi-comblé, levées de terre de la superstructure, dévastations et trous d'obus. Le contraste de ce ciel fleuri et du gouffre du fond duquel nous le regardions, évoquait une vision de "l'Enfer" de Dante. Le commandant Montalgre me le fit remarquer.

Il était de cette Gascogne où tout le monde est lettré, et n'eût pas déparé dans l'acte de la rôtisserie de "Cyrano" le chœur des cadets de Carbone de Casteljaloux, sauf la moustache, car il était entièrement ras; mais l'oeil d'aigle et la jambe de cigne, il les avait. C'était un de ces Gascons qui savent se taire et qui laissent aux autres le soin de conter leurs exploits. La flamme qui les anime brûle en dedans; elle apparaît dans leurs yeux, mais ils jugent inutile de leur colorer leurs paroles. Ils journalisent flambeau, non à la façon d'un Coquelicot qui claironne, mais d'un Guilty dont l'émphase s'est assourdie et qui n'a besoin ni de panache, ni d'éclair pour apparaître redoutable et généreux, tant la divine simplicité est le signe de la vraie grandeur.

La guerre l'avait trouvé capitaine. Il est à Charleroi, à Guise. Dès le 28 août, on lui donne un bataillon qu'il commande à la bataille de la Marne, entre Marchais et Montmirail, et il a la joie de talonner l'ennemi en retraite jusqu'aux falaises de l'Aisne. Le 25 janvier 1915, il est gravement blessé au bois Foulon où son bataillon pris à revers, le fait jour à travers les lignes allemandes, regroupe ses hommes et repart à l'attaque. A peine remis de sa blessure, il demande, il réclame un commandement et reçoit le plus beau de tous pour un fantassin, celui du 49e bataillon de chasseurs à pied. Avec lui, il sera du Verdun-Caillavre en juin 1916, au cours des terribles journées où Fleury est menacé, et du Verdun-apothéose d'octobre où Douaumont et Vaux sont reconquis. Avec lui, il sera encore de l'offensive de 1917.

Peu après, je devais retrouver Montalgre en Alsace. Son bataillon tenait l'Hartmann. Nous y allâmes ensemble. Le cimetière du 152e régiment avait été retourné par un régiment bombardement. Le sommet de la montagne, convulsé, creusé de trous, couvert de souches dressées en l'air, de débris d'arbres tendant leurs bras comme des mendiants implorant la pitié, offrait, par un singulier contraste, malgré ces horreurs, le spectacle de la nature luttant contre la mort et faisant pousser jusque dans les entonnoirs de l'herbe et même des oeillets sauvages. Son bataillon était recruté dans le Nord; ses hommes pour la plupart, étaient sans nouvelles de leurs familles restées en pays envahi. Il savait d'un mot les reconforter; pas même d'un mot, rien que par sa manière de leur montrer qu'il veillait sur eux.

Montalgre savait répandre la joie autour de lui et, par discrétion, semblait n'en prendre que la plus modeste part. Les pauvres nomades, qui transportaient la vie civile aux

PACIFIQUE CANADIEN

Excursions de Moissonneurs

\$15 WINNIPEG

Plus 15c. par mille au delà

EXCURSIONS LES 8 et 17 AOUT 1921

Des stations dans les provinces de Québec et d'Ontario—Toronto, Sudbury et à l'Est, mais pas au nord de Parry Sound, Ont. PRIX DU RETOUR: 15c. par mille, jusqu'à Winnipeg, plus \$20, jusqu'au point de départ.

Trains directs. Chars réservés pour les dames et les familles. Service de lunch.

Pour renseignements, s'adresser aux agents du Pacifique Canadien ou à

Bureaux des billets: 141-145 rue St-Jacques, Tél. Main 8125, aussi aux gares Windsor, Place Viger, Westmount, Montréal-Ouest et Mile-End.

30,000 MOISSONNEURS DEMANDES

\$15.00

jusqu'à

WINNIPEG

Un demi-centin de plus du mille, au-delà de cet endroit. Pour le retour, un demi-centin du mille, jusqu'à Winnipeg, plus \$20.

Dates d'Excursions

Des gares dans la province de Québec LES 8 et 17 AOUT

Sur les dates mentionnées, les trains partent de MONTREAL, (Gare Bonaventure) 10.30 A.M. et 7.45 P.M.

Wagons spéciaux pour les femmes. Lunches servis sur les trains. Wagons de colons les plus modernes.

Pour billets et plus amples détails s'adresser à l'agent le plus rapproché du chemin de fer National ou Grand Tronc.

CHEMIN DE FER NATIONAL GRAND TRONC

SUD-AFRICAIN

Service régulier de Montréal UN NAVIRE... 30 Août

OUEST-AFRICAIN

Nouveau service à la Côte Africaine et retour

Pour tarifs et informations, s'adresser ELDER-DEMPSTER & CIE LIMITED 143 Edifice Board of Trade, Montréal.

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN LIMITE

DE MONTREAL QUE

SERVICE DE LIVERPOOL, 12 Août
S.S. Canadian Commander, 13 Août
SERVICE DE LONDRES, 15 Août
S.S. Canadian Hunter, 16 Août
SERVICE DE GLASGOW, 18 Août
S.S. Canadian Carrier, 19 Août
SERVICE DE CARDIFF, 21 Août
S.S. Canadian Hunter, 22 Août
SERVICE DE LIVERPOOL, 24 Août
S.S. Canadian Pioneer, 25 Août
SERVICE DE LIVERPOOL, 27 Août
S.S. Canadian Pioneer, 28 Août
SERVICE DE LIVERPOOL, 30 Août
S.S. Canadian Pioneer, 31 Août
SERVICE DE LIVERPOOL, 31 Août
S.S. Canadian Pioneer, 1er Sept.

Sur les dates mentionnées, les trains partent de MONTREAL, (Gare Bonaventure) 10.30 A.M. et 7.45 P.M.

PAGE FEMININE

CLAIR DE LUNE

La lune est ce soir toute rose
 Dans les brumes de l'horizon,
 Et sa clarté, silencieusement se pose
 Sur le seuil de notre maison.
 Les derniers chars de foin ont laissé dans l'espace
 D'étranges sillages de parfums;
 Dans l'air bleu qui s'éteint, la chauve-souris trace
 Des cercles bruns,
 Une fauvette chante encore
 Sur le tilleul,
 Et tandis qu'au lointain le ciel se décolore
 Ce chant frais comme un filet d'eau résonne seul.
 La lune à présent toute blanche
 Sort des brumes de l'horizon.
 La fauvette a quitté la branche
 Du tilleul devant la maison.
 La nuit glisse à travers les paisibles ramures
 Et, du calme jardin qui s'endort peu à peu,
 L'odeur des fraises mures
 S'envole dans le ciel bleu.
 La lune, à présent toute ronde
 Et petite au milieu du ciel
 Semble un morceau de cire blonde
 Luisant de miel.
 Elle éclaire sous le feuillage
 Un nid plein de becs fins et de duvet moussueux,
 Et, penchée au balcon, la fleur de ton visage
 Sœur des lys du jardin clair et silencieux.

JEAN RENOUD.

CAUSERIE FEMININE
La sensibilité de l'enfant

(Pour le "Canada")
 L'enfant est un être singulièrement impressionnable. La guerre a eu, sur l'âme de nos petits, des réactions graves; je voudrais que l'on y songeât davantage, que l'on s'en rendît mieux compte. N'est-ce pas le moment de se servir de la disposition particulière de leur tempérament pour introduire dans l'éducation de nos enfants, dès leur bas âge, un peu d'esthétique et de poésie? Cette âme enfantine, si sensible, rendue plus sensible encore par le spectacle, par les épreuves de la guerre, pourrait être raffermie par l'intérêt donné à l'art et à la littérature. Ce serait un dérivatif, une tentative de transposition, en vue d'un meilleur équilibre psychique; parmi tant d'articles qui surchargent nos programmes scolaires, accordons-nous vraiment à l'éducation émotionnelle toute l'importance qu'elle mérite? Je le répète: à l'âge puéril, la sensibilité est excessive; cela est reconnu. Ce qu'il conviendrait de savoir, c'est si nous accomplissons tout ce qui est nécessaire pour ramener à de justes proportions cet excès de sensibilité enfantine, beaucoup plus gouvernable qu'on ne le croit.

Tout d'abord, ne faudrait-il pas essayer de réprimer l'habitude des agitations, des attendrissements superflus, sans cause valable, et qui, parfois, font rire, pleurer, s'exclamer, écrier, trépigner l'enfant sans motif, ou pour des motifs infimes?

De semblables exagérations sont propres exclusivement à gêner les délibérations de l'intelligence, car c'est ce que l'on s'entend penser, est-ce que l'on réfléchit dans la déroute d'une impression violente, désordonnée, abandonnée à elle-même.

Puisque nos enfants sont destinés à vivre dans l'état de civilisation, sous la contrainte d'un régime social où la lutte pour l'existence, de plus en plus âpre, réclame des moyens de défense de plus en plus sûrs et forts, n'est-ce pas un devoir de diriger ces petits contre toute prépondérance des nerfs qui pourrait les mettre, si elle devait durer, au delà du temps des brassières, dans une dangereuse situation d'infirmité?

Pour combattre cela, une précoce émancipation s'impose, et c'est très tôt, c'est le plus tôt possible, qu'il faudrait entreprendre la culture de l'émotivité chez l'enfant. Or, cette culture, nous la pratiquons à rebours, et c'est une coutume invétérée chez les mères que de vouloir prolonger indéfiniment l'enfance de leurs rejetons; ceux-ci sont élevés comme s'ils étaient dispensés qu'ils éprouvassent constamment les émotions les plus vives ou qu'ils eussent l'air de les éprouver. Plus tard, des peurs brusques et stupides, des épouvantes à la vue d'une grenouille, d'une souris, d'une araignée, ou, tout bonnement, à l'approche de l'orage ou des ténèbres, pour un bruit ou un silence insolite, affolent la jeune fille. Et l'on aura si parfaitement faussé le jugement de celle-ci qu'elle pourra s'imaginer que les petites scènes dérangeantes jouées par elle en ces occasions sont de nature à augmenter son charme. On s'ingénie à provoquer chez nos enfants, voire nos adolescents, pour des causes frivoles, sinon pour rien, les mimiques expressives, les larmes, les syncopes. Ce serait grotesque si, au fond, ce n'était pas fort triste: car tout ce petit manège révèle le plus souvent un état pathologique désastreux. Un médecin spécialiste m'a affirmé — et je le crois sans peine — que, dans bien des cas, l'hystérie féminine n'a d'autre cause que l'habitude, prise dans le plus jeune âge, de ces mouvements émotionnels vicieux. Pour cet éminent praticien, la crise convulsive hystérique ne serait autre chose, en

suprême degré, somme, qu'une réaction émotionnelle bénigne passée à l'état aigu, grâce à des récidives trop fréquentes. De tout quoi il est permis de conclure ceci: c'est que la responsabilité véritable de cette sorte d'émotion latente qui fait de toute femme, fût-ce la mieux équilibrée en apparence une candidate à la névrose, pourrait bien revenir plutôt à son éducation qu'à son organisme physiologique.

L'émotion présente deux caractères: l'un, physique, qui est positivement un ébranlement nerveux; l'autre, moral, qui consiste dans une affection très vive de l'âme et dont l'apparence physique n'est que le signe extérieur. Ce serait un moyen excellent de canaliser cette disposition originelle que possède l'enfant à s'émouvoir et de la diriger systématiquement, à l'aide d'une éducation spéciale, vers une vie artificielle et haute de l'âme, qui rendra celle-ci sensible aux choses de l'art et de la littérature.

S. C.

CHRONIQUE MEDICALE
Hygiène de la peau.

(Pour le "Canada")

L'hygiène de la peau joue un rôle de premier ordre dans la santé. Elle s'impose surtout aux femmes qui veulent conserver longtemps les appas de la jeunesse. Car c'est par la peau, surtout, que nous vieillissons.

Cet organe protecteur par excellence est percé d'une infinité de petits trous, destinés au passage de la transpiration insensible, épuratrice du sang, indispensable émonctoire de l'organisme. Outre les glandes sudoripares, véritables poumons du tégument externe, la peau possède également un appareil glandulaire, dit sébacé, chargé de la lubrifier et de l'assouplir. Pour délayer et dissoudre toutes ces sécrétions stagnantes, pour en activer l'utile élimination, pour assurer la perméabilité cutanée et empêcher l'obstruction des pores, de tout temps l'homme a eu recours aux pratiques balnéaires. La peau absorbe dans l'eau d'un bain, surtout si le bain est prolongé.

Tiède, le bain est sédatif; chaud, il est débilitant; froid, il est tonique, surtout lorsqu'il est aidé de la natation. Le bain froid combat le lymphatisme et la prédisposition aux affections catarrhales, aux refroidissements et aux névroses. Mais il importe que l'immersion ne soit pas trop prolongée, pour que la réaction puisse se faire. Le bain tempéré, ou de propreté, maintient la peau unie et douce, fait disparaître les causes d'irritation qui la menacent, assouplit le système musculaire, décongestionne les viscères et fait renaître, dans l'organisme tout entier, le bien-être et la vigueur. Le bain doit toujours être précédé et suivi de frictions énergiques avec la serviette sèche ou d'un séjour de quelques minutes dans une étuve également sèche. Les frictions sont surtout avantageuses chez les sujets débiles et délicats, les enfants et les vieillards, dont les puissances réactionnelles sont, communément, entachées d'une certaine obscurité.

Si l'on songe que la peau exhale, dans les 24 heures, plus d'un litre de liquide (Sanctorius); si l'on réfléchit que les trois-quarts de ce que nous mangeons, bons, passent par les pores de la peau, on comprend l'extrême utilité, pour la santé générale, du minutieux entretien fonctionnel tégumentaire.

Les bains de vapeur humide élèvent la température générale; ils sont dangereux pour les sujets prédisposés aux congestions, ainsi que les bains d'épaves sèches, par la transpiration excessive qu'ils sollicitent. C'est un grave tort que de prendre de semblables pratiques pour hygiéniques, alors qu'elles sont purement médicales et perturbatrices au suprême degré.

Comprise et pratiquée d'une manière rationnelle, l'hydrothérapie est la vraie régénératrice organique, la jouvence physique et intellectuelle. Elle supplée au défaut d'exercice des sujets sédentaires, exalte la vigueur et la beauté, complète, en un mot, les heureux effets d'un air pur et d'un bon régime alimentaire.

Le bain de mer possède, outre l'action tonique et reconstituante de l'hydrothérapie, la puissance particulière d'une eau minérale chlorurée forte, très utile pour les nutritionnistes cachectiques ayant besoin d'une énergie dépurative. Excitant vital, apéctique de la scrofule et des engorgements ganglionnaires, il favorise le mouvement assimilateur et désassimilateur qui constitue la vie et la santé; il achève les transmutations organiques; il tonifie puissamment les téguments, fortifie la musculature et l'ossature humaine: pour ces multiples raisons, le bain de mer est surtout indiqué chez les enfants, ainsi que le climat maritime inséparable de la balnéation thalassique.

La natation surajoute d'ailleurs au bain de mer, les bienfaisants effets d'un excellent exercice, tonique et sédatif à la fois, lorsqu'il s'agit de raffermir les chairs molles et d'exalter la grâce et la fierté des formes féminines.

Telle peau, telle santé. Les soins de notre enveloppe tactile et éliminatrice, qui n'est, du reste, qu'une vaste expansion nerveuse, doivent nous préoccuper, du jeune âge à la vieillesse. La peau est, en quelque sorte, la partie modératrice de notre mécanique animale, la soupape de sûreté qui règle la chaleur organique et facilite les échanges nutritifs.

Dr E.

fut-elle élanée et svelte qui ne porte une de ces ceintures. Aux personnes douées de quelque embonpoint il est inutile, croyons-nous de faire la même recommandation.

Beaucoup de dentelles; dentelles blanches et noires, dentelles de couleur aussi, qui s'assortissent aux tissus: crêpes, satins, etc. Les fourreaux qui servent de soutien à ces dentelles restent assez courts, mais la dentelle elle-même tombe beaucoup plus bas, en transparence, laissant deviner le bas de la jambe.

En dehors des réunions mondaines, ces robes de dentelle seront précieuses pour les réceptions des Casinos, pour les dîners privés, etc.

Pour le soir aussi les jolies mantilles de velours, de satin, de crêpe de Chine dont s'enveloppent les élégantes. Le grand châle espagnol mis en vue au bal blanc, avec ses belles fleurs brodées de tons vifs et ses longues franges est appelé lui aussi à un très grand succès. Il se prête à tant de jolis mouvements, à tant de poses gracieuses, que les femmes ne résisteront pas au plaisir de s'en parer.

Puisque nous parlons de capes, en voici deux très élégantes et très nouvelles. L'une en velours frisson, sans manches, à pointes sur les côtes, est ornée d'une haute dentelle rebrodée d'or brun, posée au bas du vêtement, et formant pointes derrière et sur les côtés.

L'autre montée sur empiècement, est faite de châles de crêpe de Chine bordés d'étoffes chevronnées les uns sur les autres et se soulevant au soufflé de la brise.

Ces effilés se répètent en ce moment sur les robes autant que sur les

LES CONSEILS DE LA MENAGERE
Les petits pois

(Pour le "Canada")

Les petits pois nouveaux, s'ils sont tendres, représentent plutôt une gourmandise qu'un véritable aliment: ils n'ont point d'action nutritive bien prononcée, contenant du reste énormément d'eau. Tant plus d'ailleurs leur enveloppe est mince et leur mucilage sucré, tant plus ils se digèrent aisément.

Comme primeur, les petits pois accompagnent parfaitement la viande de boucherie, la volaille, et forment, seuls un légume exquis dont la formule culinaire "à la française" a une renommée mondiale. Examinons les diverses préparations de ce légume qu'Hippocrate, paraît-il, recommandait aux malades fiévreux et aux obstrués du foie.

PETITS POIS A LA FRANCAISE.—Mettez dans une casserole: beurre, 3 onces; petits pois, une pinte. Assaisonnez.

Pour la préparation à la française, ajoutez aux petits pois: oignons entiers, six; un cœur de laitue ficelé; deux bonnes pincées de sucre.

Qu'il y ait, ou non, cette garniture, il faut, pour la cuisson à l'étuvée, couvrir la casserole dès le début de l'opération, et couvrir hermétiquement; faire mijoter à feu très doux, de vingt-cinq à quarante minutes, suivant la qualité des petits pois. Ils doivent cuire à la vapeur de leur eau de végétation; si cette eau n'était pas assez abondante, les petits pois se trouvent à sec pendant le cours de la cuisson.

PETITS POIS AU LARD.—Mettez dans une casserole un petit morceau de beurre avec un quart de petit lard coupé en morceaux; quand il est un peu roussi, mouiller avec deux verres d'eau bouillante; ajouter poivre, un petit bouquet garni, faire bouillir un quart d'heure, mettre un litre de pois verts. Quand ils ont cuit trois quarts d'heure, ôter le bouquet, servir.

M...

PENSEES

On s'attache souvent aux gens en raison des bienfaits qu'en leur a prodigués. C'est au contraire pour eux une occasion de se détacher de nous, car bien peu de gens savent supporter les bienfaits sans en être écrasés.

La vieillesse, c'est de la jeunesse accumulée.

A mesure que se rétrécit l'horizon de la tendresse par la disparition de ceux que nous aimons, notre cœur, qui était jadis un foyer d'amour, se transforme en un sanctuaire de pieux souvenirs.

Lorsque vous offrez un cadeau, tâchez de le donner au goût de la personne à laquelle vous le destinez. Sans cela, vous risquez fort, en lui donnant un objet choisi selon votre goût, de ne faire plaisir qu'à vous-même.

Les rides sont la signature d'une existence. Il y a de méchantes rides, elles sont des documents.

Nous nous résignons au malheur tant que nous croyons le bonheur encore à notre portée.

Ernesta STERN.

FANFRELUCHES



Les nouvelles modes comprennent toute la gamme des nuances les plus délicates. Ainsi, dans le modèle ci-dessus, la laine noire de mouton a été teinte au violet tendre de manière à donner cette mante et ce foulard angora.



Cette jolie robe qui est faite de voile héliotrope possède un cachet particulier d'élégance, surtout si l'on y ajoute à la taille un pinceau bleu composé de pensées pourpres. C'est un modèle qui plaît beaucoup.

CHRONIQUE DE LA MODE

Ce qui se prépare

(Pour le "Canada")

Le tailleur classique, c'est-à-dire avec veste rentrée à la taille, à basques légèrement ondulées et fermée par un seul bouton, est, pourrait-on dire, l'uniforme des femmes élégantes.

Le tissu dénommé "fil-à-fil" dont il est généralement fait, a le grand avantage d'être très léger, très frais et de tomber aussi gracieusement qu'un des beaux linages que nous ont offerts, cette saison, les grandes maisons.

La forme ajustée, ou presque, de ce costume si pratiqué, exige plus encore peut-être que les robes droites, l'accompagnement d'une ceinture bien faite qui soutienne les formes, sans donner la raideur qui ne saurait s'allier à la liberté des mouvements à laquelle on s'est habitué.

Les corsetiers ont si bien compris cette nécessité, qu'ils ont créé des ceintures si souples qu'elles épousent absolument le corps, le maintiennent et lui laissent toute sa harmonie et sa grâce.

Il n'est plus une femme élégante, brisée le miroir.

MICHELIN.

Demandez un secours aux pauvres plutôt qu'aux riches; ils sont plus près de la misère; ils vous comprendront mieux.

La musique est la trame sur laquelle le notre sensibilité tisse nos émotions.

L'orgueil est le miroir déformant de l'individu. C'est pourquoi les seuls rois parmi les rois sont ceux qui ont le miroir.

capés, et paraissent devoir tenir une grande place dans l'ornementation de la toilette.

Avec l'organdi, le roi de l'été, on arrive à des effets délicieux, tels que celui-ci vu: Sur un fourreau de taffetas sombre, se pose une robe d'organdi mauve. Le bas de la jupe sur une hauteur de 60 centimètres environ, le bas des manches et la plus grande partie du corsage sont faits de biais d'organdi très minces formant croisillons, à travers lesquels se voit en transparence le taffetas. Une large ceinture de ruban du ton du fond enserré la taille et se noue derrière. Avec cela un chapeau d'organdi mauve. L'ensemble était charmant.

Lorsque, comme dans la préparation à la française, ils ont cuit avec oignons, bouquet, laitue, on retire le bouquet, on déficelle la laitue qu'on peut, à volonté, couper en rondelles, et l'on termine en incorporant un peu de beurre, deux onces, manié de farine, 1-2 once, si l'eau de cuisson est restée trop abondante, sinon simplement de beurre en morceaux.

PETITS POIS A L'ANGLAISE.—Prendre deux pintes de pois moyens, mettre à la crémaillère un petit chaudron plein d'eau, ajouter une demi-pincée de sel. Quand l'eau bout à grands bouillons, jeter les pois dedans, empêcher qu'elle cesse de bouillir. Au bout d'un bon quart d'heure, les retirer, s'ils sont cuits, les égoutter dans un tamis, sans les laisser refroidir. Poser une casserole sur de la cendre chaude, mettre les pois dedans avec un quart de livre de beurre frais, du poivre, un peu de sel fin; sauter jusqu'à ce que le beurre soit fondu. Servir de suite.

Le visio... est peut-être au point, quoique nous en doutions, mais, à coup sûr, il n'a pas encore de nom chez nous et il n'en aura pas tant qu'un mécanicien de Belleville ou un opérateur de Montmartre n'aura pas d'un vocabulaire bref et sonnant clair, expressif à coup sûr, baptisé français.

LE PLUS LONG MOT

Jusqu'ici le lourd adverbe qu'est anticonstitutionnellement se flattait, si tant est qu'un adverbe se puisse flatter de quelque chose, d'être le plus long mot de la langue française. Ce record n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir, car le voici battu de deux longueurs—pardon, de deux lettres—par le visio-phonoscriptomatographe.

C'est, nous affirmons nous inventeur, l'application du visio-phon à l'appareil téléphonoscriptomatographe d'Edison, autrement dit et pour parler français, c'est un cinéma perfectionné permettant de nous restituer sur l'écran la vie de ces esprits qu'Edison prétend évoquer scientifiquement.

Nous disons "pour parler français", car au fond tous ces mots qui se succèdent entre eux pour former un vocabulaire sans fin, c'est de l'allemand et du plus laid.

Le visio... est peut-être au point, quoique nous en doutions, mais, à coup sûr, il n'a pas encore de nom chez nous et il n'en aura pas tant qu'un mécanicien de Belleville ou un opérateur de Montmartre n'aura pas d'un vocabulaire bref et sonnant clair, expressif à coup sûr, baptisé français.

SPORTS D'ETE

La natation

(Pour le "Canada")

Sans entrer dans des détails qui ressortent des ouvrages techniques et qui passeraient la portée de cet article, nous croisons qu'il est intéressant, pour les lecteurs, de connaître le mécanisme de certains nages modernes afin de mieux comprendre le rationalisme de l'un d'eux, la natation par des gens qui n'ont jamais étudié, ni ne comprennent le mécanisme de nos mouvements, qui se contentent ordinairement de soutenir le débat par le menton, d'obtenir la flottabilité par des mouvements quelconques, sans coordination aucune. De cette façon on obtient des effets qui ont constamment peur de l'eau, parce qu'ils ne sentent pas en sécurité, qu'ils n'ont pas la notion de la maîtrise de l'élément.

Pour avoir cette certitude, il faut bien nager la brasse, et, comme nage de repos, la nage sur le dos. Puis, comme nage transitoire, l'anglaise ou martinière, qui est déjà une nage sur le côté, pour aboutir à "l'over arm strokes" — nage de côté, le bras et le dos — désignée plus simplement "l'over". Cette nage a de grands avantages sur la brasse; au point de vue culturel, elle favorise, plus que la brasse, l'extension de la poitrine, celle-ci étant, dans "l'over", continuellement en avant; pas de contraction musculaire, les mouvements doivent être souples, le corps doit glisser, se faufiler dans l'eau, car les mouvements sont coordonnés de façon à ce qu'il n'y ait presque pas de point mort — celui-ci est complètement supprimé dans la "trudgen" et le "crawl". La bouche étant ouverte, la respiration se fait normalement, supprimant la congestion; la tête reposant sur l'eau, supprime la fatigue des muscles trapèzes qui n'ont plus à s'employer pour maintenir la tête hors de l'eau comme dans la brasse.

Le départ, dans "l'over" est identique à celui de la "martinière": le corps un peu plus couché sur le côté droit et complètement étendu, le bras droit en avant; celui-ci appuie fortement sous l'eau, jusqu'à ce qu'il arrive à hauteur de la cuisse; c'est le premier temps de propulsion. A ce moment, le bras gauche sort de l'eau, légèrement ployé, la paume en avant pour venir attaquer l'eau devant le visage, pendant que les jambes s'écartent, la gauche légèrement ployée, la droite plus fléchie, sans raideur surtout; tous les mouvements de cette nage doivent être souples tout en étant vigoureux. Au moment précis où la main gauche rame dans l'eau, les cuisses se rapprochent et la jonction complète des jambes est terminée par le rapprochement vigoureux de la jambe droite qui était fléchie. Ce temps utile produit par l'addition des jambes est entièrement puissant et c'est le secret de la vitesse de propulsion de l'over. La respiration se fait lorsque le bras gauche sortant de l'eau soulève en même temps l'épaule et la tête; la bouche étant continuellement ouverte, rejette l'eau qui s'est introduite et qui est arrêtée par une contraction de la glotte, et la respiration se fait ensuite de façon normale.

Le "trudgen", du nom de son inventeur, un champion anglais, est plus rapide que "l'over", parce qu'il supprime le point mort; il se nage sur le ventre, la tête dans l'eau, les bras ayant une double action: comme dans la double coupe, mais les jambes s'actionnent comme dans l'over; la grande difficulté réside dans le temps de respiration qui ne peut se faire qu'au moment où un bras se lève, encore faut-il aider par une légère inclinaison de la tête et du corps. En mer, avec du clapnet, et pour les nageurs qui sont sensibles à l'absorption de l'eau salée, cette nage devient d'une réelle difficulté.

Le "crawl", qui fut importé en Europe par l'Américain R. Cavill, est une nage à la chien. C'est une nage de vitesse pour laquelle chaque professionnelle adopte une méthode qui lui est propre et transforme au mieux de ses aptitudes. Sa description dépasse la portée de cette modeste étude, et il nous suffira de l'avoir citée pour mémoire. D'ailleurs, nous ne conseillons pas la natation en vue des championnats; tout le monde peut et doit nager, les femmes plus particulièrement, car elles ont moins d'occasion de faire de l'exercice et de la culture physique. Or, la natation est, parmi les sports, celui où elles peuvent le plus briller et qui, en même temps qu'il leur procure la force et la santé, les développe normalement sans les fatiguer, raffermira chez elles l'innervation réflexe par l'excitation naturelle que produit l'impression de froid et qui augmente la tension permanente du muscle.

Comme à l'ordinaire, la bibliothèque de Saint-Sulpice sera fermée durant le mois d'août, du 1er au 31 inclusivement.

Le "trudgen", du nom de son inventeur, un champion anglais, est plus rapide que "l'over", parce qu'il supprime le point mort; il se nage sur le ventre, la tête dans l'eau, les bras ayant une double action: comme dans la double coupe, mais les jambes s'actionnent comme dans l'over; la grande difficulté réside dans le temps de respiration qui ne peut se faire qu'au moment où un bras se lève, encore faut-il aider par une légère inclinaison de la tête et du corps. En mer, avec du clapnet, et pour les nageurs qui sont sensibles à l'absorption de l'eau salée, cette nage devient d'une réelle difficulté.

Le "crawl", qui fut importé en Europe par l'Américain R. Cavill, est une nage à la chien. C'est une nage de vitesse pour laquelle chaque professionnelle adopte une méthode qui lui est propre et transforme au mieux de ses aptitudes. Sa description dépasse la portée de cette modeste étude, et il nous suffira de l'avoir citée pour mémoire. D'ailleurs, nous ne conseillons pas la natation en vue des championnats; tout le monde peut et doit nager, les femmes plus particulièrement, car elles ont moins d'occasion de faire de l'exercice et de la culture physique. Or, la natation est, parmi les sports, celui où elles peuvent le plus briller et qui, en même temps qu'il leur procure la force et la santé, les développe normalement sans les fatiguer, raffermira chez elles l'innervation réflexe par l'excitation naturelle que produit l'impression de froid et qui augmente la tension permanente du muscle.

Comme à l'ordinaire, la bibliothèque de Saint-Sulpice sera fermée durant le mois d'août, du 1er au 31 inclusivement.

Le "trudgen", du nom de son inventeur, un champion anglais, est plus rapide que "l'over", parce qu'il supprime le point mort; il se nage sur le ventre, la tête dans l'eau, les bras ayant une double action: comme dans la double coupe, mais les jambes s'actionnent comme dans l'over; la grande difficulté réside dans le temps de respiration qui ne peut se faire qu'au moment où un bras se lève, encore faut-il aider par une légère inclinaison de la tête et du corps. En mer, avec du clapnet, et pour les nageurs qui sont sensibles à l'absorption de l'eau salée, cette nage devient d'une réelle difficulté.

Le "crawl", qui fut importé en Europe par l'Américain R. Cavill, est une nage à la chien. C'est une nage de vitesse pour laquelle chaque professionnelle adopte une méthode qui lui est propre et transforme au mieux de ses aptitudes. Sa description dépasse la portée de cette modeste étude, et il nous suffira de l'avoir citée pour mémoire. D'ailleurs, nous ne conseillons pas la natation en vue des championnats; tout le monde peut et doit nager, les femmes plus particulièrement, car elles ont moins d'occasion de faire de l'exercice et de la culture physique. Or, la natation est, parmi les sports, celui où elles peuvent le plus briller et qui, en même temps qu'il leur procure la force et la santé, les développe normalement sans les fatiguer, raffermira chez elles l'innervation réflexe par l'excitation naturelle que produit l'impression de froid et qui augmente la tension permanente du muscle.

Comme à l'ordinaire, la bibliothèque de Saint-Sulpice sera fermée durant le mois d'août, du 1er au 31 inclusivement.

Le "trudgen", du nom de son inventeur, un champion anglais, est plus rapide que "l'over", parce qu'il supprime le point mort; il se nage sur le ventre, la tête dans l'eau, les bras ayant une double action: comme dans la double coupe, mais les jambes s'actionnent comme dans l'over; la grande difficulté réside dans le temps de respiration qui ne peut se faire qu'au moment où un bras se lève, encore faut-il aider par une légère inclinaison de la tête et du corps. En mer, avec du clapnet, et pour les nageurs qui sont sensibles à l'absorption de l'eau salée, cette nage devient d'une réelle difficulté.

Le "crawl", qui fut importé en Europe par l'Américain R. Cavill, est une nage à la chien. C'est une nage de vitesse pour laquelle chaque professionnelle adopte une méthode qui lui est propre et transforme au mieux de ses aptitudes. Sa description dépasse la portée de cette modeste étude, et il nous suffira de l'avoir citée pour mémoire. D'ailleurs, nous ne conseillons pas la natation en vue des championnats; tout le monde peut et doit nager, les femmes plus particulièrement, car elles ont moins d'occasion de faire de l'exercice et de la culture physique. Or, la natation est, parmi les sports, celui où elles peuvent le plus briller et qui, en même temps qu'il leur procure la force et la santé, les développe normalement sans les fatiguer, raffermira chez elles l'innervation réflexe par l'excitation naturelle que produit l'impression de froid et qui augmente la tension permanente du muscle.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRES

LOEW

Harvey Hayes, anciennement de l'Orpheum, et l'un des acteurs favoris de Montréal, constituera la principale attraction de la semaine prochaine au théâtre Loew. M. Hayes a pu être obtenu grâce aux efforts de la direction du théâtre et il présentera des études que M. Hayes a contribué à relever l'interprétation de plus d'un grand drame.

En plus, une intéressante satire musicale intitulée "Mariage versus Divorce", sera présentée par George Fisher et Lucia Sudd dans les rôles principaux. Le duo Cliff-Billy sont des comédiens excentriques; Hodge et Lowell, dans "Object Matrimony", et Smith et Cook, deux millionnaires, compléteront le programme de vaudeville.

Le film principal sera "The Soul of Youth", présenté avec un intérêt considérable sur les écrans américains. "Whizz-Bang", une comédie d'actualité, les caricatures Mutt and Jeff, et la gazette hebdomadaire du Loew seront aussi au programme.

La direction du Loew vient d'inaugurer un fonds qui sera connu sous le nom de fonds des clients du Loew, dont les recettes populaires serviront à acheter un appareil de cinéma pour le Children Memorial Hospital. Cette machine permettra aux enfants indigents d'avoir des spectacles d'importance. Les souscriptions sont maintenant reçues par J. W. Gardiner, trésorier honoraire du fonds, 177 rue Saint-Jacques.

CAPITOL

Une production massive qui charme l'âme à la fois, c'est "Life", la dernière production de William A. Brady, du fameux mélodrame de Thomas Buchanan. Ce film sera à l'affiche au théâtre Capitol, pour toute la semaine prochaine, à partir de demain matinée. C'est un film d'un intense intérêt dramatique, rempli de situations nouvelles, d'émotions de toute sorte, et bien que ce soit une production massive, elle n'en est cependant pas moins artistique et très élaborée. Quand le mélodrame fut pour la première fois présenté sur la scène, à New-York, il y a quelques années, il remporta un succès éclatant, et la version cinématographique ne le cède rien à la pièce. Une distribution de premier ordre interprète la pensée de l'auteur. M. Brady a sélectionné sur le volet tout ce qu'il y avait de mieux sur le Broadway. Nita Naldi, qui a remporté un si vif succès dans "Dr Jekyll et M. Hyde", remplit le rôle d'extraordinaire et aventureux du film. Jack Mower et Rod. LaRocque secondent très bien le premier rôle.

Le programme musical, qui sera, pour la première fois, sous la direction du professeur J. J. Shea, bien connu à Montréal, est très bien élaboré. L'Ouverture de "Guillaume Tell", de Rossini, sera suivie par un solo de piano par le sénior Giuseppe Dori, qui chantera le "Miserere" de l'opéra le Trouvère. Une soprano, très connue à Montréal, Mlle Blanche Armand, fera ses débuts au Capitol avec un air de Mignon.

Une comédie de premier ordre est également au programme, c'est "A City Finish". Un film de voyages et de derniers événements mondiaux compléteront le programme.

PARC DOMINION

La température favorable que nous avons eu cette semaine a amené une foule considérable chaque soir au populaire endroit d'amusement de la partie est, et les nombreuses attractions du parc n'ont cessé de fonctionner à pleine capacité.

On a engagé pour une deuxième semaine l'audacieux Walters, qui a tellement ému les spectateurs par son saut à travers les flammes. Ceux qui l'ont vu accomplir son plongeon enflammé comprennent facilement l'origine d'une dévotion de quelques poudres d'encens entraînant la mort. Cependant, chaque après-midi et chaque soir, Walters gravit lentement l'appareil de trente pieds plus haut que celui qu'il a l'habitude d'employer et accomplit le saut avec une extrême agilité. On pourra le voir encore la semaine prochaine deux fois par jour, à quatre heures de l'après-midi et à dix heures et trente du soir.

À partir de samedi, le 6 août prochain, les amateurs de bonne musique se seront pour leurs désirs, car la direction annonce l'engagement de la célèbre fanfare italienne de Creatore, qui vient ici pour un engagement de six jours, donnant deux concerts par jour, à 3 heures de l'après-midi et à 8 heures du soir.

L'une des places favorites de Creatore est l'Ouverture de "Carmen". Les critiques américains qui ont entendu l'interprétation qu'en donne Creatore ont pas hésité à déclarer que le maître italien y apportait une saveur et une science extraordinaires. Ce numéro sera compris dans le programme de Creatore.

UNE SALLE DE CONCERT A MONTREAL

M. N. L. Nathanson, gérant des autres Paramont et aussi du théâtre Saint-Denis, est venu à Montréal cette semaine, et il a annoncé une heureuse nouvelle qui plaira à tous les amateurs de l'art musical en même temps qu'elle comblera les désirs de

tous les artistes, jeunes et professionnels qui chantent pour le public montrealais. Il s'agit de convertir le théâtre Saint-Denis en une salle de concert, spacieuse et d'une bonne acoustique. Déjà des répétitions à cet effet sont commencées, et tout sera prêt pour la prochaine saison musicale de Montréal.

Le théâtre Saint-Denis, depuis une couple d'années, a été l'endroit de tous les concerts importants, des récitals d'opéra, etc. Mais il y avait une difficulté à surmonter, celle de la politique du théâtre Saint-Denis qui consistait à donner des représentations cinématographiques et de vaudeville. Aujourd'hui, Montréal peut commander tous les concerts qu'il désirera, il aura une salle convenable, répondant en tous points aux exigences les plus rigoureuses de la musique. Les impresari, Miles Boyce et Cunard, M. Bourdon, Gauvin, Mauge et autres, ont déjà retenu des dates, et on peut dès maintenant entrevoir une saison fournie.

On fera des changements dans le foyer afin de mieux convenir à la foule, l'étage mezzanine sera transformé en fumoir pour les messieurs, avec promenade. On modifie également le site de l'orchestre qui sera aménagé pour contenir plus de musiciens. Des loges additionnelles seront construites. On changera entièrement les sièges pour en installer de très modernes et confortables, etc.

Montréal sera orgueilleux de sa nouvelle salle de concert.

MADAME DE THEBES ET LA GUERRE

Les prophéties

Le hasard remet sous mes yeux une prophétie où feu Mme de Thèbes annonçait, avec une précision que l'événement a rendue impressionnante, la guerre universelle. "Tout indique, écrivait la pythonisse, que nous ne saurions échapper au sort des armes. (La réduction pourrait être meilleure, mais le sens se comprend). Le cataclysme à prévoir est si grand, si étendu que des signes spéciaux doivent en annoncer le terme, au risque même de le précipiter. Non seulement il bouleversera l'Europe, mais d'autres continents et particulièrement l'Asie... Il n'y aura plus, après, ni de Hohenzollern, ni de Prusse dominatrice; voilà ce que Berlin gagnera à ses violences et à sa politique barbare. J'ai dit et je répète que les jours de l'empereur sont comptés et qu'après lui tout sera changé en Allemagne; je dis ses jours de règne, je ne dis pas ses jours de vie." Mme de Thèbes aurait pu le dire aussi; tout est compté à l'homme, jusqu'au nombre de ses cheveux.

N'êtes-vous pas émerveillés de tant d'exactitude? Je suis bien que, puisque tout arrive, les prophéties s'accomplissent toujours; il suffit d'attendre. Encore faut-il y mettre de la prudence et se donner beau jeu. Nos instructeurs, nos maîtres grecs, n'avaient garde d'y manquer: ils redigeaient leurs oracles sous une forme ambiguë qui, laissant au client le soin et le risque d'interpréter, les préservait eux-mêmes de toute chance d'erreur. Quand Diderot proclamait: "Nos petits-neveux verront de grandes choses," il sentait bien que l'avenir ne le démentirait pas; tout le monde voit de grandes choses et il a prêté à bon compte la Révolution.

Je sais aussi que Madame de Thèbes s'est légèrement trompée en annonçant pour 1912, pour 1913 au plus tard, la guerre universelle. Mais qu'est-ce qu'une année dans la suite infinie des âges? Qu'est-ce qu'une douzaine, une vingtaine de mois considérés du point de Sirius, de ces hauteurs astrales où se décide le sort de notre petite planète? Il y a bien de la bravoure à préciser les dates; ce n'est pas l'oracle attique de Delphes qui aurait eu pareille témérité! Et d'ailleurs, sa moderne rivalité s'est-elle trompée vraiment? Les faits ne comptent pour nous que du jour où ils nous intéressent; notre guerre a commencé en 1914, mais la guerre mondiale qui devait "bouleverser non seulement l'Europe, mais d'autres continents" n'était-elle pas déclarée depuis l'autre monde de 1912 qui vit s'affronter les peuples des Balkans?

"Nous touchons au terme du périple," continuait la pythonisse française, quand, chez nous, la terre trembla. Cette terre, qui ne l'a senti trembler dans l'été de 1918, lorsque, le lendemain de la perte du Chemin des Dames, la canonnade allemande, sur les rives de la Marne, sillonnait d'éclairs le ciel de Paris? Puisque Mme de Thèbes a si exactement annoncé le cours de nos épreuves, nous peut espérer qu'elle en a vu aussi clairement la fin. "Nous serons, dit-elle, à la fin de nos épreuves quand, sur la plus grande partie du territoire, les substances essentielles et notamment le lait manqueront."

Depuis quelques jours, le lait manque à Paris; d'autre part, les impôts annoncés nous privent avant peu de "substances essentielles." Réjouissons-nous: c'est la fin de nos épreuves; l'Allemagne va payer.—Z.

(Le Journal des Débats).

M. H. GREENFIELD PRENDRA UN REPOS

Il passera quelques jours auprès de son épouse, avant de travailler

(Dépêche de la Presse Canadienne) Calgary, 29. — Après la fatigue des derniers jours, Herbert Greenfield, le nouveau premier ministre de l'Alberta, a l'intention de prendre quelques jours de repos. Il partira samedi soir pour l'Est, où il rejoindra son épouse. Il se passera donc un certain temps avant que l'on sache définitivement comment se composera le nouveau cabinet. Il est peu probable en effet que cela soit rendu public avant que l'on ait soumis d'abord les nominations aux représentants des Fermiers.

L'on parle de nouveau de la nomination de M. F. M. Black, trésorier des United Grain Growers, Limited, comme trésorier provincial. Il n'y aurait rien de surprenant non plus à ce que J. E. Brownie soit nommé procureur général.

C'est le notaire Magloire Dagenais

(Dépêche de la Presse Canadienne) Québec, 29. — Il a été établi à la morgue Moisan ici aujourd'hui que l'inconnu décédé sur le "Cape Diamond", de la Canada Steamship Lines, jeudi matin, est M. Magloire Dagenais, N.P., 44 ans, demeurant à 941 boulevard Décarie, Notre-Dame-de-Grâce.

M. Dagenais a quitté Montréal dimanche soir dernier en compagnie de son ami, M. J. Alfred Gariépy, pour faire le tour du Saguenay. Ils passeront une journée à Québec, puis ils s'embarqueront de nouveau pour Chicoutimi, avec l'intention d'arrêter à Murray Bay, à leur retour du Saguenay.

En arrivant à Murray, M. Dagenais se plaignait d'un certain malaise et déclara qu'il continuerait le voyage pour se rendre à Montréal. M. Gariépy débarqua à la Malbaie et laissa son ami continuer jusqu'à Québec. M. Dagenais mourut au cours de cette même nuit. On le trouva mort dans sa cabine le matin suivant. Comme personne ne le connaissait à bord du navire, son cadavre fut transporté à la morgue Moisan, à Québec, où il demeura jusqu'à cet après-midi, alors qu'il fut identifié définitivement par M. Gariépy, de retour de voyage. L'assistant-coroner P. N. Bédard a tenu une enquête cet après-midi. L'on a constaté que le défunt avait succombé à une syncope de cœur.

M. Dagenais ne laisse qu'une belle fille, qui demeure à Montréal.

On retrouve une partie de l'argent

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 29. — Une partie des produits du vol à main armée commis mercredi dernier au magasin Harry, de Pertin, Ott., alors que huit bandits, capturés peu après, sur la route d'Ottawa, s'emparaient d'une somme de \$200, a été trouvée cet après-midi, près de l'endroit où les bandits furent arrêtés, sur l'avenue Curling.

La découverte consista en une somme de \$97, en billets de banque que l'on croit avoir été jetés au loin par l'un des voleurs au moment où celui-ci se vit pressé d'être arrêté par les détectives locaux.

Les feux de forêts

(Dépêche de la Presse Canadienne) Québec, 29. — Les récents feux de forêts ont coûté plusieurs millions de dollars à la province de Québec. Les experts qui ont été chargés de préparer un rapport ont encore rien transmis mais on peut dire de source autorisée que ces estimés bruts seront certainement atteints.

Mutinerie dans un bagne

(Dépêche de la Presse Associée) McAllister, 29. — Un détenu a été tué, une maison saquée, et plusieurs gardiens légèrement blessés au cours d'une émeute qui a pris naissance tard aujourd'hui dans la manufacture de chemises du pénitencier d'Etat.

Mack Whitehead, qui purgeait une sentence à vie, a trouvé la mort en se portant à l'attaque des gardiens. L'émeute n'a duré que vingt minutes. Elle avait probablement été complétée, car s'il y avait eu des prisonniers s'élancèrent sur les gardiens qu'ils rouèrent de coups. La manufacture d'Etat fut mise en opération que récemment.

ACCUSE D'AVOIR VOLE DIX-HUIT CENTS DOLLARS

Les détectives Thorrien, McManus et Gorman ont opéré l'arrestation, hier soir, d'un individu accusé d'avoir commis un vol de \$1,800, dans le cours de l'après-midi de lundi dernier, à la place de Maisonneuve, sur la personne de M. Walter Baldwin, de cette ville.

Le prévenu protesta hautement de son innocence, mais il devra quand même comparaître ce matin devant le magistrat de police pour expliquer sa conduite.

LA CONSTRUCTION AUX ETATS-UNIS

Les pertes annuelles dans cette industrie s'élèvent à \$500,000,000

UN COMITE D'ENQUETE

Il conseille une plus grande coopération entre patrons et ouvriers

(Dépêche de la Presse Associée) New-York, 29. — Les Etats-Unis perdent chaque année un demi-milliard de dollars en salaires dans la construction par suite du chômage, dit un rapport rendu public récemment par le comité chargé de travailler à faire disparaître le gaspillage dans l'industrie, par le conseil de l'American Engineering.

Le comité, nommé par Herbert Hoover, alors qu'il était président du conseil, déclare que l'on remarque surtout beaucoup de chômage dans cette industrie, dont la situation élevée est attribuée au coût élevé de la construction.

Le rapport dit que le gaspillage a causé de lourdes pertes, dans la construction, qui est classée au second rang en tant qu'industrie, et qui a contribué pour plus de \$3,000,000,000 chaque année à la richesse du pays.

Les principales sources de gaspillages, d'après le rapport, sont l'emploi irrégulier, la direction inefficace, et les mauvais règlements de travail. Les habitudes ou les conditions qui prévalent dans cette industrie et le mauvais matériel d'atelier sont rapportés comme les causes secondaires de cet état de chose.

La perte économique annuelle due aux accidents a été évaluée à près de \$120,000,000. La mise en pratique de méthodes sûres épargnerait à l'industrie 12,000,000 de jours de travail par année. Les pertes éprouvées en faisant faire des duplicata des estimés, des devis et des soumissions, se chiffrent dans les millions, a-t-on dit.

La rareté des lois existantes, cependant, continue le rapport, à cause du coût élevé de la construction qui empêche le banquier et le simple citoyen d'encourager la construction.

Plusieurs règlements d'union ont été dénoncés comme étant absolument mauvais, et les patrons et les employés méritent d'être blâmés pour avoir restreint la production.

"Les règlements d'union dans le passé ont causé des pertes énormes, dit le rapport, à cause de la restriction directe ou indirecte de la production. Les ouvriers et les entrepreneurs commencent à comprendre cependant que la production réduite leur fait un tort considérable.

"La plus grande coopération entre les ouvriers et les patrons est absolument essentielle. Il faut que cette coopération existe avant de pouvoir éliminer les difficultés du travail. Une telle coopération est absolument cependant si on n'enlève d'abord les causes de dissensions et si l'on ne travaille assidûment à cette fin."

Le rapport déplore l'irrégularité de l'emploi pour les ouvriers du commerce de la construction, déclarant qu'ils n'ont obtenu que pendant une moyenne de 190 jours par année. Il recommande les moyens suivants pour améliorer la situation:

"L'allocation d'une petite part de profit pour le travail et le capital pendant les mois d'hiver, le développement des méthodes de diriger le travail pendant la température froide, la disposition du travail pour procurer de l'ouvrage à l'intérieur pendant la saison des froids et des pluies, l'organisation d'un établissement pour la coordination des activités, l'augmentation de l'efficacité des bureaux de placement, et l'éducation du public."

"Loisivité, cependant, n'est pas due entièrement aux demandes appropriées; les grèves et les lockouts sont des causes importantes", ajoute le rapport.

La grève passe pour être l'une des choses qui font le plus de gaspillage dans la construction. L'on a déclaré qu'il serait difficile d'estimer tout le tort que la cause aux ouvriers, aux entrepreneurs et au public.

"Si la cause la plus importante, la demande d'augmentation de salaires, pouvait être éliminée, les grèves comme facteurs du gaspillage deviendraient insignifiantes. Le remède à apporter est la coopération. Les patrons et les ouvriers doivent oublier les causes des dissensions passées, et inspirés par une même idée noble, fixer un minimum de salaires devant correspondre à un certain montant de production, avec une compensation additionnelle pour un surplus de production. Ceci causerait de l'émulation parmi les ouvriers et permettrait à ceux qui en ont le droit d'obtenir ce qu'ils méritent."

Le "Projet de Philadelphie" est approuvé par le rapport comme l'un des moyens de régler les conditions du travail et de faire disparaître le gaspillage. Ce projet pourrait à la fondation d'un tribunal ou conseil de la construction formé d'un nombre égal de représentants des patrons et des ouvriers.

Il propose encore l'établissement d'un bureau central dans lequel seraient examinés tous les projets de construction se rapportant à des travaux nationaux, d'état, municipaux et privés.

Le rapport dit qu'il ne faut pas seulement blâmer les unions pour la res-

LISEZ

Le Canada

IL VOUS APPORTE LES PREMIERES NOUVELLES DU MATIN

Les dépêches les plus importantes qui lui parviennent durant la soirée sont publiées dans LE CANADA.

LE JOURNAL DU MATIN EST LE PREMIER à vous donner le détail des GRAVES EVENEMENTS de la vie sociale et politique et le récit des ASSEMBLÉES, MANIFESTATIONS, et REUNIONS de la soirée qui précède.

En lisant LE CANADA chaque matin, vous êtes renseigné sur les derniers événements de la nuit, le matin même, et non une journée plus tard.

Le prix du Canada à

MONTREAL et BANLIEU	
Au numéro, sur la rue et aux dépôts.....	.03
Abonnement avec livraison à domicile.....	9.00
PAR LA MALE:	
Canada.....	8.00
Etats-Unis.....	8.00
Union Postale.....	12.00

25% D'ESCOMPTE EST ACCORDE SUR TOUTS LES ABONNEMENTS PAR MALE, PAYES D'AVANCE

LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA Limitée

73, RUE SAINT-JACQUES, — MONTREAL

EN ALGERIE

"Le jardin de la mort"

M. Louis Bertrand publie en France, ornée de gravures sur bois de Clément Serveau, une édition nouvelle d'un livre qui mérite une place d'honneur dans l'oeuvre si puissante et si riche de cet écrivain. M. Louis Bertrand peut en effet se prévaloir à juste titre d'avoir été le premier — du moins parmi nos littérateurs — qui ait vu l'Algérie moderne comme un pays latin. L'idée même qui animait ses autres romans africains l'a poussée cette fois vers les régions arides du Sud algérien et les débris des antiques cités romaines. La guide parmi les oasis et les ruines. Cette Afrique française qu'il raconte par ailleurs avec la ferveur d'un fils adoptif, il a voulu dans ces pages "tout à la fois la montrer dans sa rudesse native et lui restituer, en quelque sorte, ses titres de noblesse, en remontant à travers les siècles, sa descendance et ses traditions latines."

Cette enquête avait été faite sous la direction de M. Stanford E. Thomson, de Boston.

Mgr LANDRIEU ET LE CANADA

Impressions de l'évêque de Dijon

Entre deux trains, à son passage à Paris, un collaborateur de "L'Echo de Paris" a pu joindre Mgr Landrieu, évêque de Dijon, revenant d'Amérique par le bateau qui amenait M. Myron Herrick, l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris. On sait que Mgr Landrieu faisait partie de la mission envoyée au Canada par le gouvernement et présidée par le maréchal Fayolle.

"Mes impressions? a-t-il dit. Excellentes, des plus reconfortantes. Partout, au Canada, nous avons été accueillis avec la plus grande cordialité, avec la plus vive sympathie, dans toutes les provinces que nous avons traversées. Dans tous les Etats de l'Est à l'Ouest, l'accueil a été des plus chauds; à Québec, comme à Montréal, comme à Toronto, comme à Hamilton, aussi bien dans les provinces où domine l'élément canadien-français que dans les provinces où l'élément français est en minorité.

"C'était, d'ordinaire, la municipalité qui nous recevait en grande pompe, avec banquet, conférence, concert, etc. D'ailleurs, toutes les autorités se joignaient à la municipalité: le gouverneur de la province, le ministre, les divers fonctionnaires, et c'étaient des discours, des toasts, des ovations sans fin..."

"Nous avons naturellement visité l'Université Laval à Québec et à Montréal; cette Université, si magnifiquement installée de toutes les façons, pourvue de l'outillage le plus perfectionné et le plus moderne, avec ses cinquante professeurs et ses trois mille élèves. Combien d'autres collèges nous ont reçus dans les divers Etats; collèges où la langue française est toujours à la place d'honneur dans les programmes d'enseignement..."

"Avez-vous été aux Etats-Unis, monseigneur?"

"Oui, mais nous ne nous sommes rendus qu'à Washington pour y présenter nos hommages au nouveau président, M. Harding, qui tenait à nous recevoir."

"Il nous a donné à tous les témoignages d'une très réelle sympathie pour notre pays. Et la présence d'un évêque français parmi les membres de la mission formée par le gouvernement et envoyée par lui en Amérique a paru à tous à Washington comme au Canada, tout à fait significative et suggestive."

2516. N. Simoneau

Entrepreneur électricien et Importateur.
411 RUE AMHERST,
Près de la rue Robit.
127-128 v.n.

OBLIGE DE MARCHER COURBE A CAUSE DU MAL DE REINS

Il prend les Pilules Moro et se trouve plus robuste et mieux portant que jamais.



M. CHARLES GAGNON

"Les Pilules Moro m'ont fait un si grand bien que je veux le dire partout pour encourager les hommes qui souffrent à employer ce remède."

"Je souffrais depuis sept ou huit ans de douleurs de reins qui bien souvent me forçait à marcher courbé. Le matin j'avais toutes les mièbres à me lever et avant de me mouvoir facilement, j'avais besoin d'un peu d'exercice et de quelques frictions. De plus, ma digestion était pénible; les aliments que j'absorbais ne voulaient pas passer. Je me sentais lourd, fatigué, avais des étourdissements et étais porté à dormir après mon repas. Je lisais dans les journaux tant de questions des hommes aux Pilules Moro et j'en décidai d'employer ce remède. Trois ou quatre mois de traitement et je n'étais plus le même. Je n'avais plus aucune douleur de reins, aucun malaise d'estomac, et j'étais plus robuste que jamais." M. Charles Gagnon, 44, rue Saint-Jacques, Québec.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation, adressez à: Compagnie Médicale Moro, 272 rue St-Denis, Montréal.

CRESOBENE

(Capsules)

Hépatiques - Anticancéreuses

Guerissent les tumeurs chroniques ou aiguës, les Bronchites, la Grippe, les Maux de tête, les Laryngites, et tous les maux de gorge. Conservez dans l'air sec.

191-1

Il y en avait tout de même au moins un, il me répond en riant: —

—Où, mais on n'a pas tiré dessus!

—Heureusement pour la France, car voyez-vous alors les complications diplomatiques...

Comme sur son voyage en Angleterre le président ne veut rien dire, le journaliste se rabat sur la traversée.

—Où! vous savez les traversées ça me connaît! J'en ai vu d'autres! Durant le parcours je ne me suis occupé que de mon chien et de mon chien!

Et de fait à son arrivée à la gare du Nord M. Clemenceau, qui serait, un peu distrait, les remembrances mais qui se tendait, s'engagait surtout à donner des ordres à son secrétaire et à sa petite-fille pour que le chien et le chat soient bien traités. Aussitôt, installent-on douillettement l'un et l'autre dans l'auto qui stoppe, tandis que photographes et journalistes accueillent le Tigre. Et comme un photographe insiste, M. Clemenceau de répondre:

—Mais prenez donc le portrait de "Kiki", c'est la même chose, puisque nous sommes de la même famille!

Sur ce dernier mot, l'ancien président du Conseil claque la portière, tandis que la foule et les agents de service qui l'entouraient rient encore de bon cœur.

Il vole une banque

(Dépêche de la Presse Canadienne) Hamilton, 29. — Une succursale de la banque de Hamilton a été aléguée aujourd'hui d'une somme de \$1,400 en argent comptant par un bandit audacieux et de sang-froid. Le dernier, sautant d'une auto Ford, laissée à la porte, entra brusquement dans l'établissement, au moment de la fermeture et pointa son revolver sur le gérant et les employés à qui il ordonna de s'aligner le long du mur, les mains au-dessus de la tête. L'un d'eux voulut se jeter au sol, mais celui-ci lui enjoignit de rester où il était sans quoi il lâchait la détente. Forcé lui fut de se tenir tranquille. Ayant pris tout l'argent qu'il y avait dans le tiroir, il demanda si c'était là tout ce qu'il y avait, et sur la réponse affirmative il ferma les tiroirs.

A ce moment une cliente entra, et elle du se tenir co, comme les autres, puis le bandit entra dans son auto et disparut. La femme du gérant pressentait quelque chose de grave, a noté le numéro de l'auto, mais ne s'occupa pas de la suite qu'elle avait été volée. La police est sur la piste du voleur.

C'est de 5 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

LE DEFUNT AURAIT EU LE CRANE FRACTURE DANS UNE BAGARRE

L'enquêteur Pusie, de la Cour du Coroner, fait une enquête sur la mort de M. Elie St-Pierre, décédé hier après-midi à l'hôpital Général. — Violente dispute dans une taverne. — Un individu est retenu comme témoin.

M. Elie St-Pierre, domicilié au No 644 rue Centre a succombé, hier, vers midi, à l'hôpital Général où il avait été transporté mercredi dernier à une fracture du crâne qui se serait infligée dans de bien curieuses circonstances.

Dès que le malheureux fut décédé, les autorités de la morgue furent averties et le cadavre fut transporté à cet endroit, pendant que M. Dominique Pusie, enquêteur officiel de la Cour du coroner ouvrait une minutieuse enquête dans cette affaire.

C'est ainsi qu'il apprit que le défunt se trouvait, dans l'après-midi de lundi dernier, dans une taverne située à l'angle des rues St-Patrice et Charlevoix et que là, après avoir pris quelques consommations, il se prit de querelle avec un nommé Dick Champ, demeurant au No 130 rue St-Emile.

Les deux hommes en vinrent bientôt aux coups et Champ, à un moment donné, aurait appliqué à son adversaire, un solide coup de poing qui fit chanceler St-Pierre. Ce dernier, faisant ensuite un faux pas, et tout étourdi par le coup qu'il venait de recevoir, s'affaissa sur le parquet où il demeura, privé de connaissance, baignant dans une mare de sang.

Un nommé Saint-Germain, qui se

trouvait dans la même auberge, au moment de la bagarre, releva la victime qu'il conduisit à son domicile.

St-Pierre souffrait d'une profonde entaille à la tête, causée dans sa chute sur le plancher marbré de l'auberge.

Comme il ne semblait pas reprendre complètement ses sens, le Dr McGovern, de la rue Island, Pointe St-Charles, fut appelé à son chevet et constata que le blessé souffrait d'une grave fracture du crâne et ordonna son transport immédiat à l'hôpital Général.

Là, malgré les meilleurs soins dont il fut l'objet, St-Pierre, comme nous le disons plus haut, succomba à sa blessure, sans avoir pu donner une exacte version de l'affaire.

L'enquêteur Pusie prit toutes les informations qu'il put obtenir de témoins qui assistèrent à la bataille entre le défunt et le nommé Champ. Ce dernier fut appréhendé, hier après-midi, à son domicile, rue St-Emile, par M. Pusie, qui le conduisit à l'apostrophe No 9 où il est gardé comme témoin en attendant l'enquête du coroner, ce matin.

M. Elzéar Bernier, propriétaire de la taverne ainsi que MM. St-Germain, L. Kelly, 156 rue Laprairie et Elie Magnan, 102 rue Verdun, ont été assignés comme témoins pour l'enquête ce matin.

LE MOYEN DE CONSTRUIRE UN INCINERATEUR AUJOURD'HUI?

La Commission cherche des fonds... inconnus pour obliger les citoyens du nord qui habitent aux confins du dépôt et construire un incinérateur qui consumerait un tiers de tous les déchets de la ville.

M. l'échevin Sansregret a fait, à la dernière réunion du Conseil, une interpellation à la Commission Administrative pour que d'une façon ou d'une autre elle fasse disparaître les exhalaisons infectes qui s'échappent du dépôt, situé au-delà des voies du Pacifique Canadien, aux environs de l'avenue Papineau. M. l'échevin Sansregret faisait écho à d'incessantes plaintes de la part des citoyens qui habitent dans le voisinage du dépôt. La ville a entendu un grand nombre de plaintes et s'attend toujours à en recevoir de nouvelles.

Jusqu'à quand se plaindra-t-on? Les travaux publics opinent que ces plaintes s'élèveront tant que la ville n'aura pas pu trouver quelques parties des sommes d'argent que demande la construction d'un incinérateur. M. A. E. Doucet, directeur du service des travaux publics, a transmis à la Commission Administrative pareille recommandation. La Commission serait arrêtée faute d'argent. L'incinérateur coûterait près de \$300,000. C'est beaucoup d'argent pour une corporation qui en manque pour l'entretien même des rues, des parcs, des édifices municipaux.

Tout serait prêt pour une demande de soumissions. Les travaux publics ont dressé les plans et devis et convenu du coût approximatif d'un incinérateur capable de recevoir un tiers des vidanges dont l'enlèvement occupe chaque jour le service de l'incinération. Les vidangeurs enlèvent quotidiennement aujourd'hui un million de tonnes de vidanges. L'incinérateur dont les travaux publics suggèrent l'érection pourrait consumer par jour trois cent mille tonnes de vidanges, sans compter les cendres, qu'il faudrait séparer des autres déchets avant de les jeter au feu. Et qui plus est, l'exhalaison putride qui soulève tant de récriminations disparaîtrait, en autant que les fumées ne s'abattent jamais sur les maisons d'habitation.

En attendant la ville a soin d'atténuer l'écoulement et l'impureté des odeurs qui s'exhalent du dépôt en question en faisant jeter, tous les dix jours au moins, de l'humus sur les vidanges. La destruction des matières végétales et animales se fait par le moyen de chaux.

UN NOUVEAU JEU QUI OBTIENT BEAUCOUP DE VOGUE PARTOUT

C'est celui de la toupie octogonale ou décagonale qui peut faire gagner tout l'argent en jeu, une partie seulement ou en faire déboursier. — Le jeu a gagné tous les milieux, et il se joue aussi bien dans les familles que dans les salles de jeu.

Le jeu sera toujours la passion irrédoublable d'une grande partie de l'humanité. Dans toutes les villes du monde, il existe des salles de jeu, des clubs où l'on joue en toute liberté, sans parler des royaumes du jeu, tels que Monte-Carlo et autres. On joue également dans les familles, et on provoque partout l'intérêt par l'appât de l'argent.

Dans certaines villes où on a le souci des intérêts de la population, surtout quand on veut préserver ses goussets si facilement accessibles lorsqu'on fait miroiter le gain de plusieurs dollars, on prohibe certains jeux d'escroquerie comme celui des trois cartes, la désormais fameuse partie qui a fait perdre et pourtant gagner tant d'argent, la roulette et la bille chance. La toupie peut être octogonale ou gré, etc.

Mais s'il est des jeux disparus, et les "gambliers" arrêtés lorsqu'ils se livraient quand même à leur escroquerie, on exerce son esprit inventif et on fabrique autre chose qui fera encore l'argent changer de gousset, faisant des heureux et des malheureux. C'est ainsi qu'a pris naissance le nouveau jeu qui s'est répandu avec tant de rapidité à Montréal, le jeu dit "Gimme Game".

Il s'agit ici d'un jeu que l'on peut sans crainte qualifier d'honnête. Il est très simple, le moins fortuné intellectuellement le comprendra avec autant de facilité que le plus intelligent, c'est la petite toupie de bronze ou d'ivoire, selon que l'on veut un article commun ou de luxe.

La partie est maintenant connue, vous prenez la petite toupie entre vo-

tre pouce et votre annulaire, ou l'index, suivant l'habitude, et vous donnez un bon coup des deux doigts qui fera tourner et tourner la toupie, cependant que toutes les têtes se pencheront au-dessus pour voir ce qu'elle vous rapportera : tout l'argent qu'il y a sur la table, ou seulement une partie, ou encore moins que rien, car il se peut que le joueur soit appelé à augmenter la somme déjà en jeu.

La toupie peut-être octogonale ou décagonale, selon que l'acheteur le désire. Sur chacune des faces, il y a une devise qui dirige le jeu. La toupie est exclusivement anglaise, jusqu'ici, ce qui n'empêche pas nos compatriotes d'en porter dans leur poche, pour jouer à l'occasion. Un côté porte l'inscription : Take one, c'est-à-dire, si l'on joue cinq cents, chaque joueur prend cinq cents ; take two, prends deux pièces de cinq cents, et ainsi de suite. Il y a aussi l'inscription : Put one, put two, ajoute cinq cents ou deux pièces de cinq cents. Ce sont les côtés qu'on désire le moins. Le joueur favorisé de la chance peut être assez fortuné pour faire tomber la toupie sur le côté "Take All", emporte tout l'argent, et chacun remet ensuite son cinq cents, puis la partie recommence. Il y a aussi le côté le plus intéressant, sans doute, parce qu'il met tous les joueurs d'accord, c'est celui qui oblige chaque joueur à déposer une autre pièce de monnaie, il est intitulé : All Put, et chacun y va. La toupie décagonale comporte quatre faces qui obligent le joueur à mettre soit une, deux, trois ou quatre pièces de monnaie établies à l'avance.

(A suivre à la page 5)

THEATRES ET REUNIONS

Capitol-Cinéma, "The Wise Fool", avec James Kirkwood et Alice Hollister; au "Cinéâtre", "The Witching Hour", avec Elliott Dexter et Ruth Henick; au "Capitol", "The Witching Hour", avec Elliott Dexter et Ruth Henick; au "Capitol", "The Witching Hour", avec Elliott Dexter et Ruth Henick.

LECADAVRE EST REPECHE

Le corps du jeune Robert Raoult, qui s'est noyé, dans l'après-midi de jeudi dernier, dans le Canal Lachine, près de la rue Des Seigneurs, en se baignant avec d'autres camarades, a été repêché hier après-midi, à une distance d'environ cinquante pieds de l'endroit où le malheureux disparut sous l'eau, pour ne plus revenir.

Les recherches pour retrouver le cadavre du garçonnet n'ont pas cessé depuis l'accident, et au moment où le corps fut repêché le capitaine Lottin, le constable Courville et MM. Aimé Rhéaume et Roméo Boyer sillonnaient le canal, en chaloupe, armés de gaffes au moyen desquelles ils fouillaient le lit du canal.

Le coroner McMahon, averti de la découverte, a permis que le cadavre de la petite victime soit transporté chez ses parents, au No 81 rue Château-guay.

Une enquête aura lieu ce matin à la Morgue.

SAINT-DOROTHEE FETERA SON CURE

Les paroissiens de Sainte-Dorothée fêteront, dimanche, le 25ème anniversaire de prêtre de leur curé, M. l'abbé L. N. Laporte.

La manifestation commencera à 1 grand-messe, alors que M. l'abbé Laporte, curé de la paroisse de Bord-du-Lac, prononcera le sermon de circonstance. Aussitôt après la grand-messe, aura lieu la présentation d'une adresse par M. Adrien Pesant, maire de Sainte-Dorothée.

La manifestation prendra fin, le soir, par des réjouissances publiques, une promenade en auto, des illuminations féeriques, etc.

M. l'abbé Louis Narcisse Laporte est né à Saint-Sulpice, comté de l'Assomption, le 27 mars 1865, de Louis Olivier Laporte, cultivateur, et d'Odile Lescault. Il fit ses études à l'Assomption et à Joliette et fut ordonné à Montréal, par Mgr Fabre, le 25 juillet 1896. Il fut ensuite vicaire à Saint-Roch-de-l'Achigan (1896-1897), à Saint-Cuthbert (1897-1898), aumônier de l'hospice Saint-Jean-de-Dieu à la Longue-Pointe (1898-1901); en repos à Montréal (1901); aumônier encore de l'hospice Saint-Jean-de-Dieu à la Longue-Pointe (1901); de l'hospice Saint-Victor, à Beloeil (1901-1903); vicaire à Saint-Charles de Montréal (1903-1906); et enfin à Saint-Jean-Baptiste de Montréal en 1906, puis il fut nommé curé de la paroisse de Sainte-Dorothée où il est actuellement.

CETTE REDUCTION RESTERA EN VIGUEUR

La conférence entre les représentants des chemins de fer et des employés de chemins de fer est terminée. Les cinq heures que les deux parties ont employées à discuter la réduction des salaires et incidemment les conditions actuelles de travail ont permis à chacun de faire connaître leur position plus exactement, mais les chemins de fer ne sont pas revenus sur leur décision de réduire les salaires.

L'on a déclaré, hier, que les réductions devenues en vigueur depuis le 16 juillet demeureront effectives jusqu'à la fin des négociations et peut-être même de l'arbitrage.

On s'attend à ce que la question du travail et des salaires soit prise en plus ample considération au commencement de l'automne, par les différentes unions et les chemins de fer. En attendant, les chemins de fer et les employés s'arrangeront de manière à pouvoir régler les questions de détail immédiatement.

Voici la déclaration qu'a faite hier M. C. P. Riddell, secrétaire général de l'Association des Chemins de fer du Canada :

"Les assemblées entre les représentants des mécaniciens, des chauffeurs, des conducteurs, des employés de train, des télégraphistes, et les représentants de l'Association des chemins de fer, n'avaient pour but que de discuter la situation générale. Comme auparavant, on a fait connaître de nouveau quelle était la véritable situation des chemins de fer. On a aussi fait connaître que les réductions sur les salaires, semblables à celles mises en vigueur le 1er juillet aux Etats-Unis, et à celles déjà acceptées par les employés des usines et de l'entretien des voies entreraient en vigueur à partir du 16 juillet.

"Il est évident, cependant, que cette décision ne nuira pas aux négociations actuellement pendantes pour la révision des dispositions générales au sujet de l'échelle des salaires et des conditions de travail. Il est entendu que si dans les derniers arrangements la réduction actuellement en vigueur est modifiée, les employés bénéficieront de cette modification à partir de la date à laquelle la réduction est devenue en vigueur."

LE CANADA est imprimé et publié par J. L. LAFRANCE, propriétaire, 100, rue St-Jacques.

LES NOUVELLES OFFRES DE LA COMPAGNIE SONT REJETEES

Les délégués refusent d'accepter les propositions que leur ont faites les officiers de la Cie des Tramways, hier après-midi. — Ils prétendent que ces nouvelles offres sont désavantageuses pour les employés. — Les négociations ajournées à lundi matin.

L'entrevue qu'ont eu hier après-midi, les employés de tramways avec les officiers de la compagnie n'a pas obtenu le résultat que tous attendaient et force fut aux délégués d'ajourner les négociations à lundi prochain, vu qu'ils ne pouvaient accepter les nouvelles propositions qui leur ont été faites.

D'après les informations que nous avons reçues de source autorisée, il apparaît que les autorités de la compagnie auraient suggéré aux représentants des employés, hier après-midi, que le vingt pour cent qu'ils désiraient d'abord retrancher sur les salaires, soit réduit à 15 pour cent, ce que les employés n'ont pas voulu accepter.

Assistaient à l'entrevue MM. Robert, président, et le col. Hutcheson, gérant-général, pour la compagnie, et Aurèle Lacombe, M.P.P., président, Léon Bourbonnière, secrétaire, Henri Champagne, agent d'affaires, Orlan Hébert, vice-président, L. Dumais, H. Gougeon et Gérard Gagnon, pour les employés.

Dès que les deux parties en seront venues à une entente temporaire, les délégués des employés soumettront les nouvelles propositions aux employés, par voie de référendum.

Les membres du comité exécutif des employés de tramways n'ont pas convoqué d'assemblée comme on croyait qu'ils le feraient, pour ce soir. Ceci est dû au retard apporté dans les négociations avec la compagnie. On avait exprimé l'opinion que le différend serait réglé hier après-midi, mais comme nous le disons plus haut, rien de définitif n'a été fait.

LE PELERINAGE ANNUEL DES AUTOMOBILISTES A PONT VIAU

Les automobilistes de Montréal s'y rendront en grand nombre, demain, pour célébrer la fête de Saint-Christophe, leur patron. — Le programme de la fête. — Une grande fête champêtre aura lieu à cette occasion.

St-Christophe a toujours été le patron des voyageurs, au temps des pérégrinations fatigantes, des héros croisés. Voyageurs et matelots l'invoquaient à l'envie pour être garantis contre les accidents divers. Ses statues s'échelonnaient sur les grandes routes, il était représenté d'une taille gigantesque et portait l'enfant Jésus sur ses épaules en traversant un torrent.

Dans notre diocèse de Montréal, en novembre 1915, Sa Grandeur Mgr P. Bruchési dédiait la paroisse de Pont-Viau à St-Christophe avec l'intention d'y convier les automobilistes et autres exposés sportifs à aller se mettre sous sa protection, spécialement le jour de sa fête.

Cette année, cette fête est célébrée le dimanche 31 juillet, à l'église de Pont-Viau. Un pèlerinage d'auto est organisé par M. T. Girard, président de l'Association des Propriétaires d'Auto.

Point de départ: Parc Lafontaine et Sherbrooke, à 3 heures p.m., à l'église de Pont-Viau. Salut solennel et bénédictions des médailles de St-Christophe; ensuite, fête champêtre, discours, jeux, rafraîchissements, fanfare.

Son Honneur le maire de Montréal, dont la maison de campagne est sise dans la paroisse de St-Christophe; M. U. H. Dandurand, le père de l'automobilisme à Montréal; l'abbé J. B. H. Latour, curé de St-Christophe, dont rendez-vous à Pont-Viau aux automobilistes de Montréal et des campagnes environnantes dimanche, 31 juillet, à 3 heures p.m.

QUAND MONTREAL DOUBLERA SA CONSOMMATION D'EAU

L'aqueduc municipal pourra suffire à tous ses besoins. — Erection d'une nouvelle usine de pompage dont la capacité sera de 150,000,000 de gallons. — Poste de contrôle pour prévenir accidents. — Le canal va s'embrancher jusqu'au pont Crawford. — Entrevue avec M. C. DesBaillets, ingénieur en chef.

On se préoccupe, aujourd'hui, de doter la ville de Montréal, qui occupera demain toute l'île de Montréal, d'un aqueduc pouvant suffire en tout temps et quoi qu'il arrive aux besoins présents et futurs de toute sa population. La Commission administrative a remis ce matin à un bureau qu'on désigne le bureau des travaux d'agrandissement et d'amélioration de l'aqueduc. M. A. E. Doucet, directeur du service des travaux publics, est le président de cette commission d'étude, et M. Charles DesBaillets en est l'ingénieur en chef.

De M. DesBaillets lui-même, nous tenons des renseignements précis sur les prochains grands travaux du bureau d'agrandissement et d'amélioration de l'aqueduc.

La Commission administrative ayant adhéré à l'idée d'une nouvelle usine de pompage, le bureau a demandé des soumissions, récemment, pour la construction d'une vaste usine de pompage et l'installation de trois nouvelles pompes actionnées à l'électricité ou à l'énergie hydraulique. Cette usine pourra, une fois érigée, renfermer six pompes et comprendra une station de contrôle. Rien de plus facile plus tard, dans vingt-cinq ans, quand les besoins de la ville le demanderont, de greffer une annexe à l'usine que l'on projette de construire avant l'été prochain pour y ajouter six nouvelles pompes, sous la direction d'une même station de contrôle.

M. DesBaillets imagine un peu les besoins qui seront avant des décades ceux de la métropole canadienne. Trois pompes électriques fonctionnant à toute capacité, quelquefois aidées par la mise en opération d'une des huit pompes à vapeur maintenant d'habitude, suffisent à peine à la consommation quotidienne de Montréal. Ces pompes connaissent généralement très peu d'arrêts. La ville est tout de même à la merci d'un accident à l'une quelconque de ces trois pompes électriques, en supposant impossible de mettre sur pied les pompes à vapeur.

Une fois la nouvelle usine érigée, (A suivre à la page 3)

NOTRE APPROVISIONNEMENT DE GLACE DIMINUE RAPIDEMENT

Plusieurs bouchers de Montréal lancent un avertissement à leurs clients, leur disant qu'ils devront peut-être sous peu cesser de leur servir de la glace. — Les prix actuels et les causes de cette pénurie de glace.

Aurons-nous de la glace en quantité suffisante pour nous permettre de traverser le reste de la saison des chaleurs sans trop d'inconvénients? C'est la question que plusieurs se posent à l'heure actuelle à la suite de certains avertissements donnés par des établissements de Montréal, et par quelques bouchers en particulier qui ont fait part à leurs clients qu'ils ne pourraient peut-être pas continuer de leur servir de la glace, parce que celle-ci se faisait trop rare.

Il est une chose évidente : c'est que l'on a dépensé beaucoup plus de glace cette année que lors des années précédentes par suite des chaleurs extraordinaires que nous avons eues depuis quelque temps.

Il se peut que dans certains cas il y ait eu aussi des extravagances, car un grand nombre qui auraient pu se contenter d'un morceau de glace en achetaient deux. Les privilégiés ont toujours eu la chance quand la marchandise est en grande quantité, mais que celle-ci vienne à manquer et ils se trouvent sur un pied d'égalité avec leurs concitoyens, et il leur faut endurer les mêmes privations.

Il n'empêche, cependant, que la situation est très sérieuse et cet avertissement lancé par les bouchers en a fait songer plusieurs. Qu'arriverait-il si les chaleurs se continuaient? Cet avertissement donné par les bouchers signifie-t-il que l'on discontinuera dès maintenant la vente de la glace? Cette question demeure encore dans l'incertain pour le présent. Peut-être continuera-t-on d'en distribuer mais en moins grande quantité. Cette situation cependant ne saurait faire monter les prix; c'est du moins l'opinion de la généralité du public qui, à l'heure actuelle, est forcé de payer des prix plus élevés pour son approvisionnement de glace.

Plusieurs voient la cause de la situation actuelle dans l'hiver dernier qui a été très peu rigoureux. Ils déclarent que la glace n'a pu atteindre une épaisseur suffisante, qu'il était plus difficile en même temps qu'il en coûtait beaucoup plus cher pour la transporter, et que par suite on n'a pu en accumuler une provision aussi considérable que lors des autres années.

En attendant la distribution de la glace se continue régulièrement à Montréal, mais l'on nous déclare que, dans les campagnes environnantes, elle ne se fait plus que deux fois par semaine au lieu de trois comme auparavant.

A Montréal, finira-t-on par ne plus faire cette distribution qu'à tous les deux jours, ou peut-être la discontinuera-t-on complètement. Alors adieu les verres d'eau glacée, les sorbets, les liqueurs et autres rafraîchissements.

Plusieurs voient la cause de la situation actuelle dans l'hiver dernier qui a été très peu rigoureux. Ils déclarent que la glace n'a pu atteindre une épaisseur suffisante, qu'il était plus difficile en même temps qu'il en coûtait beaucoup plus cher pour la transporter, et que par suite on n'a pu en accumuler une provision aussi considérable que lors des autres années.

En attendant la distribution de la glace se continue régulièrement à Montréal, mais l'on nous déclare que, dans les campagnes environnantes, elle ne se fait plus que deux fois par semaine au lieu de trois comme auparavant.

A Montréal, finira-t-on par ne plus faire cette distribution qu'à tous les deux jours, ou peut-être la discontinuera-t-on complètement. Alors adieu les verres d'eau glacée, les sorbets, les liqueurs et autres rafraîchissements.

Chas. C. de Lorimier

TEL. BEL. EST 1884
Fleurs Naturelles et Artificielles
101 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL
(Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
Spécialité: Tributs floraux funéraires.

DECES

BERNIER — A St-Hyacinthe, le 23 courant, à l'âge de 75 ans, 10 mois est décédé l'honorable Michel-Eugène Bernier, notaire, ancien ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Laurier. Les funérailles auront lieu le samedi 28 courant, à 10 heures, à l'église Notre-Dame de St-Hyacinthe, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 101-1D

LEGAULT — A Montréal, le 29 juillet 1921, à l'âge de 60 ans, est décédé l'honorable Marie-Louise Légault, épouse de M. Octave St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi, le 1er août, à 10 heures, à l'église paroissiale de Vaudreuil. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 101-1D

LABROSSE — A Windsor, Ont., le 28 courant, à l'âge de 50 ans, est décédé Roger Girard, épouse de L.-J. Labrosse, ex-M.P.P. Les funérailles auront lieu samedi 28 courant, à Windsor, la sépulture aura lieu à Montréal dimanche après l'arrivée du train à 8 heures a.m. sans autre invitation. 101-1D

MATHIEU — A St-Henri de Massouche, le 29 courant, à l'âge de 72 ans est décédé Marie-Louise Mathieu, épouse de J. P. Mathieu, N.P. Les funérailles auront lieu lundi, le 1er août, à 230 heures, après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 101-1D



Economisez

Sur l'Achat de vos

Fourrures

C'est pendant ces mois d'été que vous pouvez travailler à meilleur marché. Si donc vous voulez économiser sur vos fourrures, confiez-vous les, dès maintenant pour être teintes, réparées ou refaites à neuf. Vous avez certainement de vieilles fourrures encore très serviables. Nous vous dirons combien il vous en coûtera peu pour en tirer le meilleur profit possible. Tout travail porte notre garantie absolue de

Satisfaction

CHAS. DESJARDINS & CIE, LIMITEE
180 S. DENIS

PLACEZ VOS ASSURANCES ICI

DANS LA COMPAGNIE UNION ASSURANCE SOCIETY (LIMITED, LONDRES ANGLAIS)

NORACE J. LABRECQUE AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS, 200, RUE ST-JACQUES, TEL. 101-102

MAGASINS FERMES

AUJOURD'HUI SAMEDI

ET TOUT LES SAMEDIS

PENDANT JUILLET ET AOUT

Epicerie
LIMITED